



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

UN PEUPLE – UN BUT- UNE FOI

1982

ETAT D'AVANCEMENT

REVUE ANNUELLE DU DSRP

RAPPORT DE SYNTHÈSE

VERSION FINALE

JUILLET 2009

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	8
I. CONTEXTE GENERAL ET SITUATION MACROECONOMIQUE.....	9
1-1. CONTEXTE GENERAL DE LA REVUE.....	9
1.2. SITUATION MACROECONOMIQUE	11
1.2.1. Analyse du cadrage macroéconomique	11
1.2.2. Analyse des indicateurs macroéconomiques du DSRP.....	12
II. ANALYSE DES RESULTATS ENREGISTRES EN 2008	13
2. 1. AXE « CREATION DE RICHESSES ET CROISSANCE PRO-PAUVRE »	13
2.1.1. Stratégie de Croissance Accélérée.....	13
2.1.2. Développement agro-sylvo-pastoral et sécurité alimentaire	14
2.1.3. Artisanat, développement industriel et mines	18
2.1.4. Activités du Tertiaire	19
2.1.5. Secteurs d'appui à la création de richesses.....	22
2.1.6. Mesures d'accompagnement.....	25
CONCLUSION PARTIELLE.....	28
2.2. AXE « ACCELERATION, PROMOTION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE »	28
2.2.1. Education et Formation.....	28
2.2.2. Santé et Nutrition.....	31
2.2.3. Habitat et Cadre de vie.....	34
2.2.4. Environnement et Ressources Naturelles.....	35
2.2.5. Eau et Assainissement.....	36
CONCLUSION PARTIELLE.....	38
2.3 AXE « PROTECTION SOCIALE, PREVENTION ET GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES »	38
2.3.1. Réforme et Renforcement des Systèmes formels de Sécurité sociale	39
2.3.2. Extension de la Protection sociale.....	39
2.3.3. Prévention et gestion des risques majeurs et catastrophes.....	40
2.3.4. Protection sociale et suivi des groupes vulnérables	41
CONCLUSION PARTIELLE	43
2.4. AXE « BONNE GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DECENTRALISE ET PARTICIPATIF »	44
2.4.1. Gouvernance économique et financière.....	44
2.4.2. Gouvernance judiciaire.....	49
2.4.3. Gouvernance locale.....	50
2.4.4. Développement des pôles secondaires.....	51
2.4.5. Suivi et évaluation de la SRP.....	51
CONCLUSION PARTIELLE.....	52
III. PERSPECTIVES 2009-2010 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU DSRP	53
3.1. CADRAGE MACROECONOMIQUE	53
3.2. PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES	54
3.3. PERSPECTIVES SECTORIELLES 2009-2010.....	55
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	61
I. CONCLUSION GENERALE	61
II. RECOMMANDATIONS	62

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ABDH	: Approche Basée sur les Droits de l'Homme
ACAB	: Arrangement Cadre des Appuis Budgétaires
ADEPME	: Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises
AEMO	: Action Educative en Milieu Ouvert
AEP	: Adduction d'Eau Potable
AGETIP	: Agence d'Exécution de Travaux d'Intérêt Public
AGR	: Activité Génératrice de Revenus
AIBD	: Aéroport International Blaise Diagne
AMP	: Aire Marine Protégée
ANA	: Agence Nationale de l'Aquaculture
ANEJ	: Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes
ANRAC	: Agence Nationale pour la Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance
ANREVA	: Agence Nationale du plan pour le Retour Vers l'Agriculture
ANSD	: Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
AO	: Appel d'Offres
APD	: Aide Publique au Développement
APIX	: Agence nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des grands travaux
ARD	: Agence Régionale de Développement
ARM	: Agence de Régularisation des Marchés
ARMP	: Autorité de Régulation des Marchés Publics
ARV	: Anti Rétrovirus
ASEPEX	: Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCE	: Bureau d'appui à la Création d'Entreprise
BCI	: Budget Consolidé d'Investissement
BDS	: Business Development Services
BFEM	: Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
BIT/STEP	: Bureau International du Travail/Stratégies et Techniques contre l'Exclusion Sociale et la Pauvreté
BM	: Banque Mondiale
CASFP	: Cellule d'Appui au Financement de la Santé et au Partenariat
CCHD	: Compte Courant Hors Dons
CDMT	: Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDSMT	: Cadre de Dépenses Sectorielles à Moyen Terme
CDVA	: Centres de Dépistages Volontaires Anonymes
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDAF	: Cellule d'Exécution Administrative et Financière du Programme Sectoriel Justice
CEDEF	: Convention sur l'Elimination de toute forme de Discrimination à l'Egard des Femmes
CEGFPC	: Commission Economique Générale des Finances, du Plan et de la Coopération Economique
CFAA/CPAR	: Country Financial Accountability Assessment
CFEE	: Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CHGFIP	: Cadre harmonisé de gestion des finances publiques
CIMA	: Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances
CIMES/RP	: Comité Intersectoriel de Mise en synergie entre l'Energie et les autres Secteurs Stratégiques pour la Réduction de la Pauvreté
CL	: Collectivités Locales
CM	: Chambre de Métiers
CMP	: Code des Marchés Publics
CNAAS	: Compagnie Nationale d'Assurances Agricoles du Sénégal
CNDS	: Comité National du Dialogue Social
CNLCC	: Commission Nationale de Lutte contre la non transparence, la Corruption et la Concussion
CNNCI	: Comité National des Négociations Commerciales Internationales
CNS	: Conseil National de la Statistique
COSRISS	: Commission de Supervision et de Régulation des Institutions de Sécurité Sociale
CPAR	: Country Procurement Assessment Report
CPDV	: Centres Pilotes de Développement Villageois et Inter-villageois
CPI	: Conseil Présidentiel de l'Investissement
CPL	: Courants Porteurs en Ligne
CPN	: Consultation Pré Natale
CREN	: Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle
CSPLP	: Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté
CSS	: Caisse de Sécurité Sociale
CTPS	: Comité Technique des Programmes Statistiques
DAPS	: Direction de l'Analyse, de la Prévision et de la Statistique
DASP	: Direction de l'Appui au Secteur Privé
DCEF	: Direction de la Coopération Economique et Financière
DCMP	: Direction Centrale des Marchés Publics
DDI	: Direction de la Dette et de l'Investissement
DESPS	: Direction de l'Éducation Surveillée et de la Protection Sociale
DGCPT	: Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor

DGD	: Direction Générale des Douanes
DGF	: Direction Générale des Finances
DGID	: Direction Générale des Impôts et Domaines
DIPROM	: Distribution de Produits Métalliques
DPC	: Direction de la Protection Civile
DPEE	: Direction de la Prévision et des Etudes Economiques
DPRE	: Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education
DRS/SFD	: Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés
DRP	: Demande de Renseignement de Prix
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DTSS	: Direction du travail et de la Sécurité Sociale
ED	: Entente Directe
ESAM	: Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
FAISE	: Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FBCF	: Formation Brute de Capital Fixe
FCE	: Facilité de protection contre les Chocs Exogènes
FDD	: Fonds de Dotation à la Décentralisation
FDSUT	: Fonds de Développement du Service Universel des Télécommunications
FECL	: Fond d'Equipement des Collectivités Locales
FERA	: Fonds d'Entretien Routier Autonome
FIMF	: Fonds d'Impulsion à la Micro-Finance
FMI	: Fonds Monétaire International
FNAE	: Fonds National d'Action pour l'Emploi
FNPEF	: Fonds National de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin
FNPJ	: Fonds National de Promotion de la Jeunesse
FNR	: Fonds National de Retraite
FNUAP	: Fonds des Nations Unies pour la Populations
FOB	: Free On Board
GAR	: Gestion Axée sur les Résultats
GEC	: Groupement d'Intérêt Economique
GIE	: Groupement d'Intérêt Economique
GOANA	: Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance
GPOBA	: <i>Global Partnership on Output-Based Aid</i>
GTZ	: Coopération Technique Allemande
GV	: Groupes Vulnérables
IADM	: Initiative pour l'Annulation de la Dette Multilatérale
ICPE	: Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
ICS	: Industries Chimiques du Sénégal
IEC	: Information – Education – Communication
IMF	: Institution de Micro-finance
IPC	: Indice de Perception de la Corruption
IPM	: Institut de Prévoyance Maladie
IPRES	: Institut de Prévoyance Retraite du Sénégal
ISPE	: Instrument de Soutien à la Politique Economique
ITA	: Institut de Technologie Alimentaire
JFA	: Jeunes dans les Fermes Agricoles
LFI	: Loi de Finances Initiale
LFR	: Loi de Finances Rectificative
LOASP	: Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale
LPS	: Lettre de Politique Sectorielle
MAG	: Malnutrition Aiguë Globale
MCA	: Millenium Challenge Account
MDL	: Mineral Deposits Limited
MEC	: Mutuelle d'Epargne et de Crédit
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
MWh	: Mégawatt heure
Nm ³	: Normal mètre cube
OCI	: Organisation de la Conférence Islamique
OEI	: Orphelins et Enfants Vulnérables du sida
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONAS	: Office National de l'Assainissement du Sénégal
ONEQP	: Observatoire de l'Emploi et des Qualifications Professionnelles
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ORSEC	: Organisation des Secours
OSC	: Organisations de la Société Civile
PACPM	: Programme d'Ajustement des Capacités de Pêche Maritime
PAGFM	: Plan d'Actions Global de Formation sur les Marchés
PAIS	: Programme d'Alphabétisation Intensif au Sénégal
PA LPS	: Programme d'Appui à la Lettre de Politique Sectorielle
PAMIF	: Programme d'Appui à la Micro-finance

PAP	: Plan d'Actions Prioritaires
PAPA	: Projet d'Appui à la Promotion des Aînés
PARC	: Projet d'Appui d'urgence à la Reconstruction de la Casamance
PAREP	: Projet d'Appui à la Réduction de la Pauvreté
PARRER	: Partenariat pour le Retrait et la Réinsertion des Enfants de la Rue
PASMI	: Programme d'Appui au Secteur Minier
PDEF	: Programme de Développement de l'Education et de la Formation
PDIS	: Programme de Développement Intégré de la Santé
PDMAS	: Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal
PEFA	: Public Expenditure and Financial Accountability
PEJU	: Programme Promotion de l'Emploi des Jeunes en Milieu Urbain
PENTA	: Vaccin pentavalent (DTC + Hépatite B + Hemophilus influenzae)
PEPAM	: Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PEQT	: Programme d'Education de Qualité pour Tous
PER	: Programme Economique Régional
PETROSEN	: Société des Pétroles du Sénégal
PGES	: Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PIB	: Produit Intérieur Brut
PLASEPRI	: Plateforme d'Appui au Secteur Privé et à la Valorisation de la Diaspora Sénégalaise en Italie
PLT	: Projet sectoriel eau à Long Terme
PLTPFTE	: Projet de Lutte contre la Traite et les Pires Formes de Travail des Enfants
PME	: Petite et Moyenne Entreprise
PMI	: Petite et Moyenne Industrie
PNAR	: Programme National d'Autosuffisance en Riz
PNASA	: Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire
PNASCOT	: Programme National d'Aménagement pour la Solidarité et la Compétitivité Territoriale
PNBG	: Programme National de Bonne Gouvernance
PNDL	: Programme National de Développement Local
PNDS	: Plan National de Développement Sanitaire
PNI	: Programme National d'Immatriculation
PNLP	: Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
POR	: Plans d'Opération Régionaux
PPTTE	: Pays Pauvres Très Endettés
PRAESC	: Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance
PRDCC	: Programme de Renforcement et de Développement des Capacités Commerciales
PRDI	: Plan Régional de Développement Intégré
PRECABG	: Projet de Renforcement de Capacités de Bonne Gouvernance
PRECAREF	: Programme de Renforcement des Capacités de Responsabilité Financière et de Transparence
PRECOL	: Programme de Renforcement et d'Equipeement des Collectivités Locales
PRODDEL	: Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Local
PRN	: Programme de Renforcement Nutritionnel
PROMER	: Projet de Promotion de la Micro Entreprise Rurale
PSA	: Programme de Soutien à l'Action culturelle
PSJ	: Programme Sectoriel Justice
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PTIP	: Programme Triennal d'Investissements Publics
PVVIH	: Personnes Vivant avec le VIH/SIDA
RBC	: Réadaptation à Base Communautaire
RCCM	: Registre de Commerce et du Crédit Mobilier
REFAMP	: Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires
RRC	: Réduction des Risques de Catastrophes
SAO	: Substances Appauvrissant la couche d'Ozone
SAP	: Système d'Alerte Précoce
SAR	: Société Africaine de Raffinage
SCA	: Stratégie de Croissance Accélérée
SCRIP	: Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
SDE	: Sénégalaise Des Eaux
SDS	: Schéma Directeur Statistique du Sénégal
SENELEC	: Société Nationale d'Electricité
SENSTOCK	: Sénégalaise de Stockages d'hydrocarbures liquides
SERPM	: Société d'Etudes et de Réalisation des Phosphates de Matam
SFD	: Système Financier Décentralisé
SIGFIP	: Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SIGMP	: Système Intégré de Gestion des Marchés Publics
SIGTAS	: Système Intégré de Gestion des Taxes
SMN	: Santé Maternelle et Néonatale
SNECRM	: Stratégie Nationale d'Extension de la Couverture du Risque Maladie
SNEEG	: Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre
SNPS	: Stratégie Nationale de Protection Sociale
SONES	: Société Nationale d'Exploitation des Eaux du Sénégal
SONUC	: Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence Complets

SPEPA	: Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement
SQC	: Sélection Qualité Coût
SR	: Santé de la Reproduction
SRAT	: Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
SSN	: Système Statistique National
SRP	: Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SYGMAP	: Système Intégré de Gestion des Marchés Publics
TDI	: Taux de Dépendance des Importations
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
TOFE	: Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TPI	: Traitement Préventif Intermittent
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
UAEL	: Union des Associations d'Elus locaux du Sénégal
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNDAF	: Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	: Agence des États-Unis pour le Développement International

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1 : Evolution du taux de croissance des rendements céréaliers.....	15
Figure 2 : Evolution du taux de croissance des rendements des cultures industrielles et autres cultures.....	15
Figure 3 : Nombre d'entrées de touristes par an.....	20
Figure 4 : Evolution de la production d'énergie.....	23
Figure 5 : Evolution du taux d'électrification.....	23
Figure 6 : Evolution du taux brut d'admission au CI.....	29
Figure 7 : Evolution du taux brut de scolarisation (en %)......	29
Figure 8 : Evolution du taux d'achèvement du Primaire (en %).....	30
Figure 9 : Ratio manuel élève par cycle.....	30
Figure 10 : Evolution de la prise en charge des malades du SIDA.....	32
Figure 11 : Taux de couverture en TPI 2.....	32
Figure 12 : Proportion d'accouchements effectués dans les formations sanitaires.....	33
Figure 13 : Taux d'enfants de 0-11 mois complètement vaccinés.....	33
Figure 14 : Nombre d'enfants 0-5 ans bénéficiant d'une surveillance de l'état nutritionnel.....	34
Figure 15 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable.....	37
Figure 16 : Evolution de l'accès à l'assainissement en zone rurale.....	37
Figure 17 : Nombre de ménages vulnérables allocataires.....	41
Figure 18 : Nombre de handicaps appareillés.....	42
Figure 19 : Nombre d'enfants retirés des pires conditions.....	43
Figure 20 : Evolution du budget de l'Education en fonctionnement et investissement.....	45
Figure 21 : Taux d'exécution budgétaire de la Santé.....	45
Figure 22 : Taux d'exécution du BCI en 2008.....	46
Figure 23 : Evolution du taux d'annualité budgétaire.....	46
Figure 24 : Part du BCI exécutée par les collectivités locales : Education et Santé.....	51
Tableau 1 : Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques.....	12
Tableau 2 : Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques en 2009.....	55

INTRODUCTION

La situation économique et financière du Sénégal a été marquée au cours des années 2003-2005 par une croissance économique de plus de 6%, une inflation relativement maîtrisée autour de 2% et un déficit public contenu en moyenne à 2,5% du PIB. Toutefois, des chocs exogènes enregistrés depuis 2006 ont entraîné le ralentissement de la croissance économique, le renchérissement des prix intérieurs et la dégradation de la balance des paiements courants. Pour limiter l'impact de la crise économique internationale sur les conditions de vie des populations, le Gouvernement a procédé à d'importantes subventions des prix des produits de première nécessité et apporté un appui au monde rural et aux couches vulnérables.

C'est dans ce contexte national et international difficile, que le Gouvernement poursuit la mise en œuvre du DSRP, cadre de référence de sa politique de développement économique et sociale. Ce document vise une croissance soutenue et la réduction de la pauvreté dans la perspective d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le DSRP fait l'objet de suivi et d'évaluation sur la base de revues annuelles conjointes. Pour assurer le suivi efficace du DSRP, il a été mis en place, un cadre institutionnel souple et participatif sur la base de principes partagés de transparence et de célérité, responsabilisant les acteurs impliqués dans la conduite du processus de mise en œuvre et de suivi.

L'appropriation de la stratégie par les ministères techniques est de plus en plus effective avec la mise en place d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT). Ce cadre couvre déjà tous les ministères gros dépensiers de l'Etat et a pour objectif, d'instaurer une culture de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

Le présent rapport rend compte des résultats enregistrés dans la mise en œuvre du DSRP au cours de l'année 2008 et dégage des perspectives à court terme dans la conduite de la politique économique et sociale. Il est structuré en trois grandes parties, que sont :

- le cadre macroéconomique ;
- les résultats des politiques sectorielles ;
- les perspectives 2009-2010 et les recommandations pour le suivi et la mise en œuvre du DSRP.

I. CONTEXTE GENERAL ET SITUATION MACROECONOMIQUE

1-1. Contexte Général de la revue

Le Gouvernement du Sénégal, a tenu en 2008 sa première revue annuelle conjointe de mise en œuvre du DSRP pour faire l'état d'avancement au cours de l'année 2007. Partant des enseignements tirés du processus de ce premier exercice, notamment les principales recommandations et les leçons tirées, le Gouvernement a lancé la revue annuelle conjointe 2009.

Sur la base des leçons tirées de l'exercice de 2008 (Cf. Encadré1), des améliorations ont été apportées dans le processus de cette année, notamment le renseignement des indicateurs, la tenue des revues sectorielles pour une meilleure appropriation du DSRP.

Encadré 1 : Leçons de première revue

Au cours de l'exercice de 2008, les points positifs ci-après ont été notés : (i) une large participation des acteurs ; (ii) une bonne coordination des activités, avec la mise en place, à côté de la CSPLP/MEF, d'un comité *ad hoc* pour faciliter le partage et l'appropriation de la démarche, la coordination des activités retenues dans la feuille de route ; (iii) un respect des étapes du processus ; (iv) des résultats consensuels sur la qualité du processus de la revue, malgré les délais très courts ; (v) une bonne implication des régions, malgré les difficultés liées à la mobilisation des moyens ; (vi) un renforcement des liens entre la stratégie et le budget avec la prise en compte des résultats de la revue, notamment le respect des engagements budgétaires et de l'alignement.

Au regard des difficultés rencontrées, on peut noter, entre autres, l'insuffisance de discussions sectorielles en raison de la nouveauté de la démarche, les difficultés de renseignement des indicateurs et le retard dans la mise à disposition des informations budgétaires.

Selon la démarche méthodologique retenue (Cf. Encadré N°2), la revue annuelle conjointe 2009 repose sur la réflexion menée par les groupes de travail par axe stratégique du DSRP. Cette réflexion a été alimentée par les contributions sectorielles et des régions.

La CSPLP/MEF a assuré le secrétariat et l'exécution des différentes activités de la revue. Elle a veillé à la coordination des interventions des structures devant contribuer à la revue puis préparé et produit les rapports de suivi pour chaque axe stratégique avec l'appui de consultants.

Le Gouvernement et l'ensemble des acteurs ont validé une liste des indicateurs pour servir de base d'évaluation et de suivi de la politique économique et sociale. Pour cette présente revue conjointe, il s'est agi d'analyser les résultats atteints en 2008 et d'expliquer les écarts, non seulement en termes de tendance (2007-2008), mais également par rapport aux objectifs-cibles fixés.

Par ailleurs, le contexte a également été marqué par la tenue de rencontres régulières d'échanges et d'informations entre le Gouvernement et l'ensemble des acteurs de développement. Ces rencontres ont pour but d'améliorer le dialogue autour de la mise en œuvre du DSRP, à travers l'exécution des actions prioritaires, du plan d'action de la déclaration de Paris et de l'Arrangement Cadre pour les Appuis Budgétaires (ACAB).

Encadré 2 : DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Le démarrage officiel de la revue 2009 est marqué par la diffusion d'une note circulaire du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances en date du 17 décembre 2008, puis, de la lettre circulaire du Premier Ministre en date du 20 janvier 2009, instruisant les sectoriels à tenir des revues ou réunions sectorielles en vue de préparer une contribution de leur secteur.

En termes de documentation, il y a tous les rapports de synthèse élaborés par la Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté (CSPLP/MEF). Des contributions bien ciblées qui sont reçues de certains services du Ministère de l'Economie et des Finances et des ministères ou services techniques. Pour l'information financière, il s'agit de la Direction de la Coopération Economique et Financière (DCEF) ; pour des dotations budgétaires allouées aux actions prioritaires du DSRP pour l'année 2008, de la Direction de la Dette et de l'Investissement (DDI) ; pour l'exécution financière des différents projets et programmes mis en œuvre en 2008, de la Direction du Budget. Dans la partie traitant de l'état de mobilisation des moyens financiers, les données financières des secteurs ont été retraitées selon la nomenclature des objectifs prioritaires du DSRP.

La Direction de la Prévision et des Études Économiques (DPEE) a produit une note sur le cadrage macroéconomique pour l'année 2008 et les perspectives pour l'année 2009. L'ANSD, dont les experts étaient largement impliqués dans tous les groupes thématiques, a contribué à la documentation des indicateurs.

Les Ministères Techniques ont livré leurs rapports des revues sectorielles, qui ont alimenté la réflexion et le rapport de synthèse du groupe de travail. Ces revues sectorielles ont permis, quant à elles, de : (i) renseigner les indicateurs dominants et plus particulièrement ceux de la liste restreinte concernant le secteur ; (ii) analyser les performances ; (iii) identifier les contraintes ; (iv) formuler des recommandations pour le secteur concerné et (v) valider le rapport de revue sectorielle.

Les régions ont fourni une contribution faisant le point sur l'état d'avancement de la SRP au niveau régional.

Chaque groupe de travail est composé de membres de Comités ministériels de suivi, des représentants des commissions de la société civile, du secteur privé, des collectivités locales et des partenaires techniques et financiers, des centres de recherche, des représentants des programmes et agences concernés. Il est dirigé par un président et un vice-président qui assurent le leadership et la pleine responsabilité du respect des termes de référence établis à cet effet.

Les modalités pratiques de fonctionnement et les termes de références spécifiques de chaque instance ont été définis et annexés à la feuille de route qui a été validée au cours de l'atelier de lancement ainsi que le calendrier de travail.

La production de la première version du rapport de synthèse a fait l'objet de discussions au sein des commissions d'acteurs (services étatiques, société civile, secteur privé, collectivités locales et partenaires techniques et financiers), pour bénéficier d'observations. Sur cette base, une seconde version du rapport de synthèse, intégrant l'essentiel des observations formulées, est ensuite produite et a fait l'objet d'une revue technique qui a été l'occasion d'harmoniser les différents points de vue entre acteurs, afin d'arriver à une version techniquement validée et consensuelle sur les résultats et recommandations.

Le rapport final est validé au plan politique par le Gouvernement et l'ensemble des partenaires lors d'un atelier au cours duquel des messages clés sont prononcés pour la mise en œuvre et le suivi du DSRP.

1.2. Situation macroéconomique

1.2.1. Analyse du cadrage macroéconomique

Au niveau international, la phase de ralentissement de l'économie mondiale, amorcée depuis 2007, s'est poursuivie en 2008. La généralisation de la morosité de l'activité économique internationale a été principalement portée par une conjoncture mondiale affectée à la fois par la conjonction de la flambée des cours des matières premières et des produits de première nécessité et la crise financière. En effet, dans les pays développés, ces chocs majeurs ont induit à la baisse de la consommation et de l'investissement, dégradé le pouvoir d'achat des ménages et provoqué un durcissement des conditions de financement de l'économie. L'Afrique subsaharienne devrait aussi connaître les contrecoups de cette crise, avec une baisse sensible de son activité économique.

Au niveau national, l'économie sénégalaise a observé un ralentissement de la croissance par rapport aux prévisions de 2008. Le taux de croissance du PIB réel est estimé à 2,5% en 2008, en forte baisse par rapport à 2007, où il avait atteint les 4,7%. Cette croissance restée positive, résulte essentiellement de la contribution du secteur primaire, suite aux performances du sous-secteur de l'agriculture. En revanche, la contribution des secteurs secondaire et tertiaire a connu une baisse dans un contexte de hausse continue des prix des produits alimentaires et énergétiques, notamment sur les huit premiers mois de l'année 2008.

L'inflation est évaluée à 5,8%, soit au même niveau qu'en 2007 à la suite d'une forte hausse des prix des produits alimentaires et des matières premières comme le pétrole. Avec ces tensions inflationnistes, l'économie sénégalaise pourrait enregistrer d'importantes pertes de compétitivité en raison essentiellement d'un différentiel d'inflation défavorable par rapport aux principaux partenaires, à l'exception de ceux de la zone UEMOA. Ce taux a dépassé largement la limite maximum du seuil communautaire de l'UEMOA (3%).

La gestion budgétaire s'est traduite par un niveau satisfaisant de recouvrement des recettes dont le montant est estimé à 1 152,1 milliards de FCFA en 2008 contre 1 100 milliards de FCFA en 2007, soit une progression de 4,7%. Toutefois, cette performance est inférieure à la moyenne des dernières années en raison principalement de la baisse de l'activité économique notée en 2008. Les dépenses totales et prêts nets sont évalués à 1 578,5 milliards de FCFA en 2008 contre 1 435,6 milliards de FCFA en 2007 ; soit une hausse de 10%. Le déficit budgétaire global (base ordonnancement) de 273,6 milliards, soit 4,6% du PIB en 2008 contre 3,5% en 2007. Il est estimé hors dons à 358,6 milliards, soit 6% du PIB en 2008. Le solde budgétaire de base (hors PPTE, IADM et Coûts temporels des réformes structurelles) présente un déficit de 50 milliards en 2008 soit 0,8% du PIB.

Les échanges avec le reste du monde, font ressortir un déficit du compte courant (dons compris) qui est estimé à 692,3 milliards de FCFA en 2008, soit 11,6% du PIB se situant au même niveau qu'en 2007. Ce déficit, hors dons, est estimé à 12% du PIB. Le compte de capital et d'opérations financières dégage un excédent de 604,7 milliards de FCFA en 2008, le solde global de la balance des paiements en 2008 est en déficit de 87,6 milliards de FCFA.

La masse monétaire intégrée est caractérisée par une baisse des avoirs extérieurs nets de 10,5%, compensée par une hausse du crédit intérieur de 10,8%. Au total, la masse monétaire a enregistré une expansion de 1,7% par rapport à 2007.

1.2.2. Analyse des indicateurs macroéconomiques du DSRP

Le sentier de croissance emprunté par l'économie sénégalaise depuis 2005 (environ 3% en moyenne) est resté en deçà du scénario tendanciel retenu lors de la formulation du DSRP_2 (en moyenne environ 5,0%), en raison principalement des chocs exogènes.

En 2008, la situation intérieure a connu une forte augmentation des importations en valeur à un moment où les exportations connaissent une baisse due notamment aux difficultés rencontrées par les ICS, les filières coton, textile, arachide et le tourisme. Pour atténuer les effets de la crise de 2008, le Gouvernement a pris des mesures budgétaires en vue de soutenir la demande de produits de base. Des mesures qui ont occasionné d'importants retards de paiements de la commande publique pour le secteur privé, moteur de l'activité économique.

La mobilisation des ressources externes pour les dépenses en capital, s'est établie à un niveau légèrement supérieur à ce qui était prévu ; tandis que l'Etat a enregistré une moins-value de 40,6 milliards dans ces prévisions de recettes pour l'année 2008. Dans ce contexte, le taux de croissance du PIB est resté proche du croît démographique (2,7%) et n'a pas atteint le scénario tendanciel du DSRP-2. En outre, la croissance notée est inférieure à la moyenne enregistrée par certains pays africains au sud du Sahara, évaluée à 5,7%¹.

Tableau 1 : Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

	2005	2006	2007	2008 Estimation
Dépenses en capital	454,7	474,9	565,3	594,7
Sur ressources internes	287,0	337,1	323,9	314,2
Sur ressources externes	167,7	137,8	203,2	222,9
Différentiel / Scénario Optimiste	0	-68,2	-88,6	-176,0
Différentiel/ Scénario Moyen	0	-42,9	-21,4	-98,2
Différentiel/ Scénario tendanciel	0	-17,4	45,8	-20,2
Taux d'investissement	25,2%	25,5%	26,8%	26,9%
Taux de croissance des importations de biens et services (en volume)	11,1%	1,1%	2,3%	7,8%
Taux de croissance des exportations de biens et services (en volume)	2%	-5,8%	-1,5%	14,2%
Taux de croissance du PIB	5,6%	2,4%	4,7%	2,5%
Taux de croissance du PIB (scénario tendanciel DSRP-2)	5,5%	4,0%	5,1%	5,1%
pour mémoire PIB nominal	4593,1	4893,4	5407,7	5934,9
Taux d'inflation	1,7%	2,1%	5,8%	5,9%
Solde budgétaire global hors dons (base ordonnancement)/PIB (courant)	-4,6%	-7,2%	-5,9%	-6%
Solde Global de la balance des paiements	-14,1	99,0	70,8	-87,6
Compte Courant Hors Dons (CCHD)	-407,3	-491,9	-650,5	-711,4
CCHD/PIB	-8,9	-10,1	-12	-12

Sources : ANSD, DPEE (juin 2009) et DSRP_2

Cette faible expansion de l'activité économique a été principalement liée, pour l'année 2008, tout au moins, aux contre-performances du secteur secondaire et au ralentissement du secteur tertiaire, dans un contexte marqué au plan interne par des difficultés de gestion des finances publiques et des tensions de trésorerie, au niveau international par la flambée des cours des produits pétroliers et alimentaires.

¹ Source : Cf. Commentaires des PTF sur la version1 du rapport

II. ANALYSE DES RESULTATS ENREGISTRES EN 2008

2. 1. Axe «création de richesses et croissance pro-pauvre»

La stratégie de création de richesse pour lutter contre la pauvreté repose sur un objectif d'une croissance économique forte, suffisante pour avoir un impact quantitatif substantiel sur la prévalence nationale et régionale de la pauvreté. Elle tient compte des secteurs dont le développement améliore durablement les revenus en milieux rural et urbain. Elle doit être portée par l'investissement et les exportations afin de générer des emplois. Le DSRP, par son caractère inclusif et global, prend en compte la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) avec l'objectif d'une croissance forte et soutenue avec des orientations sectorielles autour de grappes de convergence.

2.1.1. Stratégie de Croissance Accélérée

A la suite de la promulgation de la loi d'orientation n°2008-03 du 08 janvier 2008 et du décret d'application de la SCA, l'accent a été mis sur le lancement des activités des grappes en complément aux activités des commissions du Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI). L'implication de la société civile, la vulgarisation de la SCA dans les régions et son opérationnalisation à la base ont fait l'objet de nouvelles initiatives en 2008.

Les contraintes qui ont pesé en 2008 sur les finances publiques ont conduit à privilégier des mesures ne nécessitant pas la mobilisation de ressources financières. Au total, l'accent a été surtout mis sur la promotion de l'esprit de participation, de collaboration et de partenariat au sein des grappes.

La mise en œuvre du plan d'actions prioritaires 2008 de la SCA a montré que celles amorcées ont des niveaux d'un peu plus de 50%. En effet, les résultats enregistrés en 2008 sont les suivants :

- Pour la grappe « Agriculture – Agro Industrie », il s'agit (i) de l'organisation d'ateliers pour passer en revue les plans d'actions spécifiques aux filières et les ressources mises à disposition ; et (ii) du démarrage des programmes de formation technique.
- Pour la grappe « Produits de la Mer et Aquaculture », il s'agit (i) de l'achèvement des négociations du PACPM ; (ii) de l'immatriculation du parc piroguier ; (iii) du renforcement du bureau de contrôle des produits halieutiques ; (iv) de la mise à niveau des huit quais de pêche pilotes ; (v) de la création d'une structure d'appui conseil et de vulgarisation pour les femmes ; et (vi) de la mise en place des conditions juridiques favorables à la promotion et au développement durable de l'aquaculture.
- Pour la grappe « Textiles et Habillement », il s'agit de (i) la mise en place du CPTH ; et (ii) la révision des valeurs indicatives appliquées à l'importation des produits textiles.
- Pour la grappe « TIC et Télé services », deux actions prioritaires de 2008 sur onze ont connu un niveau d'exécution satisfaisant : (i) de la mise en place de l'observatoire des télécommunications et des TIC ; et (ii) de la création de salles informatiques équipées avec connexion à haut débit dans 200 établissements secondaires.

- Concernant la grappe « Tourisme, Industries culturelles et Artisanat d'Art », seule l'action « Réalisation d'aménagements touristiques », sur les 8 actions prioritaires retenues pour 2008, a été exécutée.

Compte tenu de la vision intégrée et transversale de la SCA dans cet axe stratégique du DSRP, d'autres actions contenues dans le plan d'actions de la SCA sont partiellement ou entièrement prises en charge dans le bilan des réformes et politiques sectorielles qui couvrent les grappes de convergence. Il s'agit notamment des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'Industries et des PME, de l'artisanat, du transport, du secteur privé, des TIC et du Tourisme.

Les contraintes majeures notées en 2008 étaient liées à la faible articulation entre les mesures identifiées dans le PA/SCA 2008 et les lignes du BCI 2008 et la non-disponibilité des coordonnateurs de grappe.

2.1.2. Développement agro-sylvo-pastoral et sécurité alimentaire

2.1.2.1. Secteur Agricole

Le secteur agricole est marqué en 2008 par la reprise de la croissance agricole avec un taux de près de 41%. La valeur ajoutée du secteur agricole a connu, sur la période 2006-2008, une croissance moyenne annuelle, en termes réels, très faible (0,07%). De fait, les performances de 2008, considérées comme une année de rattrapage, ne permettent toujours pas d'atteindre les objectifs assignés au secteur et des efforts accentués doivent être faits pour lever les principales contraintes structurelles qui l'affectent.

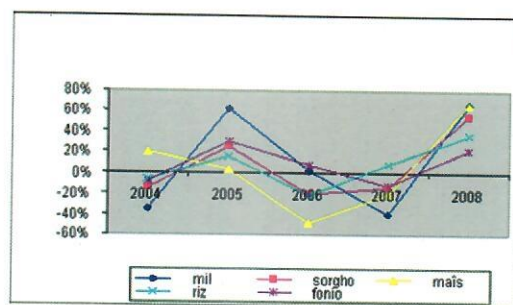
Le rapport entre la production irriguée et la production totale est passé de 18,90% en 2007 à 21,30% en 2008, dépassant l'objectif fixé en 2008 (21%). Ce résultat s'explique par l'octroi d'équipements d'irrigation, notamment dans le cadre du Programme National d'Autosuffisance en Riz. Les actions mises en œuvre dans le cadre de la politique agricole ont contribué à impulser le dynamisme du secteur, à travers une mobilisation volontariste de ressources de la part de l'Etat. Cependant, les cultures irriguées restent largement concentrées dans la région du fleuve Sénégal et pour une petite part dans le bassin de l'Anambé.

La croissance des rendements agricoles est passée d'une baisse de 19% *entre 2006 et 2007* à une hausse de 48% entre 2007 et 2008. Ce résultat s'explique en partie par la conjugaison d'une pluviométrie exceptionnelle et la mise à disposition des paquets technologiques à travers une trentaine de projets, conçus dans une perspective de développement durable.

A titre d'illustration, de 2006 à 2008, les rendements des céréales, notamment ceux du mil sorgho et du fonio ont connu une évolution en dents de scie. En effet, on constate en 2007, une baisse de 40% par rapport à l'année précédente. Par contre, l'on note une reprise en 2008 de l'ordre de 65% essentiellement justifiée par l'effort insufflé par la GOANA.

Toutefois, le maïs et le riz qui ont fait l'objet d'un suivi à travers des programmes structurés, n'ayant pas souffert du retard de mise en place des intrants, ont vu leur rendement croître en continu sur toute la période considérée.

Figure 1 : Evolution du taux de croissance des rendements céréaliers



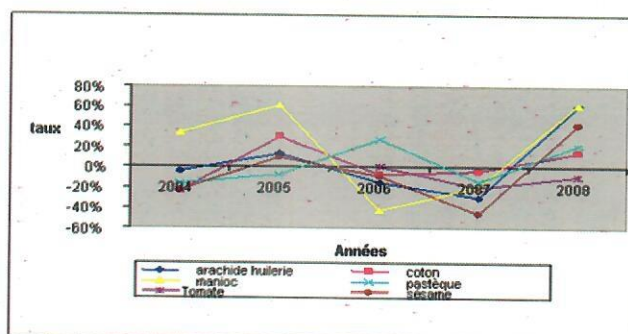
Source : DAPS/Ministère de l'Agriculture, avril 2009

S'agissant des cultures industrielles et autres cultures, l'analyse de l'évolution des tendances révèle deux groupes :

- le manioc, le niébé et le coton dont la croissance des rendements n'a pas subi un fléchissement pendant la période 2006-2007 ont observé une forte croissance en 2008.
- Pour l'arachide d'huilerie, la pastèque et le sésame, une nette amélioration des rendements a été observée en 2008 par rapport à l'année 2007.

La production céréalière a fortement progressé entre 2007 et 2008, passant de 0,8 million à 1,8 million de tonnes, portant ainsi la couverture céréalière de 33,7% à 69%. Ce résultat dépasse les prévisions qui étaient de 1,7 million de tonnes. Dans ce domaine, des actions vigoureuses ont été réalisées dans le cadre des programmes de relance des cultures vivrières, d'appui à la sécurité alimentaire, d'appui à l'autosuffisance en riz, du programme spécial Mil et Sorgho, du programme spécial Manioc, du renforcement du stock sécurité alimentaire et du Programme spécial Sésame.

Figure 2 : Evolution du taux de croissance des rendements des cultures industrielles et autres cultures



Source : DAPS/Ministère de l'Agriculture, avril 2009

Par ailleurs, on note une augmentation du revenu des producteurs. En effet, le taux de croissance du revenu des producteurs est passé à 22,2% entre 2007 et 2008, après une baisse constante entre 2005-2007.

En dépit de ces efforts et des résultats obtenus, le monde rural continue à dépendre de la pluviométrie, comme l'atteste le rapport annuel entre superficies irriguées et superficies totales cultivées, qui est de l'ordre de 2,9%. Il s'y ajoute les autres contraintes dont la saturation et la dégradation des ressources naturelles (terres, pâturages, ressources halieutiques, salinisation des sols, avancée du biseau salé dans la zone des Niayes, etc.).

L'environnement de la production agricole reste marqué, entre autres, par (i) l'accès difficile au système de crédit, (ii) l'indisponibilité ou l'inaccessibilité de semences de qualité en quantité suffisante, (iii) l'obsolescence du matériel agricole et (iv) les rigidités et les difficultés d'application de la loi sur le domaine national.

2.1.2.2. Sous-secteur de l'élevage

Afin de garantir la sécurité alimentaire et améliorer les revenus des pasteurs et agro-pasteurs, des performances ont été notées pour l'année 2008, avec le relèvement durable de la productivité du sous-secteur de l'élevage entre 2007 et 2008.

La production nationale de lait, estimée en 2008, à 145,9 millions de litres, a augmenté de 8,6 millions de litres (+6,2%), dépassant légèrement l'objectif fixé (143 millions de litres). Cette augmentation s'est faite parallèlement à la baisse des importations de 8,9% et la filière locale semble en avoir bien profité puisqu'elle a maintenu sa tendance haussière depuis 2005.

La production de viande et d'abats, estimée pour l'année 2008 à 152 255 tonnes, a augmenté de 14% par rapport à l'année 2007, mais est légèrement en baisse par rapport à l'objectif de 2008 (161 000 tonnes). Cette évolution résulte essentiellement des performances des filières bovine et avicole, dont la part dans la production totale est de 43% et 27%, respectivement. La production de viande bovine a crû de 34% et celle de viande de volaille de 11%, cette dernière étant fortement tirée par l'aviculture moderne, la production de l'aviculture traditionnelle n'ayant pas évolué.

L'augmentation de la production de viande et d'abats s'est également conjuguée à une forte baisse des importations (27%), avec une hausse de la production locale de viande de 31% en moyenne par an (3 749 tonnes).

Pour la production de lait et de viande, l'augmentation enregistrée résulte notamment des nouvelles mesures portant sur l'amélioration des races bovines pour la production laitière et l'arrêt depuis 2005 des importations de poulets à la suite de la menace de la grippe aviaire pour la filière avicole. La filière cuirs et peaux a, quant à elle, bien tiré profit des effets induits du PACP pour l'amélioration de la qualité des produits.

La production d'œufs de consommation a progressé de 51%, maintenant sa tendance haussière depuis l'année 2005, avec une augmentation annuelle moyenne de 23%, soit 94 millions d'unités.

Par contre, de faibles résultats ont été enregistrés en ce qui concerne la couverture vaccinale, avec des taux insuffisants par rapport à l'objectif (80%), conforme à la norme internationale de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) animale. Ces contre-performances tiennent essentiellement à l'insuffisance des crédits alloués, qui ne permettent pas de réaliser cet objectif. La faiblesse du taux réalisé dans la lutte contre la maladie de Newcastle, s'explique par l'indisponibilité du vaccin utilisé.

Globalement, les résultats sont jugés satisfaisants, grâce aux bonnes conditions d'élevage favorisées par un bon hivernage et des mesures d'appui visant à améliorer l'environnement de la production du sous-secteur.

Les atouts majeurs qui ont contribué à l'atteinte de ces résultats restent la GOANA, dans le cadre de laquelle, entre autres, l'aliment de bétail a été mis à disposition dans certaines zones d'élevage ; la disponibilité de pâturages et l'intervention du PEPAM et de la Coopération décentralisée. Cependant, des contraintes structurelles diverses persistent, empêchant de tirer pleinement parti du potentiel du secteur. Elles concernent l'accès difficile à l'eau, dû à l'insuffisance d'ouvrages hydrauliques ; la fréquence des feux de brousse et des vols de bétail ; l'existence de maladies transfrontalières émergentes et réémergentes ; l'absence de circuits modernes de collecte, de transformation et de commercialisation des produits animaux ; l'organisation insuffisante et la faible professionnalisation des acteurs des différentes filières de production et l'insuffisance des ressources humaines au niveau des services d'élevage.

2.1.2.3. Pêche et Aquaculture

Pour le sous-secteur de la pêche, le principal enjeu de la politique sectorielle est la régénération de la rente halieutique et l'accroissement de la valeur ajoutée des activités à terre. En articulation avec la lettre de politique sectorielle et relativement à la gestion durable et à la restauration des ressources halieutiques et de leurs habitats, les résultats suivants ont été notés :

- (i) l'immatriculation physique et informatisée n'a pas connu de résultats tangibles (moins de 10% du parc a été immatriculé) ;
- (ii) en 2008, le permis de pêche artisanale n'a pas connu une mise en œuvre satisfaisante ;
- (iii) au 31 décembre 2008, les plans d'aménagement du poulpe, de la crevette profonde, de la crevette blanche et du cymbium n'ont pas été adoptés et mis en œuvre. Le seul avancement notable concerne le plan d'aménagement des démersales profondes dont l'élaboration a commencé (phase diagnostic) ;
- (iv) la création d'aires marines protégées et de récifs artificiels.

Les activités d'aquaculture ont généré une chaîne de création de valeur ajoutée importante et contribué, à la stratégie de croissance accélérée de la grappe « produits de la mer et de l'aquaculture ». L'Agence Nationale de l'Aquaculture a élaboré, en 2008, un plan quinquennal de développement de l'aquaculture (2009-2013) qui vise à améliorer la contribution du secteur à la sécurité alimentaire, à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

Les contraintes du sous-secteur, rencontrées en 2008 dans l'exécution des projets et programmes sont relatives, entre autres, à (i) la faible mobilisation des crédits d'investissement pour les deux sous-secteurs ; (ii) la lourdeur des procédures administratives et financières des bailleurs de fonds, (ii) les déficiences dans le management des projets et programmes et (iii) la faiblesse des capacités techniques des institutions publiques et privées, face aux questions relatives à l'aménagement et à la cogestion.

2.1.3. Artisanat, développement industriel et mines

2.1.3.1. Promotion de l'artisanat

La modernisation des circuits de production et de commercialisation s'est poursuivie en 2008. Les actions menées à ce titre ont concerné : l'amélioration des capacités des acteurs, l'échange d'expériences et la promotion des produits artisanaux, mais également la construction et la réhabilitation de villages artisanaux. La valorisation du tissage artisanal a bénéficié de l'aménagement de 3 sites, de la mise en place du matériel et outillage ainsi que l'organisation de campagnes IEC.

Dans le cadre de l'amélioration du système de formation, d'apprentissage et de perfectionnement, les résultats ont été significatifs pour l'année 2008. La formation a touché 4 300 artisans dont 2 800 femmes, soit 65,12% dans 25 spécialités en 2008. Les organisations d'artisans se sont, elles aussi, investies dans la formation orientée vers les techniques de production, le management et l'alphabétisation dans les langues nationales et dans la fourniture de services sociaux telles que les coopératives d'habitat. Les chambres de métiers et d'artisanat ont bénéficié d'appui en IEC.

Au cours de cette année, la principale contrainte rencontrée par l'Artisanat est la faiblesse des moyens financiers effectivement mobilisés pour le développement du secteur. De plus, l'absence de coordination des programmes et projets exécutés par les partenaires techniques et financiers concourt actuellement à la dispersion des informations.

2.1.3.2. Densification du tissu industriel et développement des PME/PMI

La Politique de Redéploiement Industriel est composée de deux volets : le développement industriel endogène et la mise à niveau des entreprises à travers la valorisation des potentialités locales. Le Programme national Plateformes Multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté, entamé en mars 2008, a enregistré des activités de démarrage en 2008.

Par ailleurs, la restructuration de l'appareil industriel se poursuit avec le programme de mise à niveau qui a concerné en 2008, 42 entreprises, ce qui est en deçà de l'objectif de 60. En ce qui concerne la mise à niveau spécifique, des missions de pré-diagnostic d'entreprises ont été effectuées.

Les résultats notés en 2008 sont relatifs au vote de la loi d'orientation pour la promotion et le développement des PME (loi n°2008-29 du 28 juillet 2008) ; et le démarrage de l'élaboration de la Lettre de Politique Sectorielle des Petites et Moyennes Entreprises (LPS-PME).

Dans le cadre de l'appui et l'accompagnement de PME dans leur développement, 671 micro et petites entreprises ont bénéficié de renforcement de capacités par l'ADEPME. L'accès aux services de conseils a permis à plus des deux tiers des PME encadrées d'accéder à des financements. Des résultats importants ont été aussi notés dans le cadre de la promotion de l'employabilité des jeunes en milieu urbain avec 400 PME encadrées, 18 conseillers de proximité appartenant aux organisations patronales et formés aux services BDS et 1 213 actions d'appui réalisées grâce au programme PEJU et l'ADEPME.

2.1.3.3. Sous-secteur des mines

Le Programme d'Appui au Secteur Minier (PASMI), a contribué largement à la promotion du secteur des mines et carrières, grâce aux réalisations importantes en 2008 en géophysique

aéroportée du Sénégal oriental, en cartographie du bassin sédimentaire actualisant la carte géologique du Sénégal et avec la mise en place d'un centre de documentation et du cadastre minier.

En rapport avec la gestion de l'environnement et la réhabilitation des mines et carrières, des comités sont constitués pour le respect des normes environnementales dans les projets d'exploitation de l'or de Sabodala, d'exploitation du fer et du projet Zircon Grande Côte. La Société d'Exploitation des Phosphates de Matam a produit, en 2008, 20 000 tonnes de phosphates naturels mis à la disposition du secteur agricole.

Par ailleurs, le projet d'appui à l'orpaillage dont l'objectif est d'améliorer de façon durable les conditions de vie des orpailleurs a mis en œuvre des activités importantes durant l'exercice 2008. C'est dans ce cadre que l'état des lieux et la base de données de l'orpaillage ont été réalisés pour disposer d'informations fiables sur les bénéficiaires en vue de rationaliser l'appui/conseil. Des activités d'assistance technique ont aussi été menées pour garantir une exploitation durable des ressources ainsi que des ateliers de sensibilisation sur la santé et l'environnement dans les zones d'orpaillage, en plus du développement des services sociaux de proximité. Ce programme a permis de mener l'étude sur le statut légal de l'orpailleur et d'effectuer l'évaluation du potentiel de micro-financement dans le cadre de la formalisation des activités d'orpaillage.

L'une des contraintes majeures notées dans le secteur minier réside dans la lourdeur des investissements, l'incertitude liée à la fluctuation des cours mondiaux des prix des matériaux et la découverte d'un gisement rentable. Au niveau de l'administration minière, on note : (i) l'insuffisance de moyens humains et matériels ; (ii) la faiblesse de motivation du personnel ; et (iii) les difficultés de mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités. Il s'y ajoute le cas spécifique des activités d'orpaillage (méconnaissance des textes réglementaires, lourdeur des démarches administratives, dispositions fiscales contraignantes et chères).

2.1.4. Activités du Tertiaire

2.1.4.1. Secteur Commerce

Dans le cadre de la politique qui vise une meilleure pénétration des produits sénégalais dans le marché extérieur, il est noté un renforcement du contrôle de la qualité des produits, pour respecter les normes en vigueur. Le Laboratoire national de la Direction du Commerce Intérieur a analysé 714 échantillons.

Pour améliorer le pouvoir d'achat des ménages suite à la flambée des prix de première nécessité, le projet des magasins de référence a débuté en 2008, par la mise en place d'un réseau intégré de distribution. Bien que l'objectif soit d'installer plus de 600 magasins, 24 seulement ont pu être réalisés en 2008.

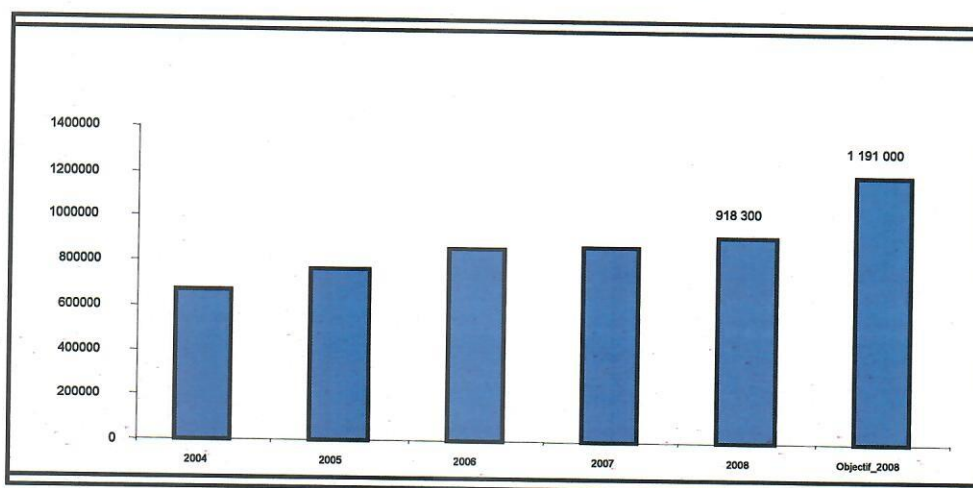
Par ailleurs, un ambitieux programme de construction d'infrastructures de stockage et de séchoirs d'oignons sur l'ensemble du territoire national, a été initié par l'Agence de Régulation des Marchés. L'objectif visé, à terme, est de permettre aux producteurs d'accroître de manière substantielle les niveaux actuels de la production nationale et d'obtenir de meilleurs prix de cession. La première phase de ce programme a permis la réalisation de 25 magasins dans la vallée, dans les Niayes et dans le Ndiombato pour une capacité globale de 530 tonnes d'un coût total de 277 millions de FCFA.

Dans le cadre des négociations d'un Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne, l'Afrique de l'Ouest a engagé d'importants chantiers, notamment la détermination d'un calendrier de libéralisation ; l'élaboration d'une liste de produits sensibles et d'un programme APE pour le développement (PAPED). Au niveau national, un Comité National des Négociations Commerciales Internationales suit ces questions et des études de faisabilité ont été menées sur le volet développement des APE (le besoin de financement du Sénégal est estimé à 460 milliards de FCFA, déclinés en 36 projets) et sur la désignation des produits sensibles (près de 70% des produits proposés par le Sénégal ont été retenus dans la liste régionale CEDEAO).

2.1.4.2. Secteur du Tourisme

Dans le cadre de la sauvegarde et de la valorisation du potentiel touristique national, le nombre d'entrées de touristes par an a baissé de 272 700 visiteurs par rapport aux prévisions de 2008. Le projet de mise en place du système de suivi des informations touristiques, avec les équipements est en cours.

Figure 3 : Nombre d'entrées de touristes par an



Source : Revue sectorielle, Ministère du Tourisme, avril 2009

Quant au programme d'Aménagement et de réhabilitation de sites touristiques, deux plans d'Aménagement et de Développement Touristique sont disponibles. Il s'agit de la Grande Côte Nord et du delta du Saloum.

En valorisant ces atouts et en exploitant sa position de leader ouest africain, le Sénégal dispose de nombreux produits touristiques. Plusieurs régions ont connu un accroissement du nombre de touristes.

Parmi les principales contraintes rencontrées par le secteur, on peut noter : (i) l'enclavement de certaines zones avec le mauvais état des voies d'accès, (ii) l'insuffisance du budget de promotion de la destination Sénégal (iii) les difficultés de fonctionnement des organisations du secteur, (iv) la crise financière internationale qui n'a pas favorisé la demande, (v) l'assainissement des sites touristiques et (vi) l'insuffisance de certaines infrastructures (aéroports intérieurs).

2.1.4.3. Technologies de l'Information et de la Communication

Le taux de pénétration du téléphone est passé à 50,94% en 2008, contre 38,97% en 2007, soit une hausse de près 12 points, grâce à la téléphonie mobile. Tandis que la hausse du taux de pénétration de l'Internet reste très faible de 0,10 point (0,43% en 2008, contre 0,33% en 2007).

Sous ce rapport, les réformes et politiques publiques mises en œuvre dans le secteur des TIC visent notamment (i) le démarrage du processus de mise en œuvre du projet pilote de service universel de Matam dont les phases d'études et de sélection du prestataire sont totalement bouclées ; (ii) la mise à disposition, en fin 2008, d'un montant de plus de 10 milliards de FCFA au Fonds de Développement du Service Universel des Télécommunications (FDSUT) créé par décret n° 2007-593 du 10 mai 2007 en vue d'accompagner les opérateurs dans la mise en œuvre de la desserte rurale ; (iii) l'achèvement de la libéralisation du marché des télécommunications, en 2008.

Les autres actions mises en œuvre en 2008 concernent l'extension de l'Intranet gouvernemental vers l'Intranet administratif, la réalisation du projet de création de centres multimédia, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de formation adaptée aux besoins des TIC et d'appui aux entreprises de télé-services en milieu rural et la poursuite de la mise en œuvre du programme « Centres de Recherches et d'Essais » qui a permis la formation de plus de 3 000 personnes de toutes les tranches d'âge aux techniques d'assemblage des ordinateurs, à l'utilisation des technologies alternatives (WIFI, CPL, Excel, maintenance, Infographie), au développement et à l'utilisation des logiciels libres et éducatifs.

Toutefois, le secteur des TIC continue de connaître quelques contraintes dont les principales sont : (i) l'absence d'un document de référence pour la stratégie nationale de développement des TIC ; (ii) le retard dans la mise en œuvre du Fonds de Développement du Service Universel dont le décret fixant les modalités de mise en œuvre a été adopté en 2007 ; (iii) le faible taux de mobilisation de ressources financières ; (iv) le niveau relativement élevé des tarifs d'accès aux services de télécoms/TIC et (v) l'absence d'un observatoire permettant de définir les indicateurs du secteur.

2.1.4.4. Développement des sports et des loisirs

La contribution du sport à la création d'emplois se mesure à travers la construction d'infrastructures sportives et la création d'emplois directs. Dans ce cadre, il y a l'important programme d'infrastructures sportives, en cours, qui a permis, en 2008, la réhabilitation de 7 infrastructures. Le nombre d'infrastructures sportives construites n'a pas évolué en 2008, du fait de la non-réalisation de l'Arène nationale pour la lutte.

En l'absence d'un cadre réglementaire pour le sport professionnel, il n'existe pas de clubs ou de sportifs professionnels. Toutefois, l'activité sportive induit de nombreux emplois et la création de structures dans et autour du sport comme la lutte, les courses hippiques, les sports équestres ainsi que les arts martiaux et les sports de combat.

Les contraintes notées dans ce secteur sont notamment : (i) une dépendance trop forte vis-à-vis des ressources publiques ; (ii) une insuffisance des infrastructures et des équipements de base (iii) une faiblesse de la maintenance entraînant une dégradation prématurée des infrastructures, (iv) un cadre juridique peu adapté au contexte sportif en constante mutation (v) un déficit de cadres administratifs et techniques dans l'accompagnement du développement du secteur et (v) un faible développement des infrastructures au niveau des collectivités locales.

2.1.4.5. Secteur de la Culture

Dans le cadre de la promotion des entrepreneurs, acteurs et agents culturels, les résultats enregistrés restent encore faibles. Le taux annuel de recouvrement des droits maîtrisés est moyen, indiquant toutes les difficultés rencontrées de ce point de vue, notamment la piraterie des œuvres d'art. De manière générale, les grands diffuseurs de produits culturels (particulièrement les médias) ne se conforment pas à la réglementation, se limitant à ne verser que les contributions forfaitaires en lieu et place du paiement des droits calculés sur la base d'un taux sur leur budget.

Pour ce qui est de la prise en charge des expressions culturelles, les résultats traduisent un déséquilibre entre Dakar et les autres régions. En effet, plus de la moitié des montants (282.904.090 FCFA) pour environ 1/3 des manifestations (avec 61 parrainées) a été accordée à la région de Dakar.

En effet, l'insuffisance des ressources financières a induit un ralentissement de l'atteinte de l'objectif stratégique de promouvoir la diversité des expressions culturelles. Ceci résulte, en partie, de l'insuffisance des aménagements d'infrastructures culturelles à travers le territoire national.

La principale contrainte rencontrée est l'insuffisance des moyens alloués au secteur, moyens qui demeurent en amont de toutes les activités à réaliser. En définitive, les différentes composantes du Secteur de la Culture ont été beaucoup éprouvées, durant l'année 2008, par la modicité des allocations budgétaires et les ponctions répétées.

Cependant, la création en fin 2008 d'un Service des Etudes, de la Prospective et de la Planification est une réponse institutionnelle aux exigences de gestion axée sur les résultats, de contrôle basé sur le suivi-évaluation et de fiabilité des informations posées par l'intégration du secteur culturel dans le DSRP.

2.1.5. Secteurs d'appui à la création de richesses

2.1.5.1. Transport et mobilité

Dans ce secteur, les objectifs recherchés n'ont pas été atteints en 2008. En effet, les résultats enregistrés à travers les indicateurs retenus montrent un décalage entre les réalisations de 2008 et les objectifs associés. Le nombre de km de pistes de désenclavement construites en milieu rural a connu une baisse, passant à 277,5 en 2008, contre 373 en 2007. De même, le nombre de km de route revêtue a connu une évolution baissière pour atteindre 301,2 km en 2008 contre 337,5 km fixés comme objectif.

Les actions menées ont concerné, en matière de mobilité, la construction et/ou la réhabilitation de routes en terre, de routes bitumées et de terres. Plusieurs projets prévus n'ont pas encore démarré. Pour la qualité des déplacements, le programme d'entretien périodique a concerné 115 km de routes revêtues.

Grâce à l'appui des PTF, un important programme de réhabilitation et d'entretien périodique du réseau routier a été exécuté. Toutefois, ces ressources sont insuffisantes pour rattraper le retard d'investissement et d'entretien. Les besoins de mise à niveau sont estimés à près de 200 milliards de FCFA. En 2008, sur une allocation budgétaire de 19,5 milliards de F CFA, seulement 9,6 milliards ont été mobilisés. Ce gap va affecter les résultats en matière d'entretien routier. Des études techniques ont porté environ sur 590 km de pistes de désenclavement dans les régions.

2.2.1.3. Lutte contre l'analphabétisme et promotion des langues nationales

Dans le cadre de la lutte contre l'analphabétisme, un enrôlement global de 83 529 apprenants a été enregistré en 2008 sur une prévision de 92 893, soit un gap de 9 364 en valeur absolue et un taux de réalisation de 89,9%. Le résultat annuel (83 529 en 2008) comparé à celui de 2007 (62 223) montre une évolution de 21 306 apprenants, soit une augmentation de 34,2% des effectifs enrôlés. La part des femmes dans les effectifs enrôlés 79,2% (66 208) a permis d'atteindre l'objectif annuel fixé à 63,2% en 2008. L'insuffisance de la performance annuelle des effectifs enrôlés (taux de réalisation de 88,73%) est liée entre autres à une insuffisance des ressources mobilisées. Le budget n'a pu être mobilisé à temps du fait de la lenteur des procédures.

2.2.1.4. Promotion de la formation professionnelle orientée vers le marché du travail

La mise en place d'écoles de formation professionnelle privées a permis d'augmenter les effectifs à hauteur de 6% dans le domaine de l'éducation qualifiante, dépassant de 3 points l'objectif global.

Le faible taux d'exécution des constructions et réhabilitations prévues dans le BCI, l'obsolescence des équipements et l'insuffisance de postes de travail fonctionnels et d'équipements sont à l'origine de la stagnation des effectifs dans le public.

2.2.2. Santé et Nutrition

Le sous-secteur de la santé constitue une priorité dans le cadre des OMD. Pour atteindre cet objectif, l'année 2008 a été marquée par l'élaboration du PNDS-II (2009 2018).

2.2.2.1. Qualité, accès et offre de services de santé dans les régions les plus pauvres

Le taux de consultation primaire globale (curative et préventive) est de 58% en 2008⁴, contre 60% en 2007. Cette baisse s'explique notamment par la difficulté des populations rurales à accéder aux services de santé spécialisés.

Les contraintes dans l'accès aux services de santé sont d'abord d'ordre institutionnel et portent entre autres sur les aspects suivants : (i) le retard dans l'exécution des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de santé et la non-fonctionnalité de certaines structures sanitaires de référence (bloc SONUC, CREN,...) ; (ii) la difficulté de fidéliser le personnel qualifié dans les zones difficiles ; (iii) la faible implication et/ou capitalisation de l'apport du secteur privé ; (iv) la vétusté de la logistique et les ruptures de stocks de vaccins et de médicaments essentiels et (v) l'inexistence de certains médicaments spécifiques aux affections chroniques dans les structures publiques de santé.

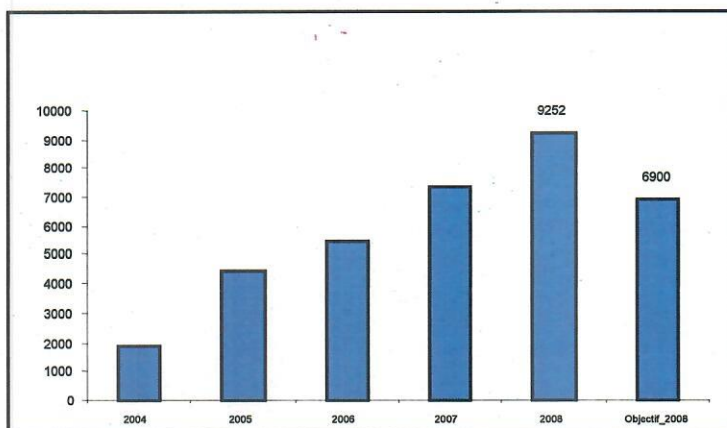
2.2.2.2. Prévention et prise en charge du VIH/SIDA

Les résultats portant sur la fréquentation des CDVA et SDVA et la prise en charge des malades se sont tous établis à des niveaux supérieurs aux objectifs fixés. Le nombre de personnes fréquentant les CDVA et SDVA s'est accru de 59,75% en 2008, contre un objectif fixé à 22,73%. La décentralisation du dépistage dans les postes de santé a eu un effet positif sur l'identification des malades.

⁴ Donnée provisoire : les statistiques du quatrième trimestre et les données sur les consultations dentaires ne sont pas encore comptabilisées.

Le nombre de malades du SIDA mis sous ARV s'élève à 9 252 individus en 2008, contre 7 325 en 2007, soit une augmentation de 1 927 personnes. Ces résultats s'expliquent d'une part, par l'importance des ressources mises à disposition, et d'autre part par l'intégration des stratégies multidimensionnelles. Ainsi, par rapport à l'objectif de 6 900 individus qui était projeté pour 2008, le résultat est plus que satisfaisant. Cependant, des difficultés persistent encore dans le maillage du territoire, notamment au niveau de la région Sud du pays, où on note un faible niveau de traitement ARV des malades, une forte prévalence du VIH/sida et un faible taux de dépistage des groupes vulnérables.

Figure 10 : Evolution de la prise en charge des malades du SIDA

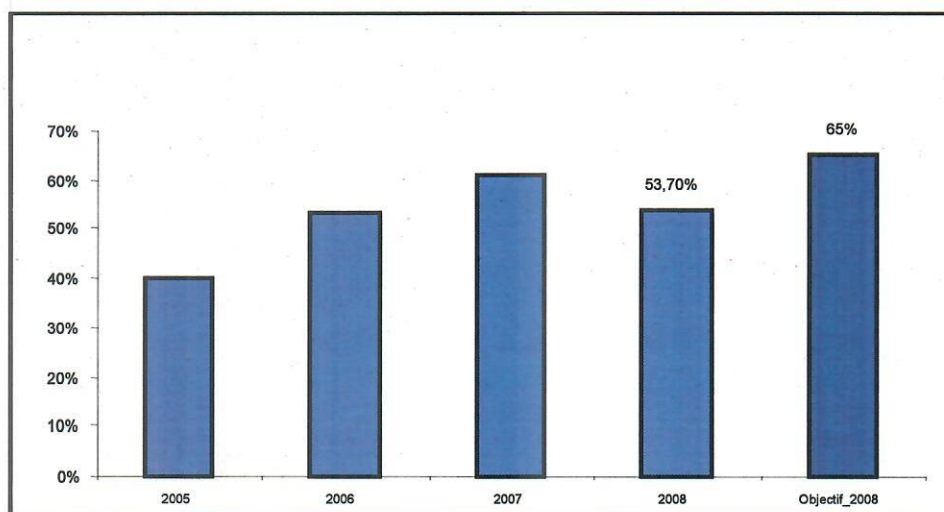


Source : Rapport revue Santé 2008 (CAS/PNDS, avril 2009)

2.2.2.3. Prévention et lutte contre le paludisme

Le taux de couverture en TPI 2 réalisé en 2008 est de 53,7% et reste en dessous de la cible de 65% prévue en 2008, soit un écart de 11% en moins par rapport à l'objectif visé. Cela s'explique entre autres, par le fait que les bénéficiaires des CPN ne sont pas assidues dans les structures de suivi.

Figure 11 : Taux de couverture en TPI 2



Source : Rapport revue Santé 2008(CAS/PNDS, avril 2009)

Le taux de morbidité proportionnelle palustre a été ramené ces deux dernières années, sous la barre des 25%, après qu'il a stagné pendant plus de 10 ans entre 33 et 35%. Ceci s'explique en grande partie par un nouveau traitement contre le paludisme réputé plus efficace et accessible aux pauvres, avec un coût de 150 FCFA chez les enfants et 300 FCFA chez les adultes.

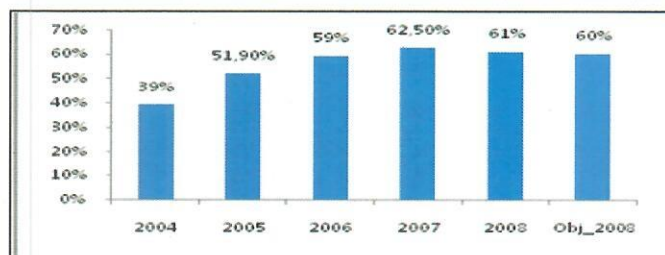
2.2.2.4. Santé maternelle et infanto-juvénile

La lutte contre les mortalités maternelle et infanto-juvénile se poursuit à travers la mise en œuvre de la feuille de route multisectorielle 2006/2015. Les résultats enregistrés sont satisfaisants par rapport aux objectifs fixés.

Le taux de consultation prénatale est passé à 88,23% en 2008, contre 74% en 2007. La couverture a donc progressé de manière significative. Les prévisions de l'année sont atteintes traduisant une utilisation satisfaisante des structures de santé pour la consultation prénatale.

La proportion d'accouchements effectués dans les formations sanitaires (assistés par du personnel formé), est passée à 61% en 2008 contre 62,5% en 2007. L'objectif fixé en 2008 a donc été atteint, malgré cette légère baisse.

Figure 12 : Proportion d'accouchements effectués dans les formations sanitaires

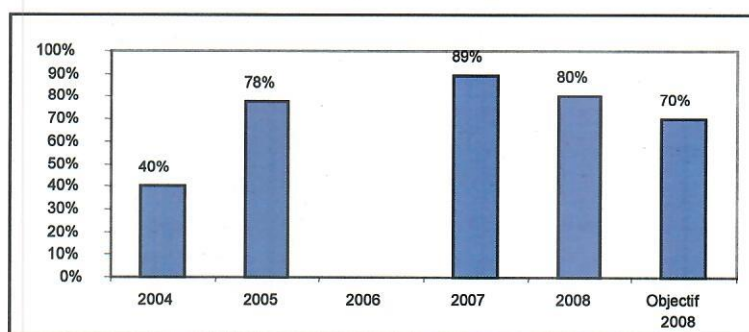


Source : Rapport revue Santé 2008(CAS/PNDS, avril 2009)

Ce résultat a été possible grâce à la poursuite de l'implantation de blocs opératoires au niveau des centres de santé, rendant accessibles les Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence Complets (SONUC).

En 2008, 80% des enfants de 0 à 11 mois étaient complètement vaccinés, pour un objectif de 70%. Toutefois, cette réalisation est inférieure à celle de 2007 qui était de 89%, soit une baisse de 9 points de pourcentage. Le taux de vaccination en PENTA 3 est de 88% en 2008 pour un objectif d'au moins 85%. Même si l'objectif a été atteint, ce résultat reste en deçà de son niveau de 2007 où le taux affichait une performance de 94%.

Figure 13 : Taux d'enfants de 0-11 mois complètement vaccinés



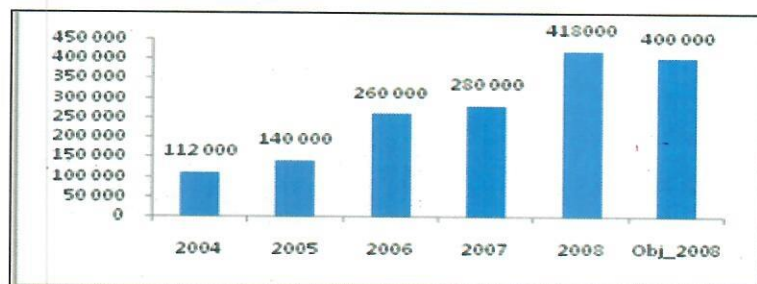
Source : Rapport revue secteur Santé 2008, (CAS/PNDS, avril 2009)⁵

⁵ En 2006, il n'y a pas de données.

2.2.2.5. Situation nutritionnelle des femmes et des enfants

Le nombre d'enfants 0 à 5 ans bénéficiant d'une surveillance de l'état nutritionnel au niveau communautaire a atteint 418 000 en 2008, contre 280 000 en 2007, soit une augmentation de 49,3%, en valeur relative. Ce résultat enregistré en 2008 dépasse l'objectif fixé qui était de 400 000 enfants. Il faut noter que la phase II (2007-2011) du PRN se poursuit avec comme objectif d'étendre son expérience à plus grande échelle, notamment en milieu rural.

Figure 14 : Nombre d'enfants 0-5 ans bénéficiant d'une surveillance de l'état nutritionnel



Source : Rapport revue Santé 2008(CAS/PNDS, avril 2009)

Par ailleurs, dans le secteur de la Santé, un nouveau partenariat, jugé positif, est noté avec les ONG et le secteur privé. L'apport du privé en matière de santé n'est pas optimisé. Il subsiste encore à cet égard des limites dans la politique de contractualisation.

Du point de vue de la mise en œuvre du PNDS-I, il a manqué de la cohérence et de la précision quant au rôle des différents acteurs. Cette limite a été à l'origine de plusieurs dysfonctionnements tels que le non-respect des délais de livraison des plans opérationnels annuels, le manque de description des procédures de validation de ces plans et l'insuffisance des financements mobilisés pour leur exécution. Le suivi a été rendu difficile par l'absence d'un plan de suivi-évaluation.

Les contraintes qui entravent la bonne exécution des activités de nutrition relèvent, entre autres, de : (i) la difficulté de mobilisation des ressources financières et (iii) des lourdeurs dans les procédures (manque d'harmonisation des procédures des partenaires au développement et lourdeurs dans le processus de remboursement des prestations servies).

2.2.3. Habitat et Cadre de vie

2.2.3.1. Parcelles viabilisées et logements sociaux construits

Le sous-secteur a enregistré un recul assez important. En 2008, le nombre de nouvelles parcelles viabilisées s'est établi à 2 416 contre 4 545 en 2007, très en deçà de l'objectif annuel des OMD (9 250).

La mise en œuvre de la politique sectorielle a été retardée par la non-exécution du projet de création d'un fonds de viabilisation devant permettre aux promoteurs privés et publics de réaliser de vastes programmes d'aménagement foncier à des conditions compétitives, ce qui risque de constituer un sérieux handicap pour la promotion immobilière.

La principale contrainte du sous-secteur est le non démarrage du programme « Une famille, un toit » qui devrait permettre aux promoteurs immobiliers de réaliser de grands projets avec l'appui de l'Etat (mise à disposition gratuite d'un titre foncier viabilisé).

2.2.3.2. Personnes relogées

Dans le cadre de l'éradication des bidonvilles et de l'habitat précaire, 27 750 personnes ont été relogées dans des habitats décents en 2008. Ces réalisations sont en deçà des objectifs annuels retenus dans le cadre des OMD (73 575 personnes).

Le démarrage du programme « Villes du Sénégal sans bidonvilles » et le renforcement des moyens du plan « Jaxaay » devraient permettre de faire des progrès substantiels.

2.2.3.3. Aménagement du territoire

La superficie totale des espaces verts aménagés sur l'ensemble du territoire pour l'année 2008 est de 2 000 hectares, soit un taux de 3,55 m² par habitant⁶.

En outre, plusieurs régions ont élaboré ou actualisé leur Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) (Fatick, Thiès, Louga, Diourbel, Ziguinchor et Tambacounda) en 2008.

Les contraintes du secteur sont :

- la faible participation des sociétés concessionnaires à la viabilisation des ensembles immobiliers;
- la marginalisation du secteur de l'habitat rural.

Par ailleurs, l'absence de dispositifs de suivi-évaluation au sein des services opérationnels en charge de l'habitat et de l'aménagement du territoire explique les difficultés de renseigner certains indicateurs pour rendre compte des performances.

2.2.4. Environnement et Ressources Naturelles

Un objectif majeur de ce secteur est de promouvoir un développement durable.

En matière de promotion d'une gestion rationnelle des ressources naturelles et de conservation de la biodiversité, il a été procédé au suivi périodique de l'effectif des espèces, au dénombrement des espèces d'avifaune. Néanmoins, les prévisions de 2008 n'ont été que partiellement réalisées.

Le ratio reforestation/déboisement a été porté à 1,25 en 2008 contre 1,08 en 2007. Ainsi, l'objectif de 2008 a été atteint, grâce aux efforts de lutte contre la désertification et de sauvegarde de la faune et de la flore (reboisement, mise en défens, régénération naturelle, aménagement pour la production durable des forêts).

La quantité de biomasse consommée par les feux de brousse est évaluée à 952 900 tonnes de matière sèche en 2008 contre 753 900 tonnes en 2007, soit une hausse de 26,4%.

Les actions réalisées en matière d'aménagement forestier, ont permis de domicilier à partir de 2008, la totalité du quota de charbon de bois dans les zones aménagées. Pour cette année, le plan d'aménagement participatif de la forêt de Kandiator (54 179 ha) a été finalisé. La quantité de charbon de bois tirée des zones aménagées est évaluée à 67,61%. Ce niveau d'exécution s'explique par l'évacuation des dépôts de la campagne 2007, les difficultés de déplacement des exploitants classiques des zones non-aménagées vers les nouvelles zones aménagées et la précocité de l'installation de l'hivernage.

⁶ Le taux obtenu est le rapport entre la superficie totale des espaces verts urbains aménagés et le nombre total d'habitants à l'échelle nationale.

En termes de reconstitution, de conservation et de protection des ressources forestières, de la faune et de son habitat, les réalisations provisoires sont chiffrées à 12 896 ha de terres reboisées (dont 5 000 ha dans le cadre de la Grande Muraille Verte), 2 997 km de pare-feux ouverts et 5 251 km entretenus, 4 680 ha de mise en défens et 2 948 ha de régénération naturelle assistée.

Des efforts importants ont été faits en ce qui concerne la valorisation des ressources sauvages. A cet effet, 40 microprojets d'apiculture durable sans feu ont été mis en place, 40 foyers améliorés ont déjà été mis à la disposition des populations et 500 autres sont en cours de confection pour 15 villages.

La proportion de Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) relatifs aux études d'impact environnemental a été de 17% conformément à l'objectif visé.

Des efforts ont été faits pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Un réseau de surveillance de la qualité de l'air est mis en place. Par ailleurs, la quantité de substances appauvrissant la couche d'ozone a été ramenée à 10 t en 2008. En matière de contrôles techniques effectuées sur l'observation des règlements par les établissements classés, 260 installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ont fait l'objet d'une inspection pour une amélioration de leur environnement.

Pour la sauvegarde de l'environnement marin et côtier, d'importants travaux ont été entrepris pour protéger le trait de côte contre l'érosion côtière. Pour l'exercice 2008, les travaux de protection ont porté sur 730 mètres linéaires. Ce qui dépasse largement les 500 mètres prévus pour 2008.

La lutte contre la dépollution de la baie de Hann, a connu des efforts substantiels en 2008. En effet, 140 000 mètres carrés de plage ont été nettoyés à Thiaroye et 192 000 mètres carrés de plage dépollués entretenus dans la commune d'arrondissement de Hann Bel Air.

Les contraintes du secteur sont entre autres : la faible implication du secteur privé, l'insuffisance de l'application effective du transfert de compétences en matière de gestion des ressources naturelles et de l'environnement aux collectivités locales, l'insuffisance de ressources humaines, la mauvaise application d'instruments juridiques de gestion de l'environnement tels que le code de l'environnement, le code forestier, le code de la chasse et de la faune.

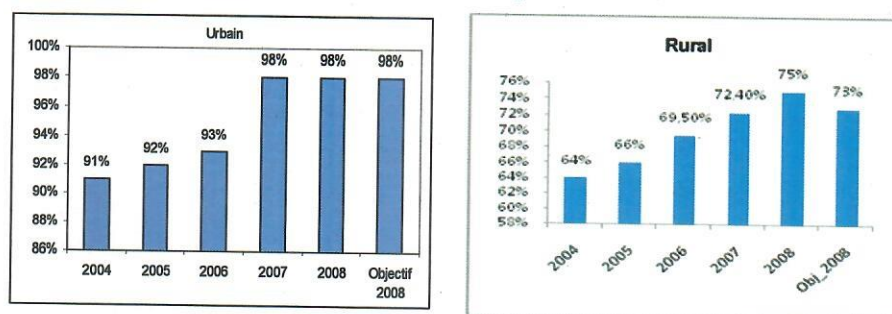
2.2.5. Eau et Assainissement

Le secteur « Eau et Assainissement » vise la réduction d'au moins 50% conformément à l'horizon 2015, de la proportion de personnes n'ayant pas un accès à l'eau potable et à assainissement.

2.2.5.1. Accès à l'eau potable

Les objectifs d'accès à l'eau potable ont été globalement atteints en 2008. En effet, le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain (par bornes fontaines et par branchements domiciliaires) se maintient au niveau élevé de 98% déjà atteint en 2007. En milieu rural, ce taux est estimé à 75,5% en 2008 contre 72,4% en 2007, soit une progression de 3,1 points, dépassant l'objectif de 2008 (73%).

Figure 15 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable



Source : Rapport de la revue annuelle 2008 du PEPAM (avril 2009)

En milieu urbain, les performances enregistrées s'expliquent par les investissements importants consentis par la SONES et la SDE en termes de réalisation de nouveaux points d'accès. En effet, 16 515 branchements supplémentaires ont été enregistrés en 2008 (dont 8 305 branchements sociaux et 8 210 branchements ordinaires) contre 13 744 en 2007, soit une progression de 20%. Ainsi, 165 000 personnes supplémentaires ont amélioré leur accès à l'eau potable par branchements domiciliaires en 2008, soit une progression de 3% du taux d'accès par branchements, ce qui porte donc le taux à 82% par rapport à la situation de 2007 qui était de 79%.

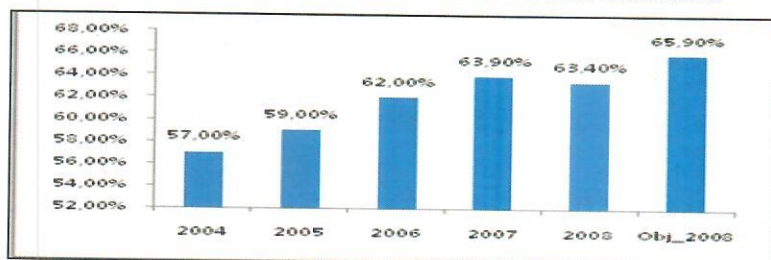
Le taux moyen de disponibilité des forages ruraux motorisés (qui mesure la continuité du service au niveau des installations motorisées) en 2008 (calculé sur la période allant de janvier 2008 à janvier 2009) est de 90,03%, au niveau national. Au regard de la variabilité notée en fonction des régions, il faut relever que cet indicateur a connu une légère amélioration (2 points) entre fin 2007 (88%) et fin 2008. Cependant le taux actuel reste encore très en dessous de celui obtenu en fin 2006 et qui était de 93%.

Parmi les contraintes du secteur, on pourra relever des insuffisances dans les capacités techniques de certaines entreprises ou encore des retards dans les procédures d'approbation des contrats qui se répercutent de façon négative sur les délais d'exécution des travaux.

2.2.5.2. Accès aux systèmes adéquats d'évacuation des excréta et eaux usées et pluviales

L'objectif d'amélioration de l'accès à l'assainissement n'a pas été atteint en 2008. Le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain est passé à 63,4% à fin 2008 contre 63,9% en 2007. Ce qui correspond à une baisse de 0,5 point par rapport à fin 2007 et de 2,5 points par rapport à l'objectif de 2008 qui était de 65,9 %.

Figure 16 : Evolution de l'accès à l'assainissement en zone rurale



Source : Rapport de la revue annuelle 2008 du PEPAM (avril 2009)

Ce résultat s'explique par le retard lié à la réalisation d'une station de pompage à Guédiawaye qui aurait permis de réaliser les 1400 branchements restants du projet de densification du réseau et par les retards sur la mise en service des systèmes semi-collectifs. Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural a été estimé à 27,5% en 2008 contre 26,8 % en 2007, soit une hausse de 0,7 point.

Le taux de dépollution est passé à 25,2 % en fin 2008 contre 18% en 2007, légèrement au-dessus de l'objectif fixé en 2008 qui était de 24%. L'augmentation enregistrée tient du fait de l'amélioration de la capacité de traitement en 2008 mais aussi de celle des rendements épuratoires liée à l'augmentation de la capacité de la station d'épuration de Cambérène.

CONCLUSION PARTIELLE

Le Gouvernement a consenti des efforts considérables pour améliorer l'accès aux services sociaux de base, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau potable et de l'assainissement. En 2008, même si les objectifs ont été atteints dans certains secteurs, les résultats restent globalement en dessous des performances réalisées en 2007.

Le secteur de l'éducation a enregistré des résultats positifs s'agissant du taux brut de scolarisation, du taux brut d'admission et de l'accroissement des effectifs de la formation professionnelle et technique. En revanche, concernant le taux d'achèvement, les résultats ne sont pas encore à la hauteur des attentes. Dans le domaine de la santé, dans son ensemble, le rythme d'évolution de la plupart des indicateurs est conforme aux objectifs fixés. Toutefois, certains indicateurs se sont détériorés (taux de couverture en TPI_2, taux de consultation primaire globale). Ces résultats observés dans les secteurs de l'éducation et de la santé semblent poser le problème de la question de l'efficacité de la dépense publique dans ces secteurs⁷.

Les résultats enregistrés dans l'accès à l'eau potable et à l'assainissement sont, dans l'ensemble, globalement positifs et laissent présager que le Sénégal pourrait atteindre les objectifs à l'horizon 2015.

Finalement, il a été noté une bonne mobilisation des ressources. Toutefois, le niveau d'exécution est encore faible dans l'ensemble, ce qui pourrait compromettre l'atteinte des objectifs.

2.3 Axe «protection sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes»

Pour relever les défis de cet axe, diverses initiatives sectorielles ont été prises à travers la formulation de projets et programmes pour des actions directes en faveur de certaines catégories en situation de vulnérabilité comme les personnes handicapées, les personnes âgées, les jeunes, les femmes et les enfants.

⁷ La revue des dépenses publiques prévue en fin 2009 pour ces deux secteurs permettra de disposer des éléments de réponses.

2.3.1. Réforme et Renforcement des Systèmes formels de Sécurité sociale

Dans le cadre de la lutte contre l'évasion sociale, la promotion de la protection sociale et la prévention des risques sociaux, les actions prioritaires retenues tournent autour de :

- la mise en œuvre d'un programme d'urgence de lutte contre l'évasion sociale,
- le renforcement du dispositif de régulation de la sécurité sociale à travers la COSRISS,
- la consolidation et l'élargissement du champ de couverture pour inclure des prestations en cas de chômage involontaire,
- la garantie d'une assurance sociale aux sénégalais de l'extérieur,
- la mise en place des fonds privés de pension qui permettront à la fois de les relever et de permettre aux non salariés de bénéficier de prestations de retraite.

Pour l'assurance maladie obligatoire des salariés, gérée par les Instituts de Prévoyance Maladie (IPM), la tutelle a initié un plan de réforme systémique et paramétrique, notamment : (i) la lutte contre l'évasion sociale pour couvrir l'ensemble des travailleurs salariés, le renforcement de la tutelle ; (ii) la mise à jour du cadre réglementaire des IPM et (iii) la pérennisation des IPM par la mise en place d'une structure de contrôle et de coordination.

Une étude est en cours de finalisation pour voir dans quelle mesure les prestations en espèces (cash transfert), afin d'améliorer les conditions de vie des ménages les plus vulnérables.

Des mesures ont été prises dans le cadre des réformes paramétriques au niveau des organismes de retraite. Elles ont permis d'aboutir à un assainissement des équilibres actuariels au FNR et à un relèvement progressif des pensions au niveau de l'IPRES. L'objectif du réajustement du niveau de pensions à 50% entre 2002 et 2011 a été atteint dès 2008.

Les contraintes identifiées au niveau de cette composante sont notamment liées : au retard dans la formulation et la mise en œuvre d'une lettre de politique sectorielle « travail » et du programme de lutte contre l'évasion sociale ; au manque de données statistiques fiables relatives aux travailleurs du secteur formel privé ; à l'absence d'un cadre permanent de concertation, de mise en œuvre et de suivi des actions ; à l'absence de textes juridiques pour booster la réforme ; au manque de données exhaustives relatives à l'assurance maladie obligatoire, lié à la faible organisation des IPM.

2.3.2. Extension de la Protection sociale

En 2008, la formulation de la stratégie nationale d'extension de la couverture du risque maladie (SNECRM)⁸ a permis la mise en œuvre de nombreuses initiatives pour matérialiser les orientations stratégiques.

La couverture maladie des personnes âgées de 60 ans et plus au Sénégal (environ 759 767)⁹, ne couvre que 15,8% de cette population qui bénéficie de la couverture sociale assurée par l'IPRES et le FNR. Pour le Plan SESAME, l'Etat a consenti 800 millions de FCFA en 2008 pour un cumul de 2,2 milliards depuis 2006. Deux centres spécialisés en gériatrie ont été réhabilités.

⁸ Source : Stratégie nationale d'Extension de la Couverture du Risque Maladie – Août 2008

⁹ Source : Projection démographique, ANSD

Un décret instituant un régime de protection sociale agro-sylvo-pastorale a été signé en 2008. Le régime pour les ruraux a obtenu une inscription budgétaire pour 2008 de l'ordre de 310 millions pour la mise en œuvre du plan d'action, même si ces ressources n'ont pas été débloquées.

Le régime des routiers a pu franchir des étapes importantes de sa mise en œuvre débouchant sur son démarrage effectif en février 2008. La mutuelle sociale des travailleurs des transports routiers a ainsi signé des conventions avec cinq hôpitaux et cinq centres de santé de Dakar.

Les principales contraintes identifiées sont liées : (i) à l'insuffisance des ressources financières ; (ii) à l'absence d'ancrage institutionnel ; (iii) au retard dans la mise en œuvre des régimes de couverture sociale dans le secteur agricole.

2.3.3. Prévention et gestion des risques majeurs et catastrophes

Une série d'activités de renforcement des capacités des acteurs a été entreprise en 2008, pour la promotion de stratégies et mécanismes de prévention et de gestion des risques et catastrophes en appui aux plans nationaux. Un réseau des parlementaires a été mis en place pour la réduction des risques de catastrophes et un guide d'un système d'alerte précoce (SAP), a été élaboré. Par ailleurs, des acteurs sociaux ont bénéficié de sessions de formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

La plateforme nationale de réduction des risques et catastrophes a été instituée par le décret 2008-211 du 04 mars 2008. Elle joue un rôle d'interface entre les différents acteurs concernés et sert de cadre de concertation et d'harmonisation des interventions pour la prévention et la gestion des risques de catastrophes.

Le plan de contingence national pour la maîtrise des accidents industriels majeurs et les inondations, bénéficiant du soutien de plusieurs partenaires, a été arrimé au plan ORSEC et mis en œuvre lors des inondations de l'hivernage 2008. Ces inondations ont concerné plus de 250.000 familles et causé d'importants dégâts (écoles et postes de santé sous les eaux). Les moyens financiers dégagés par l'Etat en 2008 s'élèvent à près de 6 milliards de FCFA.

Le Commissariat à la Sécurité alimentaire et le Fonds de Solidarité Nationale ont mené des opérations de distributions gratuites de vivres, d'aliments de bétails et de petits matériels de première urgence pour un montant global de 11,2 milliards.

L'assistance sociale aux groupes vulnérables a connu un dynamisme avec les inondations allant d'une prise en charge temporaire pour leur alimentation et leur hébergement à leur relogement définitif dans la zone assainie du Plan Jaxaay. Pour ce qui concerne les zones inondables restructurées, 389 quartiers sinistrés ont été recensés et des PTF ont apporté leur soutien matériel et financier. Le Fonds de Solidarité Nationale a permis d'assister 26 802 familles sinistrées en matériel et vivres (665 tonnes de riz) en 2008, dans le cadre du plan ORSEC.

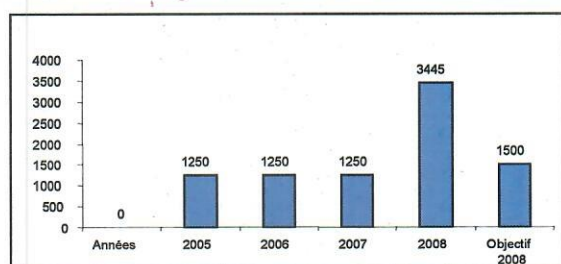
Le volume financier mobilisé par l'Etat dans le cadre des fonds de solidarité nationale et de calamité est passé de 2 milliards de FCFA en 2007 à 2,35 milliards en 2008. La reconstitution du stock de sécurité alimentaire a bénéficié d'importantes dotations passant de 2,7 milliards en 2007 à 11,5 milliards F.CFA en 2008. Cette hausse s'explique par l'aide apportée au monde rural en 2008.

2.3.4. Protection sociale et suivi des groupes vulnérables

De nombreuses interventions de l'Etat appuyées par les partenaires au développement et la société civile contribuent à la protection des groupes vulnérables au Sénégal.

Dans ce cadre, l'objectif de 2008 a été atteint. En effet, le nombre de ménages vulnérables bénéficiaires d'allocation de ressources, s'élève à 3 745, ce qui représente le double de l'objectif de 2008 (1500).

Figure 17 : Nombre de ménages vulnérables allocataires



Source : Revue sectorielle, Ministère Famille, mai 2009.

Un programme d'allocations monétaires initié par le CNLS au profit des Orphelins et Enfants Vulnérables du Sida (OEV) a été mis en œuvre à travers le transfert direct de ressources aux groupes cibles. En effet, des programmes spécifiques sont mis en œuvre en faveur des groupes vulnérables et des indigents, notamment : (iii) la gratuité des médicaments antituberculeux ; (iv) la subvention sur les coûts des traitements antipaludéens, diabétiques, anticancéreux, de l'insuffisance rénale, des cardiopathies ; (v) le traitement gratuit du paludisme grave chez les enfants et les femmes enceintes et le prix subventionné des moustiquaires imprégnées ; (vi) la subvention pour la prise en charge des indigents et (vii) la gratuité des soins aux aveugles et aux membres de leur famille.

Des actions ont été engagées et réalisées en 2008 pour améliorer le ciblage, le suivi-évaluation et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables.

Un système d'information et de suivi évaluation de la pauvreté (SISE) a été mis à jour et paramétré. Une base de données a été réalisée en même temps qu'un ciblage des CPDV. En matière de ciblage, 200 relais communautaires ont été formés en 2008 contre 21 en 2007, soit une progression de 89,5%. Cette performance montre l'importance que revêtent le ciblage et le suivi des actions dirigées vers les groupes vulnérables.

Par ailleurs, une revue des systèmes de protection sociale et des scénarii établis a été conduite pour des systèmes de cash transfert tenant compte de la capacité du pays.

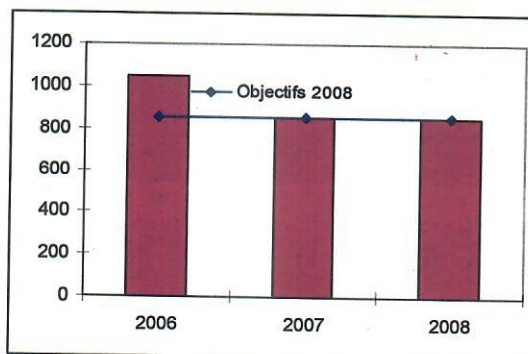
Les principales contraintes de la composante « protection sociale et le suivi des groupes vulnérables » résident dans : (i) le faible taux de tirage sur les ressources extérieures au profit des groupes vulnérables ; (ii) et la méconnaissance des mécanismes de mobilisation des ressources PTIP par plusieurs services de l'Etat. Il y a également la faible capacité technique en matière de planification, suivi-évaluation et gestion des programmes.

- **personnes handicapées**

Le nombre de personnes handicapées appareillées s'est stabilisé à 850 en 2008. Il même niveau en 2007. Les programmes de réadaptation à base communautaire (RBC) ont intéressé 150 GIE en 2008 contre 120 en 2007. Le volume de financements octroyés aux personnes handicapées s'élève à 150 millions de FCFA en 2008, contre 120 millions en 2007. Ce volume reste très faible, de même que le taux d'exécution.

Quant à la loi d'orientation sociale, elle n'a pas enregistré d'évolution, aucun dispositif n'ayant encore été mis en place.

Figure 18 : Nombre de handicaps appareillés



Source : Revue sectorielle, Ministère Famille, avril 2009

- **Personnes âgées**

Des réalisations ont été enregistrées pour la catégorie des « personnes âgées », à travers les interventions du Projet d'Appui à la Promotion des Aînés (PAPA) qui a démarré ses activités avec une inscription au Budget de 108 millions de FCFA en 2008 qui ont été entièrement mobilisés. La revalorisation et le paiement des pensions des personnes retraitées, selon une fréquence bimestrielle et non plus trimestrielle, font partie des mesures qui contribuent aussi à la protection et au bien-être des aînés.

- **Jeunes**

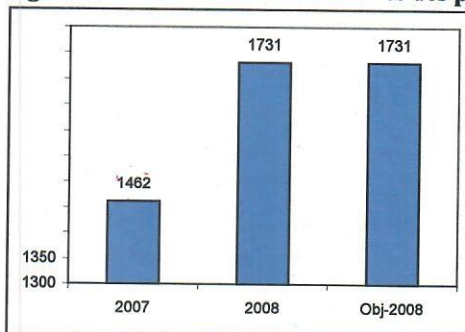
Des initiatives de protection sociale en faveur des jeunes, ont été entreprises à travers : (i) le programme « Jeunes dans les Fermes Agricoles » (JFA) ; (ii) le programme d'équipement de 16 ateliers des Maisons de l'Outil et de création d'un réseau de 13 Entreprises de Boulangeries ; (iii) le programme de création et de fonctionnement de 5 « Ecoles Atelier » à Saint-Louis et enfin le programme « Initiative pour l'Accès des Jeunes aux TIC contre la Fracture numérique et en faveur de la création d'Emplois ».

D'autres actions ont été enregistrées notamment avec le Fonds National de Promotion des Jeunes (FNPJ) qui, dans le cadre du programme « Tout Petit Crédit » a permis de financer 125 jeunes commerçants ambulants de la banlieue et 125 microprojets pour un montant de 50 millions de FCFA. Dans ce cadre, des jeunes ont été formés et des plans d'affaires ont été élaborés. Au total, 920 jeunes ont pu trouver un travail temporaire et 200 000 jeunes et adolescents ont été sensibilisés sur la santé de la reproduction. En ce qui concerne l'animation économique également, l'ANEJ a accueilli, informé, orienté 4 706 jeunes en 2008.

- **Enfants en situation de vulnérabilité**

Les enfants en situation de vulnérabilité ont bénéficié de plusieurs initiatives durant l'année 2008 qui ont permis d'atteindre l'objectif de 2008 qui était de 1 731 enfants retirés des pires formes de travail et réinsérés dans le système socio-éducatif. En effet, les effectifs réalisés sont passés à 13 198 en 2008 contre 1462 en 2007.

Figure 19 : Nombre d'enfants retirés des pires conditions



Source : Revue sectorielle, Ministère Famille, avril 2009

Durant les semaines de promotion à l'enregistrement des enfants à la naissance tenues dans les départements de Ranérou, Gossas et Mbacké en 2008, des enfants de moins d'un an ont été déclarés et un nombre important de requêtes a été établie pour les enfants de moins de 18 ans.

En 2008, 1 020 enfants en situation de vulnérabilité ont bénéficié de services d'éducation formelle, non formelle, qualifiante, d'assistance judiciaire, de santé, de nutrition, d'habillement, de fournitures scolaires.

- **Femmes en situation de vulnérabilité**

Pour les femmes en situation de vulnérabilité, entre autres résultats, des progrès substantiels ont été enregistrés en 2008 dans le domaine de l'abandon de l'excision. Sur 5 000 villages, 3 548 villages ont adhéré au mouvement d'abandon de l'excision grâce à l'action combinée de l'Etat et des ONG.

- **Personnes déplacées et réfugiées**

Les initiatives en faveur des Personnes déplacées et réfugiées sont menées en partie par l'ANRAC qui a bénéficié d'un financement de 9 milliards FCFA des PTF dans le cadre du PARC, tandis que l'Etat a consenti une contrepartie de 200 millions de FCFA.

Des actions ont permis le retour et la réinsertion de 100 familles du département de Ziguinchor, à travers l'appui à la reconstruction et à l'équipement des habitations, des infrastructures communautaires de base (écoles, puits etc.), l'appui en vivres, la dotation de kits agricoles pour un montant de 213,2 millions de FCFA.

CONCLUSION PARTIELLE

Globalement, les objectifs sont réalisés pour l'année 2008. Toutefois, la mise en œuvre des actions prioritaires relevant de la Protection sociale reste encore timide malgré tous les efforts déployés en 2008.

L'analyse de la situation actuelle de la Protection sociale, a permis de relever les contraintes plus haut et de formuler les recommandations qui vont, entre autres, dans le sens d'accompagner de manière plus soutenue la mise en œuvre des plans d'actions et d'inscrire la protection sociale dans les priorités du gouvernement. Le ratio de couverture des besoins en 2008 a été globalement satisfaisant mais l'exécution des ressources programmées a été faible.

2.4. Axe « bonne gouvernance et développement décentralisé et participatif »

2.4.1. Gouvernance économique et financière

2.4.1.1. Gestion budgétaire

La gestion budgétaire en 2008 s'est traduite par un niveau satisfaisant de recouvrement des recettes budgétaires avec une légère amélioration par rapport à l'année 2007 et une progression maîtrisée des dépenses publiques en vue notamment de régulariser les arriérés de paiement intérieurs de l'Etat vis-à-vis du secteur privé, enregistrés au cours des deux derniers exercices budgétaires.

La discipline budgétaire a été fortement entamée dans la période du premier semestre de 2008 par des dysfonctionnements de gestion liés notamment aux avances de trésorerie, aux importantes subventions, à d'importants retards de paiements et à des dépenses extrabudgétaires. Ce qui a conduit le Gouvernement à apporter les mesures correctives nécessaires dans le second semestre de 2008. Celles-ci ont porté, entre autres, sur :

- la révision de la politique des subventions qui s'est avérée non soutenable par les finances publiques ;
- la restauration de la cohérence globale entre le cadrage macroéconomique et budgétaire et le budget de l'Etat ;
- la mobilisation de financements additionnels provenant des appuis budgétaires des Pays Bas, du Canada, de la Banque Africaine de Développement, de prêts auprès de la France et du FMI au titre de la Facilité d'ajustement et de vente d'actifs ayant permis à l'Etat d'éliminer de façon décisive la plupart des arriérés de paiements intérieurs de l'Etat sur le secteur privé ;
- la décision de faire un audit des dépenses extrabudgétaires des ministères, des agences et des établissements publics pour avoir une appréciation plus précise de la dette dite flottante recevable.

Le Gouvernement s'est également déjà inscrit dans la budgétisation fondée sur les politiques publiques, en améliorant le dispositif de préparation du budget de l'Etat. Le nombre de ministères sous CDSMT est encore limité à 13. L'adoption du nouveau cadre harmonisé de gestion des finances publiques et un décret fixant le processus de préparation du budget de l'Etat, permettront de renforcer ce processus.

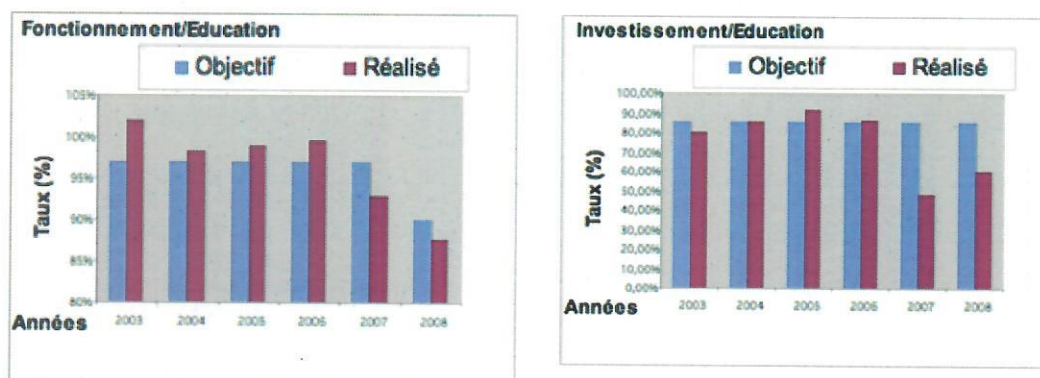
Par ailleurs, les actions de modernisation et de déploiement du système d'information budgétaire et comptable à travers SIGFIP et ASTER se poursuivent en 2008. Ainsi, toutes les TPR sont connectées au réseau ASTER au moment où seules huit régions sont connectées au réseau SIGFIP.

2.4.1.2. Exécution budgétaire

Le taux d'exécution global du budget en 2008 est ressorti à 93,5% dont 98,5% pour le budget de fonctionnement et 88,5% pour les dépenses d'investissement.

Les Ministères en charge de l'Education nationale ont connu également des taux d'exécution relativement élevés. En effet, le taux d'exécution du budget des ministères en charge de l'Education nationale est ressorti à 87,41% ⁽¹⁰⁾. Le budget de fonctionnement a été exécuté à 88,73% en 2008 contre 92,78% en 2007, ce qui est en dessous de l'objectif poursuivi en 2008 (90%). De même, le taux d'exécution du budget d'investissement a été de l'ordre de 80,63% en 2008. Bien qu'ayant connu une nette progression par rapport à 2007 (47,82%), ce taux reste en dessous de l'objectif de 2008 (85%).

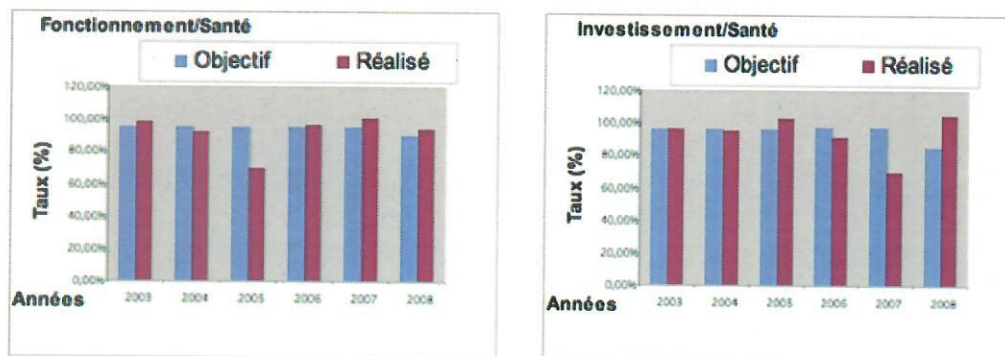
Figure 20 : Evolution du budget de l'Education en fonctionnement et investissement



Source : SIGFIP/DGF/MEF, juillet 2009

Le budget du Ministère de la Santé et de la Prévention (fonctionnement et investissement) a connu un taux d'exécution relativement élevé (87,97%). Cette performance est expliquée par l'exécution de son budget d'investissement qui a atteint un taux de 81,45%, pour devenir largement supérieur à son niveau de 2007 (68,59%), mais reste en dessous du niveau prévu en 2008 (85%). Par contre, le taux d'exécution du budget de fonctionnement étant à 92,64% en 2008, a connu une baisse par rapport à son niveau de 2007 (99,43%), bien qu'étant supérieur au niveau prévu pour 2008 (85%).

Figure 21 : Taux d'exécution budgétaire de la Santé

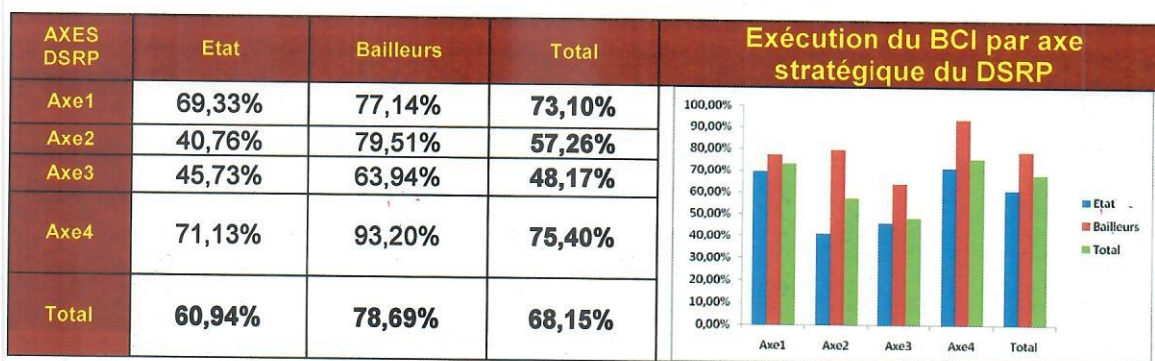


Source : SIGFIP/DGF/MEF, juillet 2009

¹⁰ Ce taux a été calculé sur le total fonctionnement et investissement des ministères en charges de l'éducation ; sources : DB/MEF

Le taux d'exécution du BCI (projets et programmes) est estimé à 68,15% en 2008. Le taux d'exécution des ressources des PTF (78,7%) est ressorti supérieur à celui de l'Etat (61%). Pour les taux d'exécution des objectifs stratégiques du DSRP, l'axe_4 a enregistré le taux le plus élevé avec 75,4% contre 73,10% pour l'axe_1, 57,26% pour l'axe_2 et 48,17% pour l'axe_3.

Figure 22 : Taux d'exécution du BCI en 2008

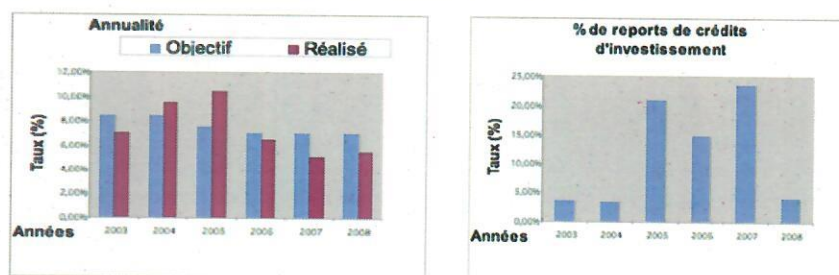


Source : CSPLP/MEF, juin 2009

L'exécution du BCI est relativement faible, malgré la mise en œuvre des mesures dans l'accélération des réformes budgétaires et financières. Cette situation s'explique par plusieurs raisons.

Le Gouvernement continue de s'inscrire dans la ligne du principe de l'annualité budgétaire. A ce titre, le taux d'annualité budgétaire a été établi à 5,63% en 2008 contre 5,01% en 2007, en légère baisse sur la période, pourtant, malgré tout, l'objectif fixé pour 2008 (moins de 7%) a été atteint. Le régime des reprises d'engagement et reports de crédits a été simplifié. Le pourcentage de report de crédits d'investissement de la gestion budgétaire de 2008 sur celle de 2009 est de 5% (source : DCEF, juin 2009). L'objectif de ne pas dépasser les 5% a été atteint.

Figure 23 : Evolution du taux d'annualité budgétaire



Sources : DGF/MEF (juillet 2009) et DCEF/MEF (juin 2009)

2.4.1.3 Niveau d'endettement

L'encours total de la dette publique en 2008 s'est établi à 26% du PIB contre 23,7% en 2007, soit largement en dessous de la norme de 70% retenue par l'UEMOA. Il se répartit en 1171,2 milliards de dette extérieure et 387 milliards de dette intérieure¹¹, soit respectivement 19,5% et 6,5 % du PIB. La dette intérieure intègre 152,6 milliards d'emprunt obligataire et 54,7 milliards de bons de trésor.

2.4.1.2. Amélioration de la commande publique et de la pratique des marchés publics

Le nouveau cadre législatif et réglementaire régissant les pratiques de marchés est entré en vigueur en janvier 2008. Il est mis en œuvre par les acteurs définis dans le champ d'application sous le contrôle et la supervision respective des nouvelles structures de gestion et de contrôle mises en place (les CPM, les CM, la DCMP et l'ARMP).

L'appel d'offres, comme principe directeur devant sous-tendre l'exécution de la commande publique, a été respecté durant l'année budgétaire de 2008 et les abus dans les marchés de gré à gré ont été contenus dans des proportions de 6% en fin d'année 2008. La durée moyenne de passation de marchés publics est de 129 jours en 2008 soit une baisse de 21 jours pour la première année d'application du nouveau code des marchés. L'objectif recherché (inférieur à 150 jours) a été atteint. Concernant les marchés passés par entente directe, le dernier trimestre de l'année 2008 affiche un taux de 6% nettement en dessous du plafond trimestriel limité à 20% dans le cadre du PEF/ISPE (2007-2010).

La DCMP et l'ARMP, avec l'appui financier des PTF, ont organisé des sessions de sensibilisation et de formation au profit des autorités contractantes et engagé la mise en place des outils de gestion et de régulation des marchés publics, dans le courant de l'année 2008. Il s'agit :

- du manuel technique, administratif et financier de l'ARMP ;
- du règlement intérieur du Comité de règlement des différends et des procédures d'application de la régulation des marchés ;
- du manuel technique et administratif de la DCMP ;
- du manuel d'application du CMP ;
- du système intégré et de gestion des marchés publics (SYGMAP) ; et
- des dossiers types pour la passation des marchés.

Le nouveau code des marchés publics entré en vigueur en janvier 2008 renforce le respect des principes d'intégrité et de transparence à travers, entre autres :

- l'adoption par décret d'une Charte de Transparence et d'Ethique en matière de marchés publics dont le modèle est intégrée dans les DAO et les DRP sous la forme d'un modèle type faisant partie intégrante des pièces administratives à produire par les soumissionnaires ;

¹¹ Il s'agit de la dette contractuelle. Celle-ci n'intègre pas les retards de paiement au secteur privé.

- la publication systématique des Avis Généraux et Plans annuels de Passation des Marchés ;
- la systématisation des audits a posteriori des marchés publics à la fin de chaque gestion budgétaire.

Concernant le principe des appels d'offres pour l'exécution de la commande publique, le respect du plafond contractuel fixé à 20% dans le cadre du PEF/ISPE (2007-2010) pour les marchés par entente directe et la publication systématique des plans de passation, des avis généraux, des avis d'attribution et des décisions rendues par le Comité de Règlement des Différends sont des facteurs révélateurs que le système national de passation des marchés publics a fonctionné durant l'année 2008 sur des pratiques généralement admises au plan international.

Afin d'inscrire dans la durée les résultats attendus de ces initiatives, l'appui financier des PTF a permis au Gouvernement de disposer d'un cadre de planification stratégique et opérationnel (2009-2011) résultant du Plan d'Actions Global de Formation sur les Marchés (PAGFM) validé en mars 2008.

Les statistiques publiées, sur le site web du SYGMAP au titre de la gestion budgétaire 2008 renseignent déjà sur le nombre de plans de passation de marchés publiés et transmis par les ministères, agences et établissements publics (184), le nombre total des réalisations envisagées (4 851), la répartition par type de marchés (travaux, fournitures, services, prestations intellectuelles et contrats de concession de service public) et par mode de passation (AO « 2790 », DRP « 468 », SQC « 112 », ED « 89 », autres « 301 »).

2.4.1.4 Transparence budgétaire et contrôle externe

Dans le cadre de l'amélioration de la transparence budgétaire, le gouvernement a soumis aux deux chambres, le projet de loi d'orientation sur les agences d'exécution de l'Etat.

S'agissant du Contrôle externe exercé sur la gestion des finances publiques par la Cour des Comptes et l'Assemblée Nationale, l'apurement du passif en matière de production et de dépôt des comptes de gestion (soit trois années de retard) et des projets de lois de règlement (soit 6 années de retard) se poursuit. Avant la fin de l'année 2008, le compte de gestion de 2005 et les projets de lois de règlement de 2002 et de 2003 ont été transmis à la Cour des comptes soit globalement un pourcentage de 33% par rapport aux passifs susvisés.

Les efforts d'apurement des retards en matière de production des comptes de gestion et des projets de lois de règlement se consolident au regard des engagements pris auprès de la Cour des comptes et dans le PEF/ISPE. En fin d'année 2008, les retards ne concernent que les années 2007 et 2004.

En fin d'année 2008, le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) a comblé une partie du gap constaté dans le dépôt des projets de lois de règlement à la Cour des Comptes. Les projets de lois de règlement de 2002 et de 2003 ont été déposés (soit 33% de traitement du passif constitué de 7 projets de lois de règlement attendus). En ce qui concerne la production des rapports d'exécution des lois de finances par la Cour des comptes, les rapports de 1999 et de 2000 ont été déposés à l'Assemblée nationale.

Sur le plan de l'exhaustivité et la transparence budgétaire, le gouvernement est dans les dispositions pratiques pour renforcer l'exhaustivité et la transparence budgétaire et a fait des efforts importants. Il s'est inscrit dans la dynamique des changements préconisés par l'UEMOA dans les 6 directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques.

2.4.2. Gouvernance judiciaire

La gouvernance judiciaire est prise en charge par le Programme Sectoriel Justice (PSJ) qui prend en compte l'ensemble des préoccupations du secteur. Il contribue à réformer et à moderniser la Justice afin de la rendre apte à remplir sa fonction essentielle de régulation économique et sociale et à jouer pleinement sa partition dans la lutte contre la pauvreté. Les actions prises visent l'efficacité, l'accessibilité et l'amélioration du cadre institutionnel de la justice.

Au titre de l'accroissement de l'efficacité de la justice, il a été noté que les délais moyens de traitement des affaires civiles et commerciales sont, respectivement de 7 mois devant le Tribunal Hors Classe de Dakar et 1 an devant la Cour d'appel de Dakar. Les actions qui sous-tendent ces résultats sont, entre autres, la prise en charge d'une application plus rigoureuse, dans toutes les juridictions, des dispositions du décret instituant le juge de la mise en état auprès des juridictions de base.

Le ministère de la Justice a bénéficié également d'un financement pour la réalisation de projets d'informatisation et de mise en réseaux de l'ensemble des services judiciaires. En outre, l'automatisation des procédures de gestion et de délivrance des actes du registre du commerce et du crédit mobilier a été réalisée à Dakar. Cela a permis de délivrer les actes du RCCM en moins de 2 heures. Le processus sera étendu à l'ensemble des régions, couvrant l'année 2009. Quant au délai moyen de traitement des dossiers pénaux (délictuels et criminels), il est ressorti exactement égal à l'objectif de 2008 (6 mois et 3 ans respectivement pour les dossiers délictuels et les dossiers criminels).

Dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité de la justice, l'analyse de la carte judiciaire a révélé des goulots d'étranglement nuisant à l'efficacité globale des juridictions. Afin de les éliminer, une réflexion sur la Nouvelle Carte Judiciaire a été menée et finalisée. L'année 2008 a été marquée par l'extension des maisons de justice et la création des bureaux d'information des justiciables dans certaines universités et des bureaux d'accueil et d'orientation dans quelques juridictions.

Le secteur a aussi initié un important chantier de réformes des textes relatifs à l'organisation et au déroulement des carrières de ses personnels judiciaires. L'effort de recrutement a porté l'effectif des magistrats à 417, des greffiers à 242, des agents de l'administration pénitentiaire à 1629, et des agents de la Direction de l'Éducation surveillée et de la Protection Sociale à 252.

La Commission Nationale de Lutte Contre la Non Transparence, la Corruption et la Concussion (CNLCC) a reçu, dans le cadre de la Lutte contre la corruption, 10 réclamations en 2008, contre 15 en 2007, soit une tendance à la baisse. Elle a mené au niveau national et régional, en présence de tous les acteurs économiques et sociaux, des activités d'information et de sensibilisation.

Pour la gouvernance judiciaire, la principale limite est la faiblesse des moyens juridiques de la CNLCC, qui découle de son incapacité à s'auto-saisir. En conséquence, elle n'a enregistré que des réclamations qui lui ont été soumises par les personnes physiques ou morales. Elle ne peut donc prendre connaissance des cas de corruption avérés pour lesquels elle n'a pas été saisie.

2.4.3. Gouvernance locale

Le cadre institutionnel et organisationnel est marqué par la réforme territoriale, avec la création de nouvelles collectivités locales : (i) 3 régions ; (ii) 49 communes (dont 3 communes d'arrondissement avec l'érection de Thiès en Ville) et (iii) 48 communautés rurales.

En application des recommandations des assises de la décentralisation de 2008, plusieurs réformes pour améliorer le cadre institutionnel et organisationnel de la décentralisation des études ont été réalisées¹². Il s'agit entre autres des études portant sur le statut de l' élu local, le statut de la fonction publique locale, la réforme des communes d'arrondissement et sur la fiscalité propre des régions qui ont été finalisées. L'application des conclusions a permis d'élaborer les projets de textes législatifs et réglementaires en conséquence, à l'exception de la fiscalité. Le processus d'élaboration de la charte de la déconcentration est en cours.

Relativement à l'objectif d'harmonisation des appuis techniques et des outils de planification et le renforcement des capacités, un processus déroulé en 2008 a permis l'élaboration, par les acteurs d'un plan national de formation des acteurs de la décentralisation.

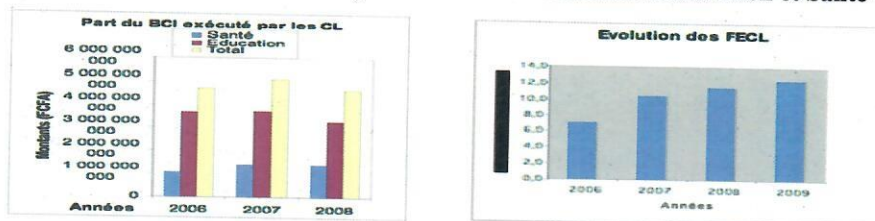
Le pilotage stratégique a été marqué par la tenue en 2008 de 02 réunions du Conseil National de Développement des Collectivités Locales. Le PNDL a procédé, en 2008, à la mise en œuvre des conventions de financement avec 323 Collectivités Locales pour la réalisation d'infrastructures socio-économiques et de pistes communautaires. Le PRECOL (Programme de Renforcement et d'Equipement des Collectivités Locales) a déjà signé 29 contrats de ville avec 27 Communes et 2 ententes intercommunales. L'AGETIP, à travers son programme de construction et d'équipement des hôtels communautaires, a construit plus de 60 hôtels.

Les collectivités locales disposent de ressources mises à disposition par l'Etat à travers le Programme national de Développement local (PNDL) et le Programme de Renforcement et d'Equipement des Collectivités locales (PRECOL), en plus des moyens traditionnels que sont le Fonds d'Equipement des collectivités locales et le Fonds de Dotation à la Décentralisation. En termes d'accroissement des ressources des Collectivités locales, pour l'exercice budgétaire 2008, le Gouvernement a augmenté le montant de ces fonds et respecté le critère de répartition des FECL et FDD dans le budget hors dette, fixée par la loi n°2007-07 du 12 février 2007 (FECL à 2% et les FDD à 3,5% TVA de l'année N-1). Les critères de répartition du FDD ont été précisés en mars 2008 par le décret n°2008-209.

En effet, la part du FECL dans le budget hors dette représente exactement 2% de la TVA de 2007 au moment du vote de la LFI 2008. Portées à 11,5 milliards les ressources ont progressé de 8,69% et servi à couvrir les contreparties de l'Etat dans les projets et programmes de développement local. Quant à la part des FDD dans le budget hors dette, fixée à 3,5% de la TVA de 2007, elle a permis de renforcer les moyens financiers des collectivités locales, qui restent toujours en deçà des besoins des compétences transférées. La mise à disposition des actes de transfert du FECL et du FDD a été effectuée dans le courant du 1^{er} trimestre 2008. En effet, les actes de transferts ont été signés le 25 mars 2008.

¹² Statut élu local, statut fonction publique locale, réforme des communes d'arrondissement et étude fiscalité propre des régions.

Figure 24 : Part du BCI exécutée par les collectivités locales : Education et Santé



Source : Revue sectorielle, MDCL (avril 2009) et DCEF/MEF (juin 2009)

Les contraintes majeures de la gouvernance locale sont liées aux difficultés dans la mobilisation des ressources budgétaires, en plus des transferts de l'Etat (budget Etat, FECL et FDD) et dans l'exécution des fonds du BCI décentralisé, principalement ceux destinés au secteur de la santé.

2.4.4. Développement des pôles secondaires

Pour promouvoir un développement territorial équilibré et durable, il faut investir dans les villes de petite et moyenne taille. Il s'agit de les transformer en villes secondaires stratégiques. Dans cette optique, un programme de promotion de villes secondaires stratégiques a été élaboré et l'une de ses composantes est dénommée : « identification sur l'ensemble du territoire national des localités susceptibles d'être érigées en villes secondaires stratégiques ».

Dans le cadre de la stratégie nationale de l'aménagement du territoire, il est prévu la redynamisation des villes secondaires et frontalières, pour une attractivité et une compétitivité à travers le Programme National pour le Développement de la solidarité et de la Compétitivité Territoriale (PNASCOT). C'est ainsi que ce programme a bénéficié, en 2008, d'un financement de 61 millions de FCFA pour identifier des établissements humains capables de mieux servir comme centre de production, de commerce et de service pour leur propre population et celles des zones environnantes. Se fondant sur l'analyse du système d'établissements humains des territoires, 35 localités ont été identifiées comme devant constituer la première génération de villes secondaires stratégiques. Dans cette perspective, un accent particulier sera accordé aux villes transfrontalières de la Ségambie méridionale à l'exemple du projet pilote transfrontalier : Sikasso-Korogho-Bobo Dioulasso.

2.4.5. Suivi et évaluation de la SRP

La tenue de la première revue du DSRP_II a été un moment de partage sur le bilan de la mise en œuvre de la SRP en 2007. En outre, le Gouvernement a organisé des rencontres trimestrielles avec l'ensemble des acteurs, pour échanger sur la situation économique et financière et faire l'état d'avancement des mesures prises lors du Groupe Consultatif.

Pour améliorer le Pilotage de la SRP, le Gouvernement a validé de façon consensuelle et participative une liste restreinte d'indicateurs qui permettent de mesurer les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du DSRP.

A l'issue du Groupe Consultatif d'octobre 2007, des engagements financiers avaient été pris par les partenaires pour couvrir les besoins additionnels du PAP/DSRP et du plan d'actions de la SCA. En fin 2008¹³, 67% des ressources additionnelles avaient été affectées à des Projets et Programmes visant les objectifs de la SRP. Les engagements en cours portaient sur 882,8 milliards FCFA, soit 41,2% de l'enveloppe globale tandis que les engagements nouveaux sont de 1257,78 milliards FCFA, soit 58,8%.

¹³ Cf. Réunion trimestrielle novembre 2008

Dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, le Gouvernement a adopté un plan d'actions (2008-2010) et signé avec 7 PTF un Arrangement Cadre relatif aux Appuis Budgétaires (ACAB), toutefois, l'appui budgétaire reste encore faible.

Le Programme Economique et Financier appuyé par l'Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE) a fait l'objet de deux revues concluantes en juin et en décembre 2008, du fait notamment des résultats enregistrés en matière de réformes budgétaires. La deuxième revue de décembre 2008 a été marquée par l'accès du Sénégal à la Facilité de Protection contre les Chocs Exogènes (FCE) consécutive à la hausse des prix internationaux des produits alimentaires et énergétiques. A cet effet, le FMI a accordé au Sénégal environ 75 millions de dollars décaissables en deux tranches. Par la suite, une mission du FMI a séjourné au Sénégal en mars – avril 2009 en vue d'examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme au titre de la troisième revue. Les conclusions de la mission sont globalement satisfaisantes. Elles font état d'un assainissement des finances publiques à travers notamment le règlement de l'essentiel des instances de paiement vis-à-vis du secteur privé.

Le suivi et la mise en œuvre des recommandations du Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI) ont abouti à la réalisation d'importantes réformes, ce qui a permis au Sénégal d'être classé 5ème réformateur mondial et premier réformateur africain par le « Doing Business 2009 ».

Dans le cadre de l'amélioration du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la SRP, depuis la mise en place du Schéma Directeur de la Statistique 2008-2013 (SDS) en juin 2007, un Programme de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de développement de la statistique du Sénégal a été adopté en juillet 2008. L'Etat a doté le système statistique en ressources financières relativement importantes, 45% des budgets de 2008.

Sur la base des leçons apprises du DSRP-I et des principes sous-tendant la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide, un cadre de partenariat entre la CSPLP, les PTF, les organes régionaux de pilotage et de suivi du DSRP et l'UAEL, a été défini pour harmoniser et accroître l'efficacité des interventions visant à renforcer les capacités de pilotage, de mise en œuvre et de suivi du DSRP au niveau décentralisé.

Des conventions ont été signées entre des Conseils Régionaux (Fatick, Kaolack, Kolda, Ziguinchor, Tambacounda et Matam) et des PTF pour apporter un soutien technique et financier au renforcement des organes de pilotage et de suivi du DSRP dans les régions.

CONCLUSION PARTIELLE

Globalement, les résultats notables ont été enregistrés au cours de l'année 2008 pour l'axe_4, même s'il reste encore des efforts importants à faire dans les différents domaines.

La discipline budgétaire a été fortement entamée dans la période du premier semestre de 2008 par des dysfonctionnements de gestion liés notamment aux avances de trésorerie, subventions, retards de paiements et dépenses extrabudgétaires. Malgré l'amélioration notée dans la programmation budgétaire, le taux d'exécution du BCI a été globalement faible. S'agissant en particulier des ministères sociaux (éducation et santé), l'exécution du budget a connu des résultats qui sont positifs dans l'ensemble, mais restent en deçà de l'objectif visé. A cet effet, le Gouvernement devra poursuivre les efforts de protection des dépenses au profit des secteurs sociaux et à promouvoir la culture de la Gestion Axée sur les Résultats.

La mise en œuvre des réformes du CMP est bien enclenchée et tous les organes sont fonctionnels, conformément à la volonté du pays de se hisser aux normes et standards internationaux en matière de passation des marchés publics et de transparence dans la gestion budgétaire.

Les efforts d'apurement des retards en matière de production des comptes de gestion et des projets de lois de règlement se consolident. Il convient de renforcer les organes de contrôle pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle de veille.

La poursuite du Programme Sectoriel Justice (PSJ) devra permettre à l'institution judiciaire une meilleure efficacité et accessibilité, ainsi qu'une amélioration du cadre institutionnel. La CNLCC a mené des activités en 2008 qui lui ont permis d'atteindre un certain nombre de résultats qu'il convient de consolider et de renforcer.

La mise en œuvre de la réforme territoriale a permis la création de nouvelles collectivités locales. Toutefois, ces nouvelles entités devront être dotées d'infrastructures appropriées.

Enfin, compte tenu des résultats positifs obtenus, il convient de maintenir et de renforcer le cadre de dialogue entre le Gouvernement et l'ensemble des acteurs, à travers des rencontres régulières.

III. PERSPECTIVES 2009-2010 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU DSRP

3.1. Cadrage macroéconomique

Pour 2009, il est prévu la poursuite du ralentissement de la croissance avec un taux de 1,5%¹⁴, nettement inférieur au taux (5,3%) proposé dans le scénario tendanciel du DSRP. Ce ralentissement est fondé sur la contre-performance du secteur secondaire, des sous secteurs de la pêche et de l'élevage. Le ralentissement attendu de la croissance pourrait être atténué par la réussite d'une bonne campagne agricole, à travers la mise en œuvre de la GOANA, le versement des arriérés de paiements, la poursuite de la baisse du prix du pétrole et le maintien du dynamisme du secteur tertiaire.

Du côté de la demande, la consommation finale devrait croître à un rythme de 5%, alors que la FBCF enregistrerait une légère baisse de 0,1% en 2009. Le taux d'investissement s'établirait sur cette base à 23,4% du PIB contre 26,9% en 2008. Au total, la demande intérieure progresserait de 1,1% en 2009, tirée par l'investissement privé, notamment les Investissements Directs Etrangers qui représenteraient 3,8% du PIB.

Le taux d'inflation mesuré par le déflateur du PIB s'établirait autour de 2,4% en 2009 en raison de la hausse de l'offre des produits agricoles découlant de la bonne campagne 2008/2009 et de la baisse du cours du pétrole.

La gestion budgétaire devrait se traduire par une progression des recettes fiscales (7,8%) due à l'amélioration du niveau de recouvrement, d'une légère baisse des recettes non fiscales et d'une gestion prudente des dépenses. La pression fiscale s'établirait à 19,9% du PIB. La croissance des dépenses, tirée par celles des investissements, devrait s'établir à 4,2%. Les dépenses en capital projetées en hausse de 10,1% seront financées à hauteur de 62,7% sur

¹⁴ Source : DPEE, juin 2009

ressources internes. Rapportée aux recettes fiscales, la part des ressources internes s'établirait à 33,6%, soit au-dessus du plancher communautaire fixé à 20%. Le solde global (base ordonnancement) ressortirait en déficit de 4,2% contre 4,6% en 2008. Hors PPTTE, IADM et coûts temporels des réformes structurelles, le solde de base enregistrerait une dégradation (1,1% du PIB), liée à la révision des objectifs budgétaires.

Pour la dette publique, la progression attendue serait de 26,7% du PIB avec un encours projeté à 1 687,3 milliards de FCFA, réparti en 1 406,8 milliards pour la dette extérieure et 280,5 milliards pour la dette intérieure. Le service de la dette publique extérieure rapporté aux recettes budgétaires s'établirait également à 7,7% contre un seuil de viabilité de 30%. Par rapport aux exportations de biens et services, ce ratio représenterait 9,4% contre un plafond de viabilité de la dette publique de 20%.

Quant à la balance des paiements, il serait prévu en excédent avec 14 milliards de FCFA pour un déficit courant estimé à 8,9% du PIB.

La situation monétaire bénéficierait d'un renforcement de 14 milliards de FCFA des avoirs extérieurs nets, les portant à 775,9 milliards de FCFA en 2009. Elle enregistrerait une hausse du crédit intérieur de 14,8%. En conséquence la masse monétaire pourrait progresser de 11,5%.

Malgré la situation difficile de 2008, les perspectives demeurent favorables si le contexte international actuel se maintient durablement (baisse des cours mondiaux du pétrole et des produits alimentaires). Des risques subsistent cependant avec la crise financière internationale, dont les répercussions identifiées sont notamment la réduction de l'Aide publique au développement et celle des transferts des immigrés qui jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté et éventuellement le repli de certains investissements directs étrangers. Au niveau interne, avec la reprise des exportations sur la période 2009/2010, la mise en place rapide des importants programmes d'investissement devrait s'accélérer.

3.2. Principaux indicateurs macroéconomiques

En 2009, les prévisions soulignent une dégradation des indicateurs macroéconomiques de la liste restreinte (projection du PIB par tête de -1,2% en 2009 contre un objectif de +2,7%). A ce rythme d'évolution de la croissance, le Sénégal est encore loin du niveau requis pour atteindre les OMD. Il y a donc urgence à accélérer la croissance de l'investissement en qualité et en quantité. Dans ce cas, il faut s'assurer du maintien des engagements des investisseurs privés et prendre des mesures pour l'implantation rapide ou l'accélération de la mise en œuvre des projets en cours. L'Etat doit également s'attacher à améliorer la qualité de ses investissements et à diligenter leur exécution.

Tableau 2 : Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques en 2009

	2009 Tendanciel	2009 Projections
Dépenses en capital	635,2	654,8
Sur ressources internes	393,4	407,8
Sur ressources externes	241,8	247,0
Dépenses additionnelles DSRP		-93,8
Taux d'investissement	22,6	23,4%
Taux de croissance des importations	5,9%	-12,7%
Taux de croissance des exportations	3,5%	-5,1%
Taux de croissance du PIB	5,3%	1,5%
pour mémoire PIB nominal	5970,9	6164,1
Taux de croissance du PIB par tête	2,7%	-1,2%
Taux d'inflation (déf PIB)		2,4%
Solde budgétaire global hors dons (base ordonnancement) / PIB (courant)		-4,2%
Solde Global de la balance des paiements	78,6	14
Compte Courant Hors Dons (CCHD)	-383,3	-572,0
CCHD/PIB	-6,4%	-9,1

Source : DPÉE/MEF (juin 2009) et DSRP_2

3.3. Perspectives sectorielles 2009-2010

Au titre des perspectives à très court terme dans la mise en œuvre de la SCA, il peut être noté entre autres, l'animation des activités des grappes sur la base des besoins de développement des filières porteuses qu'elles recèlent, la mise en place d'un programme de clusters locaux pilotes en vue de l'opérationnalisation de la SCA à la base et une meilleure prise en compte des objectifs et du plan d'action de la SCA par les différents acteurs et dans le budget de l'Etat à travers le financement du PAP grappes 2009.

Sur le court terme, il est attendu du secteur primaire, une croissance de 1,1% en 2009, grâce à la consolidation des performances du sous-secteur agricole (8,1%). Il s'agira également d'améliorer les performances du secteur au niveau régional, par un renforcement de la mécanisation de l'agriculture, une augmentation des surfaces irriguées, une poursuite de la diversification des productions agricoles, une sédimentation des différentes initiatives agricoles à travers une meilleure articulation du cadre logique et stratégique et un accroissement des ressources financières destinées à l'agriculture.

Dans le sous-secteur de l'élevage, l'amélioration de la production passera par le renforcement des capacités en mettant en place un fonds d'appui à la stabulation et en appuyant les organisations de regroupement professionnel, à travers le Comité National de l'Interprofession de la filière Lait.

En effet, l'amélioration de la production passera, outre le renforcement du crédit, par la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures et équipements pastoraux, le renforcement de la lutte contre les maladies, l'assainissement et la modernisation des circuits de collecte, de transformation et de distribution des produits animaux, le regroupement en interprofessions des producteurs et le renforcement des capacités techniques des services d'élevage.

En outre, la faible performance du secteur de la pêche demande une mise en œuvre plus vigoureuse des actions pour l'atteinte de l'objectif de gestion durable et de restauration des ressources halieutiques.

Pour le secteur secondaire, une baisse est attendue (-3,5%) en 2009, atténuée par de la bonne tenue des activités extractives (-0.6%), du raffinage de pétrole (10%) et de la fabrication de produits chimiques (36,2%).

Pour 2009, les actions programmées dans le domaine de l'Artisanat devront aller dans le sens de la poursuite des programmes de renforcement des capacités et de modernisation des produits.

Quant au sous-secteur de l'industrie, la mise en place d'un Fonds de Promotion Industrielle et d'un mécanisme pérenne de financement de la mise à niveau des entreprises sera le principal axe d'intervention pour la période 2009-2010. Pour les PME, il s'agira d'appuyer leur développement avec la mise en œuvre de la plateforme d'appui au secteur privé et la vulgarisation de la loi d'orientation des PME. Dans le secteur minier, les perspectives reposent sur la réalisation à l'horizon 2012 des importants projets miniers : zircon et titane de la Grande Côte avec la compagnie MDL, exploitation de gisements de tourbes des Niayes, fer de la Falémé avec ArcelorMittal, projet minier Or-Massawa avec la société Randgold, projet Minier Or-Golouma-Masato avec la société Oromin, exploitation des phosphates de Matam.

Il y a également la valorisation des acquis du PASMI à travers surtout l'opérationnalisation du centre de documentation et de cadastre minier. Au niveau réglementaire, une révision du Code minier 2003 est en chantier dans l'optique de la pérennisation des acquis du projet d'appui à l'orpaillage.

En plus des réformes d'ordres institutionnel et organisationnel initiées pour rendre plus opérationnels les organes de la Direction des Mines, le renforcement des moyens logistiques et la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités permettraient également d'assurer une meilleure gestion des ressources minérales et un meilleur suivi des activités minières ainsi que le développement de l'expertise (projet de la SERPM avec la mise à disposition, en 2009, d'un engrais performant et compétitif, en articulation avec la GOANA¹⁵) et l'accompagnement des projets.

Dans le court terme, une performance du secteur tertiaire est attendue avec 3,2% en 2009, entre autres, sous l'effet des marges sur les produits du primaire, du secondaire, des importations et de l'extension du sous-secteur des télécommunications.

S'agissant du sous-secteur Tourisme, il est prévu de réhabiliter le tourisme rural intégré sur la base des recommandations formulées dans le document de référence pour le développement du TRI validé, à cet effet, en 2008. Aussi, la réalisation d'une étude de faisabilité sur l'écotourisme, l'étude des chaînes de valeur et les conditions de la mise en place d'une cuve de refioulage à l'aéroport de Cap Skiring, constituent-elles les septiers phares du sous-secteur.

¹⁵ A cet effet, une usine modulaire de production d'engrais, capable de produire diverses formulations, sera prochainement installée sur le site de Ndendouri. L'usine prévoit pour 2009 une production d'environ 20.000 à 30.000 tonnes de phosphates granulés.

➤ Secteurs d'appui à la production

Dans le transport, il sera utile d'assurer les investissements lourds en termes d'infrastructures et d'équipements inscrits dans les priorités de l'Etat, de favoriser l'opérationnalité du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA). En ce qui concerne le transport aérien, il s'avère nécessaire de développer les corridors (axe routier) qui relient le Sénégal aux pays voisins, en facilitant le déplacement des personnes, des biens et des services par le respect des règlements et directives pris à cet effet par l'UEMOA et la CEDEAO, de poursuivre le Projet de l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) prévu pour l'horizon 2010 et la mise à niveau des aéroports régionaux existants

Pour l'énergie, les actions de court terme seront axées sur la résorption du déficit, la poursuite des activités d'électrification rurale, celle de la restructuration de la SENELEC et l'adoption des lois d'orientation sur les énergies renouvelables et les biocarburants, la mise en place des conditions qui favorisent une diffusion plus massive des foyers améliorés aussi bien en milieu urbain et rural, la mise en œuvre du plan d'actions sur l'efficacité et la maîtrise de l'énergie.

Le secteur de la micro-finance entend renforcer ses acquis et son développement par la mobilisation de ressources propres et l'établissement d'accords de partenariat. En outre, de nouveaux produits seront développés avec une extension dans les zones défavorisées. Le démarrage du Programme d'Appui à la Micro-finance (PAMIF 2) et de celui du projet PLASEPRI sera effectif, dans un souci de renforcer les capacités de services financiers des SFD, apportant ainsi des réponses au financement des PME, grâce au soutien de la Coopération Italienne.

Dans le cadre de la SNEEG, il est prévu la poursuite de l'appui à la mise en œuvre de la SNEEG et du Projet «promouvoir l'entrepreneuriat féminin au Sénégal (2009-2011)» et la recherche de financement pour le projet production et exportation de fruits et légumes par les femmes entrepreneures vers les pays de l'UE. Par ailleurs, la mise en place d'un système d'information sur l'entrepreneuriat féminin est envisagée.

S'agissant des TIC, la mise en œuvre des mesures phares ci-après permettra une meilleure prise en charge des objectifs stratégiques du secteur. Il s'agit de :

- la mise en œuvre du service universel des télécommunications par (i) le démarrage du projet pilote de Matam, dont les opérateurs ont déjà été choisis et (ii) par son extension à travers le programme national de développement du service universel ;
- l'intégration du développement des consommables informatiques dans le secteur des TIC pour favoriser davantage la création d'emplois ;
- la finalisation des textes juridiques dans le cadre de la transposition des actes additionnels de la CEDEAO et des directives de l'UEMOA ;
- l'accélération de la mise en œuvre des actions prioritaires de la grappe TIC et télé-services de la SCA.

Pour les années à venir, les réalisations en matière de renforcement de l'intégration régionale devront porter sur la résolution des problèmes identifiés au sujet de l'exécution de certaines infrastructures routières et imprimer une avancée forte dans la poursuite de l'exécution des projets inscrits au PER.

➤ Services sociaux de base

Les perspectives en matière d'éducation et de formation sont traduites dans la phase III du Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation qui couvrira la période 2009-2011. Il s'agira d'améliorer la couverture de la demande d'éducation et de formation tout en renforçant la qualité et l'équité du service éducatif.

L'appropriation et la mise en œuvre de la GAR participe à des stratégies envisagées pour améliorer les performances du programme sectoriel. Ses objectifs de développement pour la phase sont présentés dans la matrice des indicateurs du DSRP. Les objectifs de développement que le secteur se donne sur les indicateurs du DSRP pour l'éducation et la formation sont présentés dans le tableau A1 en annexes.

En considérant les grands chantiers du secteur de la santé ces dernières années, les perspectives peuvent se résumer aux principaux points ci-après :

- l'extension de la couverture en centres et postes de santé, avec un renforcement des plateaux techniques de ces structures de santé,
- l'accélération pour l'atteinte des OMD-santé notamment la réduction de la morbidité et mortalité maternelle et infantile,
- la protection des groupes vulnérables principalement du point de vue de l'accessibilité financière et de la prise en charge des problèmes de santé.

Les perspectives à court et moyen terme dans la mise en œuvre de la politique du secteur habitat et cadre de vie seront axées autour des efforts à faire pour la satisfaction de la demande sociale, notamment dans le domaine de l'accès au logement. Par ailleurs, pour une plus grande rationalisation des ressources, le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, de l'Hydraulique et de l'Assainissement sera sous CDSMT pour l'année 2010.

Les enjeux de la politique environnementale sont déclinés en orientations stratégiques qui vont guider les actions du secteur au cours des prochaines années. Il s'agit surtout d'améliorer la base de connaissance des ressources naturelles et de l'environnement ; d'inverser la tendance actuelle de la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement dans le respect des conventions afférentes; de renforcer la capacité technique et institutionnelle des acteurs dans la mise en œuvre des actions de conservation de l'environnement et des ressources.

A moyen terme, le secteur de l'Eau et de l'Assainissement devra poursuivre ses actions afin de parachever et consolider ses différents chantiers, en termes de réformes et/ou d'investissements.

En particulier, le secteur de l'eau en milieu rural sera aussi un lieu de concentration des activités en vue de la réalisation à l'horizon 2015 de la presque totalité des ouvrages neufs nécessaires à la réalisation des OMD en milieu rural.

➤ Protection sociale

Au cours de la période 2009-2010, la mise en œuvre du Plan d'Actions inscrit dans la Lettre de Politique de Sécurité Sociale signée par le Gouvernement du Sénégal sera poursuivie ainsi que les actions inscrites dans le DSRP_II et la SNPS. Les perspectives de réforme visent une extension de la couverture sociale et la poursuite des réformes dans le sens d'une nette amélioration du niveau, de la qualité et de l'étendue de la protection sociale qui ne couvre jusque-là qu'une faible partie de la population sénégalaise.

capacité des magistrats et greffiers en matière économique et financière, la consolidation de l'informatisation et l'interconnexion des juridictions et services judiciaires.

Quant à la Gouvernance locale, il s'agira de se doter d'une politique sectorielle de la décentralisation, de mettre en place un CDSMT pour le secteur, d'adopter la charte de la déconcentration, de renforcer les compétences techniques et les ressources financières des Collectivités locales.

Pour le Développement des pôles secondaires, les actions immédiates prévues, ont trait à la sensibilisation des autorités et les PTF à consentir plus de moyens pour permettre l'élaboration des documents cadre d'urbanisme (PDU) mais aussi la planification d'un programme d'action et d'investissement dans les villes identifiées.

En matière de suivi de la mise en œuvre de la SRP, des efforts doivent être entrepris pour améliorer le pilotage et le suivi-évaluation des politiques publiques. A cet égard, il conviendra entre autres de financer les enquêtes périodiques de suivi de la pauvreté et d'entreprendre les activités de mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique.

Les activités de 2009 de l'ANSD s'articuleront principalement autour des grandes rubriques suivantes :

- appui à la revue du DRSP-2 et à la préparation du DSRP-3 ;
- préparation de la table ronde des bailleurs ;
- mise en place des sous-comités du CTPS ;
- suivi de la mise en œuvre du SDS 2008-2013.

Par rapport au suivi de la mise en œuvre de la SRP dans les régions, la finalisation de l'étude d'évaluation de la mise en œuvre de la phase pilote du cadre de partenariat pour le pilotage et le suivi de la SRP dans 6 régions du Sénégal permettra de tirer toutes les conclusions nécessaires à son extension dans les 11 anciennes régions. D'ores et déjà, il est prévu la signature de conventions avec toutes les régions de sorte à garantir l'appui financier et technique, la communication et la vulgarisation des expériences, l'élargissement du Cadre de Partenariat à de nouveaux partenaires, notamment ceux politiques (Elus, PTF, secteur privé, etc.) pour améliorer la prise en charge stratégique de certaines problématiques soulevées (financement des plans d'opération régionaux (POR/DSRP, etc.).

L'année 2009 permettra également de mieux refléter la nécessité de s'investir davantage dans toutes les fonctions de pilotage. Les initiatives en cours d'harmonisation et de dialogue pour la mutualisation des ressources dans la région de Saint-Louis d'une part, et dans les trois régions méridionales de la Casamance d'autre part, seront appuyées en renforçant l'implication des organes régionaux dans le suivi, en amont et en aval (planification, financement, mise en œuvre), des actions de développement et de la SRP.

Par ailleurs, le Gouvernement en collaboration avec l'ensemble des acteurs entamera, dès 2010, des discussions et des travaux préparatoires en vue de l'élaboration et la formation du DSRP_3 qui devra couvrir un horizon de 5 ans pour décliner la politique économique et sociale en vue de l'atteinte des OMD en 2015.

Conclusion et recommandations

i. Conclusion Générale

Au terme de l'analyse des résultats de la mise en œuvre du DSRP pour l'année 2008, des performances variables apparaissent d'un secteur à un autre. Même si l'année 2008 a été une période de crise, dont les effets négatifs n'ont pas encore fini d'influencer les résultats, quelques contraintes subsistent et doivent être résolues.

Sur le plan macroéconomique, le Sénégal a connu un ralentissement du rythme de la croissance économique, ce qui compromet de plus en plus la poursuite des objectifs de croissance qui devraient faire du Sénégal, un pays émergent en 2015. A cela s'ajoute les lenteurs observées dans la mise en œuvre de la SCA.

En 2008, l'inflation a également dépassé les tendances antérieures et a sensiblement affecté la qualité de vie des populations urbaines et rurales. Pour atténuer les effets, d'importantes actions ont été menées dans le cadre du Programme social d'urgence. Pour renforcer l'impact des actions dans ce domaine, un ciblage efficace doit être effectué sur la base des choix de politique économique du gouvernement.

Cependant, certains secteurs continuent à donner de bons résultats. L'agriculture pour sa part a réalisé de grandes performances et son effet d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie pourrait davantage être bénéfique à l'économie si son rythme de croissance est maintenu.

Pour les secteurs sociaux, les résultats restent globalement en dessous des performances réalisées en 2007. Des efforts restent à faire pour l'atteinte des OMD dans les secteurs de l'éducation et de la santé. En ce qui concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, les résultats appréciables enregistrés méritent d'être confortés dans la perspective de l'atteinte des objectifs en 2015.

Dans le cadre de la Protection sociale et la gestion des risques et catastrophes, l'analyse a montré que des efforts restent à faire. En dépit de tout ce qui a été fait pour amorcer les actions prioritaires, les ressources allouées demeurent toujours insuffisantes, avec de faibles taux d'exécution.

L'amélioration du dispositif de préparation du budget de l'Etat, s'est poursuivie, avec un cadre de gestion de la politique économique qui s'est renforcé à travers une bonne mise en œuvre de l'ISPE et l'adoption d'un plan d'action de la Déclaration de Paris.

S'agissant de la gouvernance judiciaire, la mise en œuvre du Programme Sectoriel Justice (PSJ) se poursuit avec des résultats satisfaisants au titre de l'accroissement de l'efficacité de la justice, de l'accélération des réformes pour l'amélioration de l'accessibilité de la justice.

Dans le cadre de la Gouvernance locale, le cadre institutionnel et organisationnel est marqué par la réforme territoriale, avec la création de nouvelles collectivités locales. D'autres mesures organisationnelles ont été prises en vue d'un pilotage stratégique et efficace du développement local. En termes d'accroissement des ressources des Collectivités, pour l'exercice budgétaire 2008, le Gouvernement a augmenté et respecté le critère de répartition des FECL et FDD dans le budget hors dette, mis à disposition par des actes de transfert signés le 25 mars 2008.

ii. Recommandations

Il importe, pour rattraper les retards observés et accélérer le processus pour l'atteinte des objectifs fixés de mettre en œuvre les recommandations suivantes :

Au niveau macroéconomique :

- Analyser à travers des études thématiques les causes du ralentissement de la croissance et les goulots d'étranglement qui pèsent pour l'atteinte des OMD au Sénégal ;
- Prendre les mesures, réformes et actions nécessaires pour un processus de rattrapage du scénario tendanciel du DSRP pour mieux s'inscrire dans l'atteinte des OMD.

Au titre de la mise en œuvre des actions prioritaires :

- Accélérer la mise en œuvre de la SCA en dégageant les ressources nécessaires à une prise en charge correcte des plans d'action des grappes et du programme des « Clusters locaux » ;
- Respecter le plus possible la planification budgétaire du DSRP_II lors des arbitrages annuels, pour les secteurs clés de création de richesses et de contribution à l'atteinte des OMD, en particulier, l'agriculture, les PME/PMI et l'artisanat ;
- Poursuivre l'effort de mise en place des pistes de désenclavement des zones de production ;
- Réaliser un recensement national du cheptel et mettre en œuvre un système d'information permettant des analyses plus approfondies, pour une meilleure appréhension des transformations structurelles qui interviennent dans l'élevage ;
- Elaborer un plan de communication sur les programmes d'économie d'énergie de la SENELEC, veiller à leur mise en œuvre et favoriser l'accélération de la diffusion des lampes à basse consommation ;
- Etudier les modalités de promotion du tourisme rural intégré et de l'écotourisme, renforcer les capacités des acteurs du tourisme et prévoir des tarifs spéciaux pour les personnes âgées ;
- Renforcer les moyens de la BSDA pour lutter efficacement contre la piraterie et faciliter la participation des acteurs à des foires internationales et expositions culturelles ;
- Assurer une plus grande disponibilité de ressources suffisantes, sécurisées et pérennes pour une bonne maîtrise de la planification, de la programmation et de la mise en œuvre des programmes et projets extraits des lignes d'action de la matrice des mesures du DSRP_II ;
- Renforcer la coordination de la politique de l'emploi et mener une enquête sur la situation de l'emploi au Sénégal ;
- Mettre en place un système d'information sur la femme ;
- Promouvoir le dialogue social au niveau décentralisé et dans l'espace scolaire ;

- Renforcer les ressources destinées à améliorer la qualité de l'éducation et de la formation, la santé maternelle et infantile, la lutte contre le VIH/SIDA, la malnutrition et le paludisme dans le cadre des CDSMT ;
- Mettre en place et à temps, la contrepartie Etat pour le financement des programmes de gratuité (Sésame, césarienne, maladies chroniques) ;
- Poursuivre la politique d'accès à l'eau potable aussi bien en milieu urbain que rural, à travers l'extension du programme de branchements sociaux et l'implantation des forages ;
- Réhabiliter et étendre le réseau d'assainissement urbain ;
- Mettre en place des filets de protection des pauvres et des groupes marginalisés et encourager l'adoption du système de transfert de ressources aux groupes vulnérables (le transfert de cash) à la lumière des expériences pilotes au niveau des secteurs sociaux comme l'éducation et la santé ;
- Adopter un plan global d'accélération des réformes budgétaires et financières en vue d'améliorer la gestion et l'efficacité des finances publiques ;
- Promouvoir le renforcement des moyens juridiques de la CNLCC, notamment le pouvoir d'auto-saisine et celui de saisir directement le parquet et la possibilité de procéder à la publication de son rapport ;
- Promouvoir le renforcement des moyens de l'inspection judiciaire en vue de réduire les délais de traitement des dossiers pénaux ;
- Harmoniser les approches et les instruments de planification et du suivi du DSRP avec ceux du Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF).

Au titre du suivi de la mise en œuvre :

- Accélérer l'élaboration du cadre stratégique de l'Agriculture pouvant faire office de politique sectorielle ;
- Mettre en place un système de suivi évaluation à la DAPS et réaliser les enquêtes agricoles étendues au secteur de l'élevage ;
- Renforcer les moyens de l'ANSD pour la production des statistiques nécessaires pour renseigner les indicateurs du DSRP et des autres politiques de développement par le financement du SDS ;
- Elaborer un plaidoyer pour élargir le Cadre de Partenariat aux autres Partenaires Techniques et Financiers ;
- Prendre en charge le fonctionnement des organes de pilotage et de suivi de la SRP dans les régions ;
- Mettre en place un programme de renforcement des mécanismes de collecte de données désagrégées pour le suivi de la mise en œuvre de la SRP à travers la production régulière des rapports régionaux sur la situation économique et sociale.
- Entamer la préparation de la formulation du DSRP_3, visant l'atteinte des OMD au Sénégal.

Éléments bibliographiques

- Ministères sectoriels: Rapports des revues sectorielles 2009.
- CSPLP/MEF : DSRP II, 2006.
- CSPLP/MEF : Mise en œuvre du DSRP, Revue annuelle conjointe 2009, Feuille de route.
- CSPLP/MEF : TDR Groupe de travail revue 2009.
- CSPLP/MEF : Rapport provisoire, étude sur les déterminants de la pauvreté, mai 2009.
- CSPLP/MEF : Etude comparative des incidences de la pauvreté, décembre 2008.
- CSPLP/MEF : Rapport, évaluation des OMD en 2007, juillet 2008.
- CSPLP/MEF : Exécution des projets et Programmes selon les objectifs du DSRP, 2008.
- DPÉE/MEF : Rapport Economique et financier, décembre 2009.
- DCEF/MEF : BCI 2007-2009, revue DSRP II.

ANNEXES

Tableau A1 : Liste restreinte des indicateurs du DSRP_2

AXES DU DSRP	Indicateurs retenus	Structures responsables	HISTORIQUE					CIBLES/OBJECTIFS					
			Référence	2004	2005	2006	2007	2008	2008	2009	2010	2011	2015
				CADRE MACROECONOMIQUE									
AXE I: CREATION DE RICHESSE ET CROISSANCE PRO PAUVRE	1. Taux de croissance réel	DPEE	2004	5,9%	5,6%	2,4%	4,7%	2,50%	2,5%	5,2%	5,0%	5,1%	7,0%
	2. Taux d'inflation	DPEE	2004	0,5%	1,7%	2,1%	5,9%	5,8%	5,8%	3,1%	2,0%	2,0%	2,0%
	3. Taux d'investissement	DPEE	2004	21,6%	24,5%	24,8%	26,4%	26,8%	27,6%	26,0%	26,0%	26,0%	30,0%
	4. Solde budgétaire global hors dons (base ordonnancement)/PIB (courant)	DPEE	2004	-5,2%	-4,6%	-7,3%	-5,9%	-6,8%	-5,6%	-5,4%	-4,0%	-4,0%	-3%
	PAUVRETE MONETAIRE												
	5. Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté	ANSD/MEF	2005	ref 2005	50,80%	50,40%	48,40%	(*) Pas de données récentes					
		ANSD/MEF	2005	ref 2005	38,80%	38,00%	34,00%						
		ANSD/MEF	2005	ref 2005	61,90%	56,00%	48,00%						
	AGRICULTURE												
	6. Rapport entre production irriguée / production totale	DAPS	2004	13,10%	12,90%	16,70%	18,90%	21,30%	21%	24%	27,1%	30,6%	50%
	7. Production céréalière (en tonnes)	DAPS	2004	1084530	1432831	1010198	772 239	1 756 706	1 722 867	1 352 290	1 374 828	1 394 468	1 454 971
	ELEVAGE												
	8. Quantité de lait produit par an (millions de litres)	DIREL/MEI	2005	ref 2005	116	120	137	146	143	148	162	170	208
	9. Quantité de viande et d'abats produits par an (en milliers de tonnes)	DIREL/MEI	2005	ref 2005	131	140	133	152 255	161	180	198	217	291
	TOURISME												
	10. Nombre d'entrées de touristes par an	DEPTourisme	2004	666616	769489	866154	874 623	918 300	1 191 000	1 300 000	1 500 000	1 750 000	2 000 000
	TRANSPORT												
	11. Pourcentage de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable en toute saison	DTT --ANSND	2000(enquête village)					(**)					
	12. Nombre de km de pistes de désenclavement construites en milieu rural par an	AATR	2006	313	320	640	373	277 483	303	590	250	200	600
	13. Nombre de km de route non revêtue classée récupéré par an	AATR	2005	435	736	356	373	277 483	337 53	350	400	430	460
	14. Nombre de km de route revêtue classée récupéré par an	AATR	2005	260	270	500	596	301,2	337 53	370	400	425	450
	ENERGIE												
	15. Nombre de MW mis en service (Puissance installée)	SENELEC	2004	514,5	562,5	632,9	641	701	700	700	825	950	950
	16. Nombre de milliers de MWh produits (Energie disponible)	SENELEC	2004	1952	2170	2192	2305,6	2401,4	2446	2737	3067	3262	4199
	17. Taux d'électrification rurale	DE/ME	2004	13,0%	14%	16%	17,2%	21%	22%	22%	37 %	47%	55%
	MICROFINANCE												
	18. Nombre de bénéficiaires	DRS/SFD	2006			799 625	871035	914 597	923 682	1 000 656	1 077 629	1 142 647	1 426 629
	SECTEUR PRIVE												
	19. Délais et coût du transfert de propriété	DGID/MEF	2005	ref 2005	118 jours	< 118	114 jours	16 jours	20 jours	20 jours	20 jours	20 jours	20 jours

AXES DU DSRP	Indicateurs retenus	Structures responsables	Référence	HISTORIQUE					CIBLES/OBJECTIFS				
				2004	2005	2006	2007	2008	2008	2009	2010	2011	2015
					en moy.	jours en moy							
	Coût		2005	ref 2005	20,5% de la val de la propriété	< 20,5% de la val de la propriété	< 20,5% de la val de la propriété	< 20,5% de la val de la propriété	< 20,5% de la val de la propriété	< 20,5% de la val de la propriété	12% de la valeur	<12% de la valeur	<12% de la valeur
EQUITE DE GENRE													
	20. Pourcentage de femmes dans les instances de décision au niveau politique	Ministère de la famille	2008	Indicateur nouveau				17,98%		>10%	>10%	>10%	>10%
EMPLOI													
	21. Taux de sous-emploi	Dir Emploi-- ANSD	2005	ref 2005	22,5% (ESPS)	20,90%	19,50%	18	18,20%	16,90%	15,70%	14,60%	11,00%
	22. Taux d'activité	Dir Emploi -- ANSD	2002	ref 2005	50,70%	50,70%	53,46%		56,37%	59,44%	62,68%	66,10%	81,73%
EDUCATION													
	23. Taux brut de scolarisation	National Filles Garçons	2004	79,70%	81,90%	83,40%	87,60%	90,10%	89,60%	91,6%	93,7%	96%	105,0%
			2004	78,0%	80,7%	83,3%	88,5%	92,40%	90,5%	92,5%	94,6%	97%	105,0%
			2004	81,4%	83,0%	83,4%	86,8%	88,00%	88,7%	90,7%	92,8%	95,0%	104,0%
	24. Taux d'achèvement	National Filles Garçons	2004	48,8%	53,4%	49,7%	55,1%	58,40%	59,0%	62,3%	66,2%	70,5%	90,0%
			2004	45,3%	49,8%	48,1%	52,9%	58,00%	57,0%	60,5%	64,5%	69,0%	90,0%
			2004	52,2%	56,9%	51,3%	57,3%	58,80%	61,0%	64,1%	67,8%	71,8%	90%
	25. Taux brut d'Admission au CI	National Filles Garçons	2004	93,4%	95,4%	103,2%	110,4%	113,60%	110,3%	110,3%	110,3%	110,3%	110,2%
			2004	95,1%	97,3%	106,4%	115,4%	119,10%	110,3%	109,7%	109,0%	108,5%	106,0%
			2004	91,8%	93,6%	100,1%	105,7%	108,50%	106,2%	108,8%	107,4%	108,0%	110,3,0%
	26. Taux d'accroissement des effectifs (public, privé, apprentissage) de la FPT	DPRH / METFP	2008	Indicateur nouveau				6,00%	3,00%	4,00%	6,00%	8,00%	20,00%
	27. Effectifs enrôlés dans les programmes d'alphabétisation	National Femmes Hommes	2005		165422	62223		83529	92893	92893	92893	92893	92893
			2005		141246	489982		66208	57835	57835	57835	57835	57835
			2005		24176	13241		17321	35057	35057	35057	35057	35057
SANTÉ													
	28. Nombre de malades du SIDA pris en charge	SNIS	2004	1855	4407	5500	7325	9252	6900	7935	10493	11752	15000
	29. Taux de couverture en TPI 2	SNIS	2005	ref 2005	40%	53%	61%	53,7%	65%	80%	80%	82%	85%
	30. Proportion d'accouchements effectués dans les formations sanitaires (assistés par du personnel formé)	SNIS	2004	39%	51,90%	59%	62,50%	61%	60%	68%	70%	73%	≥90%
	31. Proportion d'enfants (0-11 mois) complètement vaccinés	SNIS	2004	40%	78%	ND	89%	80%	70%	80%	≥80%	≥80%	≥80%
	32. Nombre d'enfants (0-5ans) bénéficiant d'une surveillance de l'état nutritionnel (poids/taille, poids/âge) au niveau communautaire	SNIS-CLIM	2004	112 000	140 000	260 000	280 000	418 000	400 000	600 000	720 000	890 000	900 000
Eau et assainissement													

AXES DU DSRP	Indicateurs retenus	Structures responsables	Référence	HISTORIQUE					CIBLES/OBJECTIFS				
				2004	2005	2006	2007	2008	2008	2009	2010	2011	2015
				2004	2005	2006	2007	2008	2008	2009	2010	2011	2015
	33. Taux d'accès global à l'eau potable	urbain	2004	91,0%	92,0%	93,0%	98,0%	98,0%	98,0%	98,0%	99,0%	99,0%	100,0%
		Rural	2004	64%	66%	69,5%	72,4%	75,5%	73%	75%	77%	78,5%	82%
	34. Taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain	UC-PEPAM ANSD	2004	57,0%	59,0%	62,0%	63,9%	63,40%	65,9%	67,5%	71,0%	72,5%	78,0%
	35. Nombre de personnes nouvellement desservies en assainissement en milieu rural	UC-PEPAM ANSD	2005	ref 2005	20 500	33 100	29 700	74620	44 450	222 890	192 370	239 900	243 500
	36. Ratio de reboisement et régénération sur le déboisement	Ministère de l'Environnement	2004	0,6	0,74	1,02	1,08	1,25	>Ratio 2007	≥ Ratio 2008	≥ Ratio 2009	≥ Ratio 2010	≥ Ratio 2014
	37. Quantité de biomasses végétales ravagées par les feux de brousse par an (en tonnes)	Ministère de l'Environnement	2006	Indicateur nouveau	1595147	753900		952900	952900	736496	569238	439964	157004
	38. Proportion de plans de gestion environnementale mis en œuvre et suivis (suivant EIE)	Ministère de l'Environnement	132 PGE	EIE	EIE	EIE	EIE	17%	17%	57%	60%	65%	85%
	39. Nombre de personnes sorties des habitats spontanés et relógés par an	Ministère de l'Habitat	2005	ref 2005	180000	8130	5260	27750	73575			0	
	40. Nombre de ménages vulnérables bénéficiaires d'allocation de ressources	Ministère de la Famille	2005	ref 2005	1250	1250	1250	3745	1500	1500	2000	2500	5000
	41. Nombre de personnes handicapées appareillées	Dir action sociale, Prog PRBC	2006	ref 2005	ref 2005	1050	850	13108	850	1050	1050	1050	4200
	42. Nombre d'enfants retirés des pires formes de travail et réintégrés dans le système socio-éducatif	Ministère de la Famille	2007	Indicateur nouveau		1462		1731	1731	1817	1907	2002	2102
	43. Nombre de marchés gré à gré non conformes au code en vigueur	ARMP	2008		Indicateur nouveau			(***)	0	0	0	0	0
	44. Durée moyenne de la passation de marché	ARMP - DCMP	2008		Indicateur nouveau			129	139,8 (2008)	≤150	≤150	≤150	≤150
	45. Nombre de projets de lois de règlement reçus par la cour des comptes par rapport au retard cumulé	Cour des Comptes	2007		Indicateur nouveau	2		3 (2002, 2003 et 2004)	1 (proj loi 2004)	3 (proj loi 2005, 2006 et 2007)	1 (proj loi 2008)	1 (proj loi 2009)	1 (proj loi 2013)
	46. Nombre de comptes de gestion (Etablissements publics, Etat, régions) reçus par la Cour des Comptes sur le nombre de comptes attendus (en %)	Cour des Comptes	2005	ref 2005	13,60%	19,20%	17,60%	14,40%	14,40%	25%	40%	50%	100%
	47. Taux d'exécution du budget de la Santé	titre III	98,23% (2003)	91,31%	68,95%	96,37%	100,26%	93,91%	95%	95%	95%	95%	95%
		titre V	95,7% (2003)	95,30%	102,26%	90,48%	68,59%	104,60%	85%	85%	85%	85%	85%

AXES DU DSRP	Indicateurs retenus	Structures responsables	Référence	HISTORIQUE					CIBLES/OBJECTIFS				
				2004	2005	2006	2007	2008	2008	2009	2010	2011	2015
	48. Taux d'exécution du budget de l'Education	titre III	DB/DGF	102,04% (2003)	98,84%	99,54%	92,78%	87,70%	90%	95%	95%	95%	95%
		titre V	DB/DGF	80,2% (2003)	90,94%	85,89%	47,82%	60,08%	85%	85%	85%	85%	95%
	49. Taux d'annualité budgétaire		DB/DGF--DCEF	2004	9,50%	10,46%	6,90%	5,43%	< 7%	< 7%	< 7%	< 7%	< 7%
	50. Délai de délivrance du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)		DACS	Indicateur nouveau	Indicateur nouveau			24 h	48 h	36 h	30 h	24 h	< 24h
	51. Délai moyen de traitement des dossiers pénaux (délictuels et criminels)	délictuels	DACG (Dir, Aff, Crim et de grâces)	Indicateur nouveau	Indicateur nouveau			6 mois	6 mois	5 mois	5 mois	5 mois	5 mois
		Criminels		Indicateur nouveau	Indicateur nouveau			3 ans	3 ans	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans
	52. Part des FECL et FDD dans le budget hors dette (indexée sur la TVA)	FECL (2% de la TVA l'année N-1)	DCL/MDCL DB/MEF	Indicateur nouveau	Indicateur nouveau			11,5 Mrds de FCFA	2% TVA de 2007	2% TVA de 2008	2% TVA de 2009	2% TVA de 2010	2% TVA de l'année N-1
		FDD (3,5% de la TVA l'année N-1)	DCL/MDCL/DB/MEF F	Indicateur nouveau	Indicateur nouveau			16 Mrds de FCFA	3,5% TVA de 2007	3,5% TVA de 2008	3,5% TVA de 2009	3,5% TVA de 2010	3,5% TVA de l'année N-1
	53. Délai de mise à disposition des actes de transfert du FECL et du FDD		DB/DGCP/MEF	2007				2,83 mois	< 3mois	< 3mois	< 3mois	< 3mois	< 3mois

(*) Il n'y a pas de données récentes sur la pauvreté

(**) Cet indicateur ne pourra être renseigné qu'avec les données de l'Enquête Village 2009 (Septembre 2009)

(***) Cet indicateur ne pourra être renseigné qu'avec les informations de l'audit des marchés publics passés en 2008 (à partir de Septembre 2009). Le taux de marchés publics passés de gré à gré est ressorti à 6% en 2008.

Tableau A2 : Programmation et exécution financières des programmes et projets en 2008 (BCI et PAP 2008)

Objectifs DSRP		PAP-DSRP (en millions)			BCI (en millions)			Ratio BCI/PAP			Taux d'exécution du BCI (Ordonnancements/BCI, en %)		
		Etat	Bailleurs	Total	Etat	Bailleurs	Total	Etat	Bailleurs	Total	Etat	Bailleurs	Total
1	Réduire la vulnérabilité des activités agricoles	9 142	1 500	10 642	30 970	2 673	33 643	3,39	1,78	3,16	38,89%	124,16%	45,66%
2	intensifier et moderniser la production agricole	17 635	21 843	39 478	18 125	17 979	36 104	1,03	0,82	0,91	104,30%	72,72%	88,58%
3	Favoriser le développement du foncier et les investissements productifs.	0	0	0	0	0	0						
4	Promouvoir l'agro-industrie.	0	0	0	0	0	0						
5	Diversifier et augmenter les revenus agricoles	4 575	5 640	10 215	1 889	9 000	10 889	0,41	1,6	1,07	85,40%	96,19%	94,32%
6	Renforcer la sécurité alimentaire	3 800	2 500	6 300	2 768	2 014	4 782	0,73	0,81	0,76	120,28%	0,71%	69,92%
7	Renforcer le rôle des organisations paysannes	500	1 000	1 500	500	0	500	1	0	0,33	100,00%		100,00%
		35652	32483	68135	54252	31666	85918	1,52	0,97	1,26	67,08%	79,15%	71,53%
8	Améliorer l'environnement de la production	200	0	200	866	463	1 329	4,33		6,65	30,10%	104,98%	56,19%
9	Sécuriser l'élevage pastoral et agropastoral	250	900	1 150	345	1 730	2 075	1,38	1,92	1,8	89,44%	49,33%	56,00%
10	Accroître la productivité du sous-secteur en vue de garantir la sécurité alimentaire et améliorer les revenus	2 350	500	2 850	3 328	1 911	5 239	1,42	3,82	1,84	50,75%	296,97%	140,55%
11	Améliorer les conditions de mise en marché des produits animaux	450	0	450	685	0	685	1,52		1,52	46,08%		46,08%
12	Renforcer le système d'information et de gestion du sous-secteur	100	0	100	0	0	0	0		0			
		3350	1400	4750	5224	4104	9328	1,56	2,93	1,96	49,27%	170,91%	102,79%
13	Promouvoir les micro-entreprises ou les petites entreprises rurales	100	1 355	1 455	75	1 542	1 617	0,75	1,14	1,11	23,00%	80,78%	78,10%
		100	1355	1455	75	1542	1617	0,75	1,14	1,11	23,00%	80,78%	78,10%
14	Assurer la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques	1 245	0	1 245	826	718	1 544	0,66		1,24	39,07%	27,61%	33,74%
15	Satisfaire la demande nationale en produits halieutiques et aquacoles	5 750	0	5 750	2 770	0	2 770	0,48		0,48	38,53%		38,53%
16	Valoriser les ressources halieutiques et moderniser la pêche artisanale	2 000	4 500	6 500	1 645	2 000	3 645	0,82	0,44	0,56	16,59%	21,98%	19,55%
17	Promouvoir la professionnalisation et la qualification accrue des acteurs du secteur de la pêche et de la transformation	550	0	550	748	0	748	1,36		1,36	23,88%		23,88%
		9545	4500	14045	5989	2718	8707	0,63	0,6	0,62	30,75%	23,47%	28,48%
18	Moderniser les circuits de productions et de commercialisation.	50	0	50	300	0	300	6		6	26,12%		26,12%
19	Améliorer le système de Formation, d'apprentissage et de perfectionnement	0	0	0	227	0	227				96,09%		96,09%
20	Renforcer l'organisation des acteurs de l'artisanat	40	0	40	25	0	25	0,63		0,63	20,89%		20,89%
		90	0	90	552	0	552	6,13		6,13	54,66%		54,66%
21	Poursuivre la restructuration de l'appareil industriel	300	1 040	1 340	300	1 287	1 587	1	1,24	1,18	50,00%	100,00%	90,55%
22	Appuyer et accompagner les PME dans leur développement	2 160	6 850	9 010	100	0	100	0,05	0	0,01	0,00%		0,00%
23	Favoriser un développement industriel endogène	500	0	500	867	0	867	1,73		1,73	26,14%		26,14%
		2960	7890	10850	1267	1287	2554	0,43	0,16	0,24	29,73%	100,00%	65,14%
24	Assurer la gestion de l'environnement et la réhabilitation des mines et carrières	0	1 000	1 000	347	1 100	1 447		1,1	1,45	657,28%	180,90%	295,14%
25	Améliorer les retombées financières des collectivités locales dans le cadre de la gestion et de l'exploitation des ressources	700	0	700	0	0	0	0		0			
		700	1000	1700	347	1100	1447	0,5	1,1	0,85	657,28%	180,90%	295,14%
26	Favoriser un environnement attractif et promouvoir les investissements	0	420	420	3 960	7 678	11 638		18,28	27,71	28,75%	45,83%	40,02%
27	Intensifier l'ajustement interne des entreprises	0	0	0	0	0	0						
28	Poursuivre et approfondir les processus de privatisations	0	0	0	295	0	295				0,00%		0,00%
29	Rendre les organisations patronales et professionnelles plus représentatives, fortes et tournées vers les besoins des entreprises	0	0	0	0	0	0						

30	Simplifier et rationaliser le système d'information fiscale à l'investissement	0	0	0	0	0	0						
		0	420	420	4255	7678	11933		18,28	28,41	26,76%	45,83%	39,03%
31	Promouvoir l'équité et l'égalité de genre	181	100	281	0	0	0	0	0	0			
32	Renforcer les capacités des femmes en leadership	0	0	0	178	100	278				63,08%	64,40%	63,55%
		181	100	281	178	100	278	0,98	1	0,99	63,08%	64,40%	63,55%
33	Accroître le contenu en emploi de la croissance	0	0	0	0	0	0						
34	Renforcer et intensifier la contribution des secteurs productifs à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté	0	0	0	581	0	581				21,12%		21,12%
35	Promouvoir l'emploi indépendant en milieu rural et périurbain	0	0	0	0	0	0						
36	Renforcer l'efficacité et la transparence du marché de l'emploi	0	0	0	666	4 034	4 700				37,55%	56,74%	54,02%
37	Développer et moderniser le système de l'emploi public	80	0	80	0	0	0	0		0			
371	Promouvoir une meilleure organisation de la participation des travailleurs émigrés à l'effort de développement national	0	0	0	0	0	0						
		80	0	80	1247	4034	5281	15,59		66,01	29,89%	56,74%	50,40%
38	Promouvoir le dialogue social	0	0	0	0	0	0						
		0	0	0	0	0	0						
39	Mettre en place un système performant de gestion et de suivi de la population sénégalaise vivant à l'étranger	154	0	154	9 913	0	9 913	64,37		64,37	30,63%		30,63%
40	Asseoir une politique d'implication des SE dans les efforts de développement	0	0	0	31	0	31				80,73%		80,73%
		154	0	154	9944	0	9944	64,57		64,57	30,78%		30,78%
41	Augmenter l'offre des biens et services exportables	150	0	150	500	511	1 011	3,33		6,74	46,54%	742,50%	398,31%
42	Améliorer l'accès aux marchés	100	950	1 050	240	0	240	2,4	0	0,23	84,38%		84,38%
		250	950	1200	740	511	1251	2,96	0,54	1,04	58,81%	742,50%	338,08%
43	Améliorer les retombées du tourisme au niveau local	75	0	75	155	60	215	2,07		2,87	71,79%	295,64%	134,26%
44	valoriser et sauvegarder le potentiel touristique national	285	0	285	2 120	107	2 227	7,44		7,81	63,06%	0,00%	60,03%
		360	0	360	2275	167	2442	6,32		6,78	63,66%	106,22%	66,57%
45	Accélérer le développement des télé-services en milieu urbain et rural	200	0	200	3 035	1 000	4 035	15,18		20,18	84,20%	1500,00%	435,08%
		200	0	200	3035	1000	4035	15,18		20,18	84,20%	1500,00%	435,08%
46	Favoriser l'emploi par le sport	1 600	2 600	4 200	2 027	2 000	4 027	1,27	0,77	0,56	25,90%	13,13%	19,56%
		1600	2600	4200	2027	2000	4027	1,27	0,77	0,56	25,90%	13,13%	19,56%
47	Promouvoir les entrepreneurs, acteurs et agents culturels	1 415	600	2 015	7 415	514	7 929	5,24	0,86	3,93	57,97%	54,11%	57,72%
		1415	600	2015	7415	514	7929	5,24	0,86	3,93	57,97%	54,11%	57,72%
48	Améliorer la mobilité et l'accessibilité en milieu rural	6 430	20 430	26 860	37 628	38 980	76 608	5,85	1,91	2,85	58,51%	79,75%	69,32%
49	Développer les infrastructures	23 900	12 000	35 900	25 483	7 089	32 572	1,07	0,59	0,91	97,33%	2,67%	76,73%
50	Améliorer la mobilité urbaine	17 250	17 030	34 280	23 545	25 884	49 429	1,36	1,52	1,44	85,84%	90,83%	88,45%
		47580	49460	97040	86656	71953	158609	1,82	1,45	1,63	77,35%	76,14%	76,80%
51	Renforcer les infrastructures de soutien en milieu rural et périurbain	40	850	890	665	0	665	16,63	0	0,75	0,00%		0,00%
		40	850	890	665	0	665	16,63	0	0,75	0,00%		0,00%
52	Améliorer l'accès aux services énergétiques	999	3 000	3 999	1 259	32 849	34 108	1,26	10,95	8,53	98,37%	65,98%	67,18%
53	Renforcer l'électrification dans les zones rurales et périurbaines	8 000	0	8 000	6 150	10 000	16 150	0,77		2,02	100,00%	58,48%	74,29%
54	Diversifier les sources d'énergie et les technologies	25	0	25	558	9 828	10 386	22,32		415,44	3,91%	11,67%	11,25%
55	Améliorer et sécuriser l'accès durable des populations et notamment des femmes aux services énergétiques	0	0	0	0	0	0						
56	Améliorer l'accès aux hydrocarbures	1 000	0	1 000	3 350	0	3 350	3,35		3,35	72,66%		72,66%

		10024	3000	13024	11317	52677	63994	1,13	17,56	4,91	86,99%	54,42%	60,18%
57	Renforcer les capacités des acteurs du secteur de la micro-finance	201	5 535	5 736	289	0	289	1,44	0	0,05	27,63%		27,63%
58	Favoriser l'accès à des services financiers viables et durables à une majorité de ménages à faibles revenus et des micro-entrepreneurs,	757	3 062	3 819	2 386	2 547	4 933	3,15	0,83	1,29	126,82%	36,69%	80,29%
		958	8597	9555	2675	2547	5222	2,79	0,3	0,55	116,11%	36,69%	77,38%
Axe 1: Création de richesses et croissance pro-pauvre		115 239	115 205	230 444	200 135	185 598	385 733	1,74	1,61	1,67	68,81%	79,21%	73,81%
59	Développer l'enseignement préscolaire et promouvoir l'achèvement du cycle élémentaire et du cycle fondamental	35 931	3 057	38 988	24 384	8 210	32 594	0,68	2,69	0,84	28,68%	124,73%	52,88%
60	Promouvoir une éducation de qualité à tous les niveaux d'enseignement et de formation	364	5 900	6 264	14 096	12 716	26 812	38,73	2,16	4,28	12,02%	37,04%	23,88%
61	Eradiquer l'analphabétisme et promouvoir les langues nationales	6 024	0	6 024	2 894	903	3 797	0,48		0,63	9,51%	100,00%	31,03%
62	Promouvoir et orienter la formation professionnelle vers le marché du travail	4 377	0	4 377	2 032	5 555	7 587	0,46		1,73	6,73%	36,10%	28,24%
63	Eliminer les disparités entre groupes économiques (riches/pauvres), entre sexes, inter et intra-régionales, entre milieux (urbain/rural), à tous les niveaux d'enseignement	350	0	350	0	0	0	0		0			
		47046	8957	56003	43406	27384	70790	0,92	3,06	1,26	20,96%	65,22%	38,08%
64	Améliorer la qualité, l'accès et l'offre de services de santé dans les régions les plus pauvres	7 959	6 500	14 459	14 465	12 249	26 714	1,82	1,88	1,85	45,00%	80,91%	61,46%
65	Promouvoir chez les populations des attitudes et des comportements de prévention des maladies	300	8 692	8 992	509	800	1 309	1,7	0,09	0,15	29,68%	32,85%	31,61%
66	Améliorer la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA	1 415	4 000	5 415	583	6 546	7 129	0,41	1,64	1,32	159,52%	32,42%	42,81%
67	Améliorer la prévention et la lutte contre le paludisme	357	6 261	6 618	975	4 830	5 805	2,73	0,77	0,88	11,15%	83,73%	71,54%
68	Améliorer la santé maternelle et infantile	1 200	3 500	4 700	1 439	2 817	4 256	1,2	0,8	0,91	52,31%	457,28%	320,36%
69	Améliorer la prise en charge des maladies non transmissibles et chroniques	300	0	300	0	0	0	0		0			
70	Améliorer la situation des femmes	1 172	1 900	3 072	1 172	2 300	3 472	1	1,21	1,13	100,00%	129,03%	119,23%
71	Promouvoir le contrôle citoyen des services sociaux et sanitaires	525	0	525	585	525	1 110	1,11		2,11	72,62%	0,00%	38,27%
		13228	30853	44081	19728	30067	49795	1,49	0,97	1,13	50,93%	107,08%	84,82%
72	Accroître le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural et urbain	6 455	23 925	30 380	6 533	17 358	23 891	1,01	0,73	0,79	35,49%	126,74%	101,79%
73	Promouvoir une gestion durable des ouvrages (maintenance)	0	0	0	500	0	500				38,53%		38,53%
		6455	23925	30380	7033	17358	24391	1,09	0,73	0,8	35,71%	126,74%	100,49%
74	Améliorer l'accès à des systèmes adéquats de gestion des déchets solides	500	0	500	0	0	0	0		0			
75	Changer positivement les attitudes et comportements des populations	0	0	0	0	0	0						
76	Améliorer l'accès des ménages ruraux à un système d'évacuation des excréta et des eaux usées en milieu rural et urbain	5 073	12 832	17 905	4 253	12 144	16 397	0,84	0,95	0,92	86,91%	82,57%	83,70%
		5573	12832	18405	4253	12144	16397	0,76	0,95	0,89	86,91%	82,57%	83,70%
77	Lutter contre la désertification et sauvegarder la faune et la flore	1 064	4 768	5 832	1 526	7 566	9 092	1,43	1,59	1,56	89,84%	94,49%	93,71%
78	Lutter contre les pollutions nuisances et risques	0	0	0	0	0	0						
79	Valoriser les ressources sauvages	0	400	400	0	0	0		0	0			
80	Promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles et conserver la biodiversité	579	836	1 415	3 944	3 759	7 703	6,81	4,5	5,44	24,49%	27,31%	25,87%
81	Sauvegarder l'environnement marin et côtier	1 190	6 000	7 190	1 350	6 000	7 350	1,13	1	1,02	41,79%	15,47%	20,30%
82	Promouvoir les modes de productions et de consommation durables dans tous les secteurs de développement.	2 800	0	2 800	115	50	165	0,04		0,06	49,62%	100,00%	64,79%
		5633	12004	17637	6935	17375	24310	1,23	1,45	1,38	42,66%	52,68%	49,82%
83	Assurer un meilleur accès aux parcelles viabilisées, décentes et appropriées,	0	0	0	2 800	0	2 800				12,95%		12,95%
84	Améliorer le cadre de vie en milieu urbain et rural	25 500	1 200	26 700	30 564	16	30 580	1,2	0,01	1,15	49,52%	100,00%	49,54%
85	Eradiquer les bidonvilles et les habitats précaires, dans les zones inondables	0	0	0	5 100	0	5 100				137,86%		137,86%
		25500	1200	26700	38464	16	38480	1,51	0,01	1,44	58,57%	100,00%	58,58%

Axe 2 : Accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base		90 207	58 918	149 125	100 091	74 277	174 368	1,11	1,26	1,17	40,76%	79,51%	57,26%
86	Lutter contre l'évasion sociale et promouvoir la prévention des risques sociaux	0	0	0	2 150	0	2 150				34,36%		34,36%
87	Elargir le champ d'application des services de sécurité sociale	0	0	0	32	0	32				0,00%		0,00%
88	Renforcer les capacités des professionnels de la sécurité sociale et des acteurs sociaux.	0	0	0	0	0	0						
89	Réformer les textes législatifs et réglementaires et consolider le dispositif de régulation	0	600	600	0	0	0		0	0			
		0	600	600	2182	0	2182		0	3,64	33,86%		33,86%
90	Renforcer les mutuelles de santé et améliorer le système assurance - maladie	0	0	0	0	600	600					42,96%	42,96%
91	Mettre en place des systèmes de prévoyance pour les risques agricoles et autres risques auxquels sont confrontés les acteurs économiques du secteur de l'informel, de l'artisanat, etc.	0	0	0	310	3 000	3 310				0,00%	74,45%	67,48%
92	Mettre en place des mécanismes de prise en charge des maladies pour les personnes vulnérables	0	0	0	0	0	0						
		0	0	0	310	3600	3910				0,00%	69,20%	63,72%
93	Assurer la coordination et la promotion de la culture de prévention et de gestion des risques et catastrophes	0	0	0	0	0	0						
94	Promouvoir des stratégies et mécanismes de prévention et de gestion des risques et catastrophes en appui aux plans nationaux	315	0	315	21 840	0	21 840	69,33		69,33	40,79%		40,79%
95	Maîtriser les accidents industriels majeurs et les inondations	0	0	0	0	0	0						
96	Promouvoir la recherche et la formation sur le concept de risques et catastrophes	0	0	0	0	0	0						
97	Réduire les facteurs de vulnérabilité dans les secteurs et renforcer l'assistance sociale aux groupes vulnérables	30	327	357	225	0	225	7,5	0	0,63	102,76%		102,76%
		345	327	672	22065	0	22065	63,96	0	32,83	41,42%		41,42%
98	Améliorer le ciblage, le suivi et l'évaluation des actions dirigées vers les groupes vulnérables	1 230	500	1 730	142	0	142	0,12	0	0,08	18,31%		18,31%
99	Améliorer l'accès aux Services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leurs droits	0	0	0	900	700	1 600				97,08%	78,12%	88,79%
		1230	500	1730	1042	700	1742	0,85	1,4	1,01	86,35%	78,12%	83,04%
100	Améliorer l'état sanitaire et la mobilité des personnes handicapées	0	0	0	0	0	0						
101	Promouvoir l'éducation et la formation des personnes handicapées	300	0	300	0	0	0	0		0			
		300	0	300	0	0	0	0		0			
102	Améliorer l'insertion économique et sociale des personnes handicapées	0	0	0	500	0	500				42,21%		42,21%
103	Promouvoir les droits des femmes	1 300	0	1 300	0	0	0	0		0			
104	Améliorer la situation économique et sociale des femmes	800	0	800	2 241	0	2 241	2,8		2,8	91,73%		91,73%
105	Améliorer l'accès et le séjour des filles dans tous les niveaux d'enseignement et promouvoir l'enseignement professionnel pour les femmes	1 170	0	1 170	0	0	0	0		0			
		3270	0	3270	2741	0	2741	0,84		0,84	82,69%		82,69%
106	Développer une stratégie de prise en charge et de réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi	410	795	1 205	1 081	380	1 461	2,64	0,48	1,21	38,07%	0,00%	28,17%
107	Renforcer les capacités des institutions spécialisées de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité (enfants de femmes mendiante, enfants guide des handicapés, enfants des femmes touchées par l'extrême pauvreté, orphelins du VIH/sida, enfants victimes de la toxicomanie, talibés, enfants abandonnés ou en conflits avec la loi)	0	0	0	418	100	518				78,49%	0,00%	63,34%
		410	795	1205	1499	480	1979	3,66	0,6	1,64	49,34%	0,00%	37,38%
108	Améliorer les conditions de prise en charge des aînés	100	0	100	0	0	0	0		0			
109	Garantir l'épanouissement physique et moral des aînés	1 631	0	1 631	108	0	108	0,07		0,07	109,93%		109,93%

		1731	0	1731	108	0	108	0,06		0,06	109,93%		109,93%
110	renforcer les programmes d'insertion sociale et économique des jeunes	156	0	156	942	0	942	6,04		6,04	30,69%		30,69%
111	améliorer les conditions de vies des jeunes et des adolescents	200	3 750	3 950	200	50	250	1	0,01	0,06	0,00%	100,00%	20,00%
		356	3750	4106	1142	50	1192	3,21	0,01	0,29	25,32%	100,00%	28,45%
112	Promouvoir l'insertion économique et sociale des personnes déplacées et des réfugiés	0	0	0	100	0	100				71,82%		71,82%
113	Améliorer les stratégies de gestion des réfugiés	259	1 100	1 359	0	0	0	0	0	0			
		259	1100	1359	100	0	100	0,39	0	0,07	71,82%		71,82%
114	Assurer une meilleure maîtrise des tendances démographiques défavorables, conformément à la Déclaration de Politique de Population renouvelée en juillet 2002	20	270	290	0	0	0	0	0	0			
		20	270	290	0	0	0	0	0	0			
Axe 3 : Protection sociale, Prévention et gestion des risques et catastrophes		7 921	7 342	15 263	31 189	4 830	36 019	3,94	0,66	2,36	45,73%	63,94%	48,17%
115	Renforcer les capacités de contrôle citoyen	0	0	0	3 260	331	3 591				28,06%	63,79%	31,36%
116	Réduire le déficit de communication interne et externe de l'Administration	0	0	0	24 622	0	24 622				71,47%		71,47%
117	Améliorer la gestion des finances publiques et les procédures de passation et d'exécution des marchés publics	150	3 000	3 150	25 351	419	25 770	169,01	0,14	8,18	72,61%	287,04%	76,10%
		150	3000	3150	53233	751	53984	354,89	0,25	17,14	69,35%	188,48%	71,01%
118	Approfondir la réforme de la justice et améliorer le climat des affaires	0	0	0	5 725	3 000	8 725				75,38%	182,57%	112,24%
119	Lutter contre la corruption et renforcer la capacité d'analyse du pouvoir judiciaire.	12 473	10 183	22 656	3 500	0	3 500	0,28	0	0,15	40,00%		40,00%
		12473	10183	22656	9225	3000	12225	0,74	0,29	0,54	61,95%	182,57%	91,55%
120	Accroître les ressources et poursuivre les réformes budgétaires et financières des collectivités locales	709	10 000	10 709	13 579	9 833	23 412	19,15	0,98	2,19	95,91%	98,31%	96,92%
121	Renforcer les capacités des collectivités locales	0	0	0	850	595	1 445				12,60%	100,00%	48,59%
		709	10000	10709	14429	10428	24857	20,35	1,04	2,32	91,01%	98,41%	94,11%
122	Redynamiser les villes secondaires et frontalières	0	0	0	1 752	4 958	6 710				5,71%	12,25%	10,54%
123	Relever le niveau d'urbanisation	0	0	0	0	0	0						
		0	0	0	1752	4958	6710				5,71%	12,25%	10,54%
124	Améliorer le pilotage et le suivi évaluation de la mise en œuvre de la SRP	0	0	0	5 731	1 095	6 826				72,30%	100,00%	76,74%
		0	0	0	5 731	1 095	6 826				72,30%	100,00%	76,74%
Axe 4: Bonne gouvernance et développement décentralisé et participatif		13 332	23 183	36 515	84 370	20 232	104 602	6,33	0,87	2,86	71,13%	93,20%	75,40%
Total Général		226 699	204 648	431 347	415 785	284 937	700 722	1,83	1,39	1,62	60,79%	80,02%	68,61%

Sources : CSPLP/MEF, juin 2009



SITUATION PROVISOIRE D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR TITRE

Niveau central et régions connectées (avances + délégations)

Ministère de l'Economie
et des Finances
Direction Générale des Finances

Fonctionnement - Investissement -

GESTION : 2008

MOIS : 12-2008

Imputation	Autorisation d'Engagement				Phase engagement					Phase ordonnancement			Phase comptable			
	Loi de Finances Initiale	Loi de Finances Rectificative	Virement Ouverture, Annulation et Transfert	Reports de crédits	Total crédits ouverts	Total crédits réservés (Visas COF)	Total avances non régularisées	Total crédits délégués	Total crédits disponibles	Total crédits engagés	Taux	Total crédits liquides (Visas COF)	Total crédits ordonnancés	Total crédits plus en charge	Total crédits à payer	Reste
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5=1+2+3+4)	(6)	as	(8)	(9=5-6-7-8)	(10)	(11=10/5)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16=14-15)
3 - Dépenses de fonctionnement	244 631 584 000	54 093 184 573	-7 321 972 024	0	291 402 796 549	187 470 115 632	1 919 320 092	75 753 363 125	26 259 997 700	215 872 691 114	64,33	210 516 576 083	209 970 541 491	198 529 969 019	174 332 652 286	24 197 316 733
5 - Investissements exécutés par l'état	188 230 300 000	-91 389 700 106	-13 393 888 766	16 170 400 540	99 617 111 668	79 677 138 042	452 717 247	0	19 487 256 379	81 841 468 577	79,98	88 169 379 981	88 169 379 981	88 169 379 981	88 163 385 581	5 994 400
	432 861 884 000	-37 296 515 533	-20 715 860 790	16 170 400 540	391 019 908 217	267 147 253 674	2 372 037 339	75 753 363 125	45 747 254 079	297 714 159 691	68,32	298 685 956 064	298 139 921 472	286 699 349 000	262 496 037 867	24 203 311 133



SITUATION PROVISOIRE D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR SECTION ET PAR TITRE NIVEAU CENTRAL (Hors Délégations)

Un Peuple - Un But - Une Foi

GESTION : 2008

MOIS : 12-2008

à la date du 08/07/09

IMPUTATION			AUTORISATION D'ENGAGEMENT					PHASE ENGAGEMENT				PHASE ORDONNANCEMENT				PHASE PAIEMENT		
Budget	LFI (1)	Variation LFR (2)	Virements ou ouvertures de crédits (3)	Report de crédits (4)	Autorisation d'Engagement (5-1-2-3-4)	Crédits Révisés (6)	Disponible (7-5-6)	Total Engagé (8)	Taux (9-8/100)	Montant Liquidé (10)	Montant Ordonné (11)	Taux (12-11/100)	Montant Pris en charge (13)	Montant Payé (14)	Taux à Payer (14-12-15)			
21 - Présidence de la République	12 351 045 000	23 971 388 911	3 657 902 689	10 045 300	39 990 381 900	35 961 785 396	4 028 596 504	35 961 785 396	90	36 332 818 468	36 416 586 593	91	36 416 586 593	36 416 586 593	0			
Dépenses de fonctionnement	9 011 045 000	26 986 476 028	3 420 402 689	0	39 417 923 717	35 426 960 019	3 990 963 698	35 426 960 019	90	35 326 244 214	35 381 902 749	90	35 381 902 749	35 381 902 749	0			
Investissements exécutés par l'état	3 340 000 000	-3 015 087 117	237 500 000	10 045 300	572 458 183	534 825 377	37 632 806	534 825 377	93	1 006 574 254	1 034 683 844	181	1 034 683 844	1 034 683 844	0			
22 - Assemblée Nationale	6 107 847 000	1 419 902 490	0	0	7 527 749 490	7 527 749 490	0	7 527 749 490	100	4 760 500 000	7 527 749 490	100	7 527 749 490	7 527 749 490	0			
Dépenses de fonctionnement	6 107 847 000	1 419 902 490	0	0	7 527 749 490	7 527 749 490	0	7 527 749 490	100	4 760 500 000	7 527 749 490	100	7 527 749 490	7 527 749 490	0			
25 - Conseil Constitutionnel	73 761 000	0	0	0	73 761 000	63 093 900	10 667 100	63 093 900	86	63 093 900	63 093 900	86	63 093 900	63 093 900	0			
Dépenses de fonctionnement	73 761 000	0	0	0	73 761 000	63 093 900	10 667 100	63 093 900	86	63 093 900	63 093 900	86	63 093 900	63 093 900	0			
26 - Conseil d'état	50 000 000	-38 423 774	-11 576 226	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Investissements exécutés par l'état	50 000 000	-38 423 774	-11 576 226	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
27 - Cour Suprême	579 361 000	-326 889 525	36 391 525	0	288 863 000	211 822 682	77 040 318	211 822 682	73	272 867 525	284 982 385	99	284 982 385	284 982 385	0			
Dépenses de fonctionnement	404 361 000	-165 498 000	50 000 000	0	288 863 000	211 822 682	77 040 318	211 822 682	73	179 669 524	191 784 384	66	191 784 384	191 784 384	0			
Investissements exécutés par l'état	175 000 000	-161 391 525	-13 608 475	0	0	0	0	0	0	93 198 001	93 198 001	*****	93 198 001	93 198 001	0			
28 - Cour des Comptes	1 439 250 000	-606 730 990	0	0	832 519 010	731 428 489	101 090 521	731 428 489	88	253 127 902	255 293 202	31	255 293 202	255 293 202	0			
Dépenses de fonctionnement	314 250 000	0	0	0	314 250 000	215 583 379	98 666 621	215 583 379	69	192 885 705	195 051 005	62	195 051 005	195 051 005	0			
Investissements exécutés par l'état	1 125 000 000	-606 730 990	0	0	518 269 010	515 845 110	2 423 900	515 845 110	100	60 242 197	60 242 197	12	60 242 197	60 242 197	0			
29 - SENAT	2 000 000 000	-5 360 000	30 000 000	0	2 024 640 000	1 830 000 000	194 640 000	1 830 000 000	90	1 830 000 000	1 830 000 000	90	1 830 000 000	1 830 000 000	0			
Dépenses de fonctionnement	2 000 000 000	-5 360 000	30 000 000	0	2 024 640 000	1 830 000 000	194 640 000	1 830 000 000	90	1 830 000 000	1 830 000 000	90	1 830 000 000	1 830 000 000	0			
30 - Primature	4 712 277 000	-913 594 088	59 090 000	15 269 200	4 571 042 112	3 988 495 913	584 546 199	3 988 495 913	87	4 606 098 919	4 773 501 189	104	4 773 501 189	4 773 501 189	0			
Dépenses de fonctionnement	3 442 277 000	-14 360 000	609 090 000	0	4 037 007 000	3 537 566 841	499 440 159	3 537 566 841	88	3 472 254 861	3 514 211 571	87	3 514 211 571	3 514 211 571	0			
Investissements exécutés par l'état	1 270 000 000	-899 234 088	150 000 000	15 269 200	536 035 112	450 929 072	85 106 040	450 929 072	84	1 133 844 058	1 259 289 618	235	1 259 289 618	1 259 289 618	0			



SITUATION PROVISoire D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR SECTION ET PAR TITRE NIVEAU CENTRAL (Hors Délégations)

Un Peuple - Un But - Une Foi

GESTION :

2008

MOIS :

12-2008

à la date du 08/07/09

IMPUTATION	AUTORISATION D'ENGAGEMENT				PHASE ENGAGEMENT				PHASE ORDONNANCEMENT				PHASE PAIEMENT			
	LFI	Variation LFR	Virements ou ouvertures de crédits	Report de crédits	Autorisation d'Engagement	Crédits Réservés	Disponible	Total Engagé	Taux (0/5-100)	Montant Liquidé	Montant Ordonné	Taux (0/5-100)	Montant Payé	Montant Pris en charge	Retenu Payé	Retenu Payé
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5-1-2-3-4)	(6)	(7-5-6)	(8)	(9/5-100)	(10)	(11)	(12/5-100)	(13)	(14)	(14-12-15)	
31 - Ministère des Affaires Étrangères	22 055 722 131	-11 332 068 122	1 547 311 210	4 756 010 000	17 026 975 219	3 489 790 209	13 537 185 010	3 489 790 209	20	1 126 871 477	3 509 426 498	21	3 509 426 498	3 509 426 498	0	0
Dépenses de fonctionnement	12 274 722 131	0	1 752 311 210	0	14 027 033 341	2 857 971 952	11 169 061 389	2 857 971 952	20	2 838 886 050	2 857 107 450	20	2 857 107 450	2 857 107 450	0	0
Investissements exécutés par l'état	9 781 000 000	-11 332 068 122	-205 000 000	4 756 010 000	2 999 941 878	631 818 257	2 368 123 621	631 818 257	21	-1 712 014 573	652 319 048	22	652 319 048	652 319 048	0	0
32 - Ministère des Forces Armées	35 090 754 000	-4 970 697 229	793 680 950	200 000 000	31 113 737 721	28 512 130 062	2 601 607 659	28 512 130 062	92	26 441 529 221	26 647 441 818	86	26 647 441 818	26 647 441 818	0	0
Dépenses de fonctionnement	19 665 754 000	-24 717 000	918 680 950	0	20 359 717 950	18 824 729 791	1 734 988 158	18 824 729 791	92	18 345 253 381	18 479 744 704	90	18 479 744 704	18 479 744 704	0	0
Investissements exécutés par l'état	15 425 000 000	-4 945 980 229	-125 000 000	200 000 000	10 554 019 771	9 687 400 271	866 619 500	9 687 400 271	92	8 096 268 840	8 167 697 114	77	8 167 697 114	8 167 697 114	0	0
33 - Ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de la Décentralisation	14 383 247 900	-2 423 679 039	3 178 557 107	0	15 138 125 968	10 646 323 391	4 491 802 577	10 646 323 391	70	8 748 558 792	9 231 426 424	61	9 231 426 424	9 231 426 424	0	0
Dépenses de fonctionnement	9 718 247 900	-291 751 000	1 412 867 472	0	10 839 364 372	8 337 031 881	2 502 332 491	8 337 031 881	77	6 260 963 479	6 304 252 307	58	6 304 252 307	6 304 252 307	0	0
Investissements exécutés par l'état	4 665 000 000	-2 131 928 039	1 765 689 635	0	4 298 761 596	2 309 291 510	1 989 470 086	2 309 291 510	54	2 487 595 313	2 927 174 117	68	2 927 174 117	2 927 174 117	0	0
34 - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux	6 803 143 000	-2 274 128 985	-550 000 000	101 440 600	-4 080 454 615	2 731 522 297	1 348 932 318	2 731 522 297	67	3 832 809 302	3 978 624 714	98	3 978 624 714	3 978 624 714	0	0
Dépenses de fonctionnement	4 302 143 000	-246 737 000	0	0	4 056 406 000	2 707 473 682	1 348 932 318	2 707 473 682	67	2 547 041 637	2 582 197 884	64	2 582 197 884	2 582 197 884	0	0
Investissements exécutés par l'état	2 500 000 000	-2 027 391 985	-550 000 000	101 440 600	24 048 615	24 048 615	0	24 048 615	100	1 285 767 665	1 396 426 830	5 807	1 396 426 830	1 396 426 830	0	0
35 - Ministère de la Fonction Publique de l'Emploi et des Organismes	1 897 637 000	-1 443 400 918	31 709 226	203 014 400	688 959 708	491 148 673	197 811 035	491 148 673	71	707 369 176	715 842 492	104	715 842 492	715 842 492	0	0
Dépenses de fonctionnement	563 637 000	-214 359 000	50 000 000	0	399 278 000	304 477 854	94 800 146	304 477 854	76	297 570 972	300 049 588	75	300 049 588	300 049 588	0	0
Investissements exécutés par l'état	1 334 000 000	-1 229 041 918	-18 290 774	203 014 400	289 681 708	186 670 819	103 010 885	186 670 819	64	403 998 204	415 792 904	144	415 792 904	415 792 904	0	0
38 -	176 739 000	0	-176 739 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses de fonctionnement	176 739 000	0	-176 739 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
39 - Ministère des Sénégalais de l'Extérieur	1 626 662 398	-892 537 533	237 000 000	36 553 900	1 001 678 765	798 303 326	203 375 439	798 303 326	80	920 210 189	931 343 789	93	931 343 789	931 343 789	0	0
Dépenses de fonctionnement	482 662 398	-145 469 520	130 000 000	0	467 192 878	344 895 087	122 297 791	344 895 087	74	318 971 520	328 096 120	70	328 096 120	328 096 120	0	0
Investissements exécutés par l'état	1 138 000 000	-747 068 013	107 000 000	36 553 900	534 485 887	453 408 239	81 077 648	453 408 239	85	601 247 669	603 247 669	113	603 247 669	603 247 669	0	0



SITUATION PROVISoire D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR SECTION ET PAR TITRE NIVEAU CENTRAL (Hors Délégations)

Ministère de l'Economie
et des Finances
Direction Générale des Finances

Un Peuple - Un But - Une Foi

GESTION : 2008

MOIS : 12-2008

à la date du 08/07/09

IMPUTATION			AUTORISATION D'ENGAGEMENT				PHASE ENGAGEMENT				PHASE ORDONNANCEMENT				PHASE PAIEMENT			
Budget	LFI	Variation LFR	Virements ou ouvertures de crédits	Report de crédits	Autorisation d'Engagement	Crédits Réservés	Disponible	Total Engagé	Taux (95-100)	Montant Liquidé	Montant Ordonné	Taux (95-100)	Montant Pris en charge	Montant Payé	Reste à Payer			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5=1+2+3+4)	(6)	(7=5-6)	(8)		(10)	(11)		(13)	(14)	(14-12-15)			
40 - Ministère de l'Economie Maritime de la Pêche et des Transports	6 718 212 000	-4 317 638 440	-831 174 736	138 428 600	1 707 827 424	1 517 010 452	190 816 972	1 517 010 452	89	1 962 246 251	2 073 507 556	121	2 073 507 556	2 073 507 556	0			
	Dépenses de fonctionnement	647 212 000	-255 226 000	48 825 264	0	440 811 264	188 935 410	251 875 854	57	218 607 592	235 697 871	53	235 697 871	235 697 871	0			
Investissements exécutés par l'état	6 071 000 000	-4 062 412 440	-880 000 000	138 428 600	1 267 016 160	1 265 134 598	1 881 562	1 265 134 598	100	1 743 638 659	1 837 809 685	145	1 837 809 685	1 837 809 685	0			
41 - Ministère de la Coopération Internationale de l'Aménagement du Développement	3 842 118 000	-1 655 659 547	-1 511 000 000	0	675 458 453	561 489 362	113 969 091	561 489 362	83	593 231 782	593 231 782	88	593 231 782	593 231 782	0			
	Dépenses de fonctionnement	765 018 000	-323 271 407	144 000 000	0	585 746 593	479 713 673	479 713 673	82	479 104 393	479 104 393	82	479 104 393	479 104 393	0			
Investissements exécutés par l'état	3 077 100 000	-1 332 388 140	-1 655 000 000	0	89 711 860	81 775 689	7 936 171	81 775 689	91	114 127 389	114 127 389	127	114 127 389	114 127 389	0			
42 - Ministère de l'Agriculture et de la Pêche	5 834 540 000	-3 288 417 535	90 900 000	120 172 715	2 757 195 180	1 877 634 675	879 560 505	1 877 634 675	68	2 438 679 614	2 840 100 467	103	2 840 100 467	2 840 100 467	0			
	Dépenses de fonctionnement	1 343 540 000	-483 818 500	90 900 000	0	950 621 500	318 890 734	631 730 766	66	606 554 127	620 671 461	65	620 671 461	620 671 461	0			
Investissements exécutés par l'état	4 491 000 000	-2 804 599 035	0	120 172 715	1 806 573 680	1 245 903 909	560 669 771	1 245 903 909	69	1 832 125 487	2 219 429 006	123	2 219 429 006	2 219 429 006	0			
43 - Ministère de l'Economie et des Finances	40 353 350 680	-19 543 243 822	238 100 332	4 231 751 150	25 279 958 340	21 009 356 912	4 270 601 428	21 009 356 912	83	18 418 524 094	21 886 908 183	87	21 886 908 183	21 886 908 183	0			
	Dépenses de fonctionnement	6 433 050 680	-370 910 000	454 724 590	0	6 516 865 270	4 563 761 174	4 563 761 174	70	3 605 406 144	4 093 498 127	63	4 093 498 127	4 093 498 127	0			
Investissements exécutés par l'état	33 920 300 000	-19 172 333 822	-216 624 258	4 231 751 150	18 763 093 070	16 445 595 738	2 317 497 332	16 445 595 738	88	14 813 117 950	17 793 410 056	95	17 793 410 056	17 793 410 056	0			
44 - Ministère de l'Industrie, des Mines, de la Transformation Alimentaire	2 133 164 000	-1 480 703 595	-354 801 600	410 840 600	708 499 405	429 188 067	279 311 338	429 188 067	61	617 561 979	664 777 979	94	664 777 979	664 777 979	0			
	Dépenses de fonctionnement	455 164 000	-197 915 000	0	0	257 249 000	111 857 011	111 857 011	43	110 477 011	111 167 011	43	111 167 011	111 167 011	0			
Investissements exécutés par l'état	1 678 000 000	-1 282 788 595	-354 801 600	410 840 600	451 250 405	317 331 056	133 919 349	317 331 056	70	506 884 968	553 610 968	123	553 610 968	553 610 968	0			
45 - Ministère du Commerce	484 999 000	-46 003 360	64 000 000	0	502 995 640	365 193 028	137 802 612	365 193 028	73	365 681 362	378 064 900	75	378 064 900	378 064 900	0			
	Dépenses de fonctionnement	284 999 000	0	64 000 000	0	348 999 000	211 196 388	211 196 388	61	180 721 207	193 104 745	55	193 104 745	193 104 745	0			
Investissements exécutés par l'état	200 000 000	-46 003 360	0	0	153 996 640	153 996 640	0	153 996 640	100	184 960 155	184 960 155	120	184 960 155	184 960 155	0			
46 - Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, de l'Hydraulique et de l'Assainissement	18 875 598 000	-7 372 352 371	-11 460 085 573	1 011 891 100	15 800 115 898	9 985 517 555	5 814 598 343	12 149 848 090	77	10 872 425 489	11 008 294 267	70	11 008 294 267	11 008 294 267	0			
	Dépenses de fonctionnement	1 838 438 000	-562 350 400	279 976 408	0	1 556 084 008	1 134 578 034	421 505 974	73	1 066 102 853	1 094 877 919	70	1 094 877 919	1 094 877 919	0			
Investissements exécutés par l'état	17 037 500 000	-7 934 702 771	-11 740 061 981	1 011 891 100	14 244 031 890	8 850 939 521	5 393 092 369	11 015 270 056	77	9 806 322 636	9 913 416 348	70	9 913 416 348	9 913 416 348	0			



SITUATION PROVISOIRE D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR SECTION ET PAR TITRE NIVEAU CENTRAL (Hors Délégations)

Un Peuple - Un But - Une Foi

GESTION : 2008

MOIS : 12-2008

à la date du 08/07/09

IMPUTATION				AUTORISATION D'ENGAGEMENT				PHASE ENGAGEMENT				PHASE ORDONNANCEMENT				PHASE PAIEMENT			
Budget	LFI	Variation LFR	Virements ou ouvertures de crédits	Report de crédits	Autorisation d'Engagement	Crédits Réservés	Disponible	Total Engagé	Taux (8-9) 100	Montant Liquidé	Montant Ordonné	Taux (12-13) 100	Montant Pris en charge	Montant Payé	Reste à Payer				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5-1-2-3-4)	(6)	(7-5-6)	(8)		(10)	(11)		(13)	(14)	(15-12-15)				
47 - Ministère de l'Energie et des Biocarburant	3 472 201 000	-1 692 005 148	0	589 244 700	2 369 440 552	2 332 564 941	36 875 611	2 332 564 941	98	2 337 748 278	2 352 512 820	99	2 352 512 820	2 352 512 820	0				
Dépenses de fonctionnement	232 201 000	-104 227 000	0	0	127 974 000	99 310 534	28 663 466	99 310 534	78	90 203 580	94 757 057	74	94 757 057	94 757 057	0				
Investissements exécutés par l'état	3 240 000 000	-1 587 778 148	0	589 244 700	2 241 466 552	2 233 254 407	8 212 145	2 233 254 407	100	2 247 544 698	2 257 755 763	101	2 257 755 763	2 257 755 763	0				
48 - Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Coopération décentralisée	463 128 000	-167 506 200	-5 455 000	0	290 166 800	239 085 047	51 081 753	239 085 047	82	208 537 974	221 727 682	76	221 727 682	221 727 682	0				
Dépenses de fonctionnement	203 128 000	0	-5 455 000	0	197 673 000	150 552 647	47 120 353	150 552 647	76	120 005 574	133 195 282	67	133 195 282	133 195 282	0				
Investissements exécutés par l'état	260 000 000	-167 506 200	0	0	92 493 800	88 532 400	3 961 400	88 532 400	96	88 532 400	88 532 400	96	88 532 400	88 532 400	0				
49 - Ministère de l'Artisanat du Tourisme et des relations avec le secteur privé	129 143 707	-59 925 000	0	0	69 218 707	39 714 627	29 504 080	39 714 627	57	356 008 297	386 202 280	558	386 202 280	386 202 280	0				
Dépenses de fonctionnement	129 143 707	-59 925 000	0	0	69 218 707	39 714 627	29 504 080	39 714 627	57	27 647 367	28 802 350	42	28 802 350	28 802 350	0				
Investissements exécutés par l'état	0	0	0	0	0	0	0	0	0	328 360 930	357 399 930	*****	357 399 930	357 399 930	0				
50 - Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Elémentaire et du Moyen Supérieur	77 348 023 594	25 877 905 543	5 219 789 485	0	108 515 718 622	36 437 635 175	72 078 083 447	36 437 635 175	34	36 634 995 256	37 325 839 337	34	37 325 839 337	37 325 839 337	0				
Dépenses de fonctionnement	55 888 023 594	33 398 034 000	993 579 294	0	90 279 636 888	20 364 467 470	69 915 169 418	20 364 467 470	23	20 255 943 743	20 334 004 503	23	20 334 004 503	20 334 004 503	0				
Investissements exécutés par l'état	21 460 000 000	-7 520 128 457	4 296 210 191	0	18 236 081 734	16 073 167 705	2 162 914 029	16 073 167 705	88	16 379 051 513	16 991 834 834	93	16 991 834 834	16 991 834 834	0				
51 - Ministère Recherche Scientifique	1 115 838 000	-490 888 084	0	0	624 949 916	598 568 446	26 381 470	598 568 446	96	711 938 810	714 277 276	114	714 277 276	714 277 276	0				
Dépenses de fonctionnement	244 838 000	94 130 000	0	0	338 968 000	312 586 530	26 381 470	312 586 530	92	301 035 100	303 373 566	89	303 373 566	303 373 566	0				
Investissements exécutés par l'état	871 000 000	-585 018 084	0	0	285 981 916	285 981 916	0	285 981 916	100	410 903 710	410 903 710	144	410 903 710	410 903 710	0				
52 - Ministère des Sports et des Loisirs	6 141 199 000	-2 543 220 494	20 415 000	0	3 618 093 506	2 395 961 545	1 222 131 961	2 395 961 545	66	2 603 104 800	2 666 778 985	74	2 666 778 985	2 666 778 985	0				
Dépenses de fonctionnement	4 114 199 000	-1 447 636 000	320 115 000	0	2 986 678 000	2 317 601 285	669 076 715	2 317 601 285	78	2 309 707 445	2 312 448 365	77	2 312 448 365	2 312 448 365	0				
Investissements exécutés par l'état	2 027 000 000	-1 095 584 494	-300 000 000	0	631 415 506	78 360 260	553 055 246	78 360 260	12	293 397 355	354 330 620	56	354 330 620	354 330 620	0				
53 - Ministère de la Culture, de la Francophonie et des Langues Nationales	4 423 502 000	-3 061 764 000	186 866 134	0	1 548 604 134	425 567 591	1 123 036 543	425 567 591	27	783 916 824	801 497 773	52	801 497 773	801 497 773	0				
Dépenses de fonctionnement	574 502 000	-233 824 000	0	0	340 678 000	274 340 540	66 337 460	274 340 540	81	257 941 483	265 522 433	78	265 522 433	265 522 433	0				
Investissements exécutés par l'état	3 849 000 000	-2 827 940 000	186 866 134	0	1 207 926 134	151 227 051	1 056 699 083	151 227 051	13	525 975 341	535 975 340	44	535 975 340	535 975 340	0				



SITUATION PROVISOIRE D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR SECTION ET PAR TITRE NIVEAU CENTRAL (Hors Délégations)

Un Peuple - Un But - Une Foi

GESTION : 2008

MOIS : 12-2008

à la date du 08/07/09

IMPUTATION	AUTORISATION D'ENGAGEMENT				PHASE ENGAGEMENT				PHASE ORDONNANCEMENT				PHASE PAIEMENT		
	LFI	Variation LFR	Virements ou ouvertures de crédits	Report de crédits	Autorisation d'engagement	Credits Réserves	Disponible	Total Engagé	Taux (95-100)	Montant Liquidé	Montant Ordonné	Taux (115-100)	Montant Pris en charge	Montant Payé	Reste à Payer
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5=1+2+3+4)	(6)	(7=5-6)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(14-12-15)
54 - Ministère Santé, de la Prévention et de l'hygiène publique	23 480 736 000	-7 977 620 538	-798 633 915	1 000 000 000	15 704 431 527	11 807 058 987	1 897 372 540	13 807 058 987	88	13 282 891 674	13 572 757 080	86	13 572 757 080	13 572 757 080	0
Dépenses de fonctionnement	11 686 736 000	0	48 002 700	0	11 734 741 700	10 023 769 473	1 710 972 227	10 023 769 473	85	9 320 538 137	9 314 345 045	81	9 314 345 045	9 314 345 045	0
Investissements exécutés par l'état	11 794 000 000	-7 977 620 538	-846 636 615	1 000 000 000	3 969 689 827	3 783 289 514	186 400 313	3 783 289 514	95	3 962 353 537	4 058 412 035	102	4 058 412 035	4 058 412 035	0
55 - Ministère de la Jeunesse des sports et des loisirs	2 491 841 000	-1 219 628 535	-25 868 000	6 661 000	1 253 005 465	1 120 668 664	132 336 801	1 120 668 664	89	1 118 817 167	1 126 433 287	90	1 126 433 287	1 126 433 287	0
Dépenses de fonctionnement	1 099 841 000	-108 455 000	-25 868 000	0	965 518 000	846 199 067	119 318 933	846 199 067	88	824 787 570	832 403 690	86	832 403 690	832 403 690	0
Investissements exécutés par l'état	1 392 000 000	-1 111 173 535	0	6 661 000	287 487 465	274 469 597	13 017 868	274 469 597	95	294 029 597	294 029 597	102	294 029 597	294 029 597	0
56 - Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature, des Bois	9 802 713 926	-4 044 507 590	-559 883 300	544 781 365	5 743 104 401	4 878 596 437	864 507 964	4 878 596 437	85	4 869 540 646	4 947 013 459	86	4 947 013 459	4 947 013 459	0
Dépenses de fonctionnement	3 045 713 926	0	0	0	3 045 713 926	2 337 231 591	708 482 335	2 337 231 591	77	1 863 710 159	1 923 770 935	63	1 923 770 935	1 923 770 935	0
Investissements exécutés par l'état	6 757 000 000	-4 044 507 590	-559 883 300	544 781 365	2 697 390 475	2 541 364 846	156 025 629	2 541 364 846	94	3 005 839 487	3 023 242 524	112	3 023 242 524	3 023 242 524	0
57 -	175 059 000	0	-175 059 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses de fonctionnement	175 059 000	0	-175 059 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
58 - Ministère de la Famille, de la solidarité nationale, de l'Entrepreneuriat	6 236 861 000	-1 984 820 755	-969 214 400	19 292 000	3 302 117 845	2 798 620 331	503 497 514	2 798 620 331	85	3 415 320 621	3 437 087 264	104	3 437 087 264	3 437 087 264	0
Dépenses de fonctionnement	1 788 861 000	-659 780 000	30 785 600	0	1 159 866 600	704 020 265	455 846 335	704 020 265	61	661 779 644	666 723 337	57	666 723 337	666 723 337	0
Investissements exécutés par l'état	4 448 000 000	-1 325 040 755	-1 000 000 000	19 292 000	2 142 251 245	2 094 600 066	47 651 179	2 094 600 066	98	2 753 540 977	2 770 363 927	129	2 770 363 927	2 770 363 927	0
59 - Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	11 556 528 000	-3 448 807 477	-373 242 735	0	7 734 477 788	5 138 049 865	2 596 427 923	5 138 049 865	66	2 802 179 188	2 817 304 162	36	2 817 304 162	2 817 304 162	0
Dépenses de fonctionnement	3 629 528 000	0	0	0	3 629 528 000	1 386 010 781	2 243 517 219	1 386 010 781	38	1 385 751 108	1 385 751 108	38	1 385 751 108	1 385 751 108	0
Investissements exécutés par l'état	7 927 000 000	-3 448 807 477	-373 242 735	0	4 104 949 788	3 752 039 084	332 910 704	3 752 039 084	91	4 146 428 080	4 431 553 054	35	4 431 553 054	4 431 553 054	0
60 - Charges non Réparties	68 152 951 665	-1 655 362 218	-17 750 055 943	0	48 747 533 504	48 247 981 630	499 551 874	48 247 981 630	99	46 417 717 374	47 215 162 340	97	47 215 162 340	47 215 162 340	0
Dépenses de fonctionnement	68 152 951 665	-1 655 362 218	-17 750 055 943	0	48 747 533 504	48 247 981 630	499 551 874	48 247 981 630	99	46 417 717 374	47 215 162 340	97	47 215 162 340	47 215 162 340	0
62 - Min Elevage	4 183 096 000	-2 429 560 014	16 505 000	236 201 960	2 006 242 946	1 314 567 702	691 486 244	1 314 567 702	66	2 586 499 805	2 608 106 038	130	2 608 106 038	2 608 106 038	0
Dépenses de fonctionnement	4 183 096 000	-2 429 560 014	16 505 000	236 201 960	2 006 242 946	1 314 567 702	691 486 244	1 314 567 702	66	2 586 499 805	2 608 106 038	130	2 608 106 038	2 608 106 038	0
Investissements exécutés par l'état	493 596 000	-69 508 000	0	0	440 593 000	248 226 737	192 066 263	248 226 737	56	243 116 921	243 116 921	55	243 116 921	243 116 921	0



SITUATION PROVISOIRE D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR SECTION ET PAR TITRE NIVEAU CENTRAL (Hors Délégations)

Un Peuple - Un But - Une Foi

GESTION : 2008

MOIS : 12-2008

à la date du 08/07/09

IMPUTATION		AUTORISATION D'ENGAGEMENT				PHASE ENGAGEMENT			PHASE ORDONNANCEMENT			PHASE PAIEMENT		
Budget	LFI (1)	Variation LFR (2)	Virements ou ouvertures de crédits (3)	Reports de crédits (4)	Autorisation d'Engagement (5=1+2+3+4)	Crédits Réversés (6)	Disponible (7=5-6)	Total Engagé (8)	Taux (9%) (9)	Montant Liquidé (10)	Montant Ordonné (11)	Taux (12%) (12/5)*100	Montant Pris en charge (13)	Reste à Payer (14=12-13)
Investissements exécutés par l'état	3 689 500 000	-2 360 052 014	0	236 201 960	1 565 649 946	1 066 229 965	499 419 981	1 066 229 965	68	2 343 382 884	2 364 989 117	151	2 364 989 117	0
63 - Ministère de la communication et Porte Parole du Gouvernement	2 861 214 000	-137 503 900	-1 750 000 000	600 000 000	1 573 750 100	1 499 385 977	74 344 123	1 499 385 977	95	1 545 987 942	1 554 903 202	99	1 554 903 202	0
Dépenses de fonctionnement	1 211 234 000	32 187 100	250 000 000	0	1 493 421 100	1 469 082 717	24 338 383	1 469 082 717	98	1 451 251 997	1 460 167 357	98	1 460 167 357	0
Investissements exécutés par l'état	1 650 000 000	-169 691 000	-2 000 000 000	600 000 000	80 309 000	30 303 260	50 005 740	30 303 260	38	94 735 845	94 735 845	118	94 735 845	0
65 - Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales	1 909 894 000	-1 624 348 690	0	335 002 200	650 545 510	321 985 244	298 562 266	321 985 244	52	650 114 879	652 288 575	105	652 288 575	0
Dépenses de fonctionnement	399 894 000	-110 159 000	0	0	289 735 000	229 464 110	60 270 890	229 464 110	79	222 109 817	224 283 513	77	224 283 513	0
Investissements exécutés par l'état	1 510 000 000	-1 514 189 690	0	335 002 200	330 812 510	92 521 134	238 291 376	92 521 134	28	428 005 062	428 005 062	129	428 005 062	0
66 - Ministère des Télécommunications, des TIC, des tra	145 541 000	0	-145 541 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses de fonctionnement	145 541 000	0	-145 541 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67 -	171 665 000	0	-171 665 000	0	0	0	0	0	0	17 695 459	17 695 459	17 695 459	17 695 459	0
Dépenses de fonctionnement	171 665 000	0	-171 665 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissements exécutés par l'état	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 695 459	17 695 459	17 695 459	17 695 459	0
68 -	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 387 474	18 845 650	18 845 650	18 845 650	0
Investissements exécutés par l'état	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 387 474	18 845 650	18 845 650	18 845 650	0
69 -	120 408 000	0	-120 408 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses de fonctionnement	120 408 000	0	-120 408 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70 -	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 178 289	115 748 459	115 748 459	115 748 459	0
Investissements exécutés par l'état	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 178 289	115 748 459	115 748 459	115 748 459	0
71 -	0	0	0	0	0	0	0	0	0	114 705 473	114 705 473	114 705 473	114 705 473	0
Investissements exécutés par l'état	0	0	0	0	0	0	0	0	0	114 705 473	114 705 473	114 705 473	114 705 473	0



SITUATION PROVISOIRE D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR SECTION ET PAR TITRE NIVEAU CENTRAL (Hors Délégations)

GESTION : 2008

MOIS : 12-2008

à la date du 08/07/09

IMPUTATION				AUTORISATION D'ENGAGEMENT				PHASE ENGAGEMENT				PHASE ORDONNANCEMENT				PHASE PAIEMENT			
Budget	LFI	Variation LFR (2)	Virements ou ouvertures de crédits (3)	Report de crédits (4)	Autorisation d'Engagement (5=1+2+3+4)	Crédits Réservés (6)	Disponible (7=5-6)	Total Engagé (8)	Taux (6-95)* 100	Montant Liquidé (10)	Montant Ordonné (11)	Taux (12-115)* 100	Montant Pris en charge (13)	Montant Payé (14)	Reste à Payer (14-12-13)				
72 - Ministère de l'Hydraulique Rural et du Réseau hydrographique	7 382 492 000	-6 576 961 409	712 624 258	1 603 799 750	3 121 954 599	2 447 564 529	674 390 070	2 447 564 529	78	2 259 7 007 054	2 643 280 554	85	2 643 280 554	2 643 280 554	0				
	Dépenses de fonctionnement	271 592 000	-86 926 000	0	0	184 666 000	141 544 850	141 544 850	77	122 307 227	126 898 247	69	126 898 247	126 898 247	0				
Investissements exécutés par l'état	7 110 900 000	-6 490 035 409	712 624 258	1 603 799 750	2 937 288 599	2 306 019 679	631 268 920	2 306 019 679	79	2 474 699 827	2 516 382 307	86	2 516 382 307	2 516 382 307	0				
73 -	148 400 000	0	-148 400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Dépenses de fonctionnement	148 400 000	0	-148 400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
74 -	148 800 000	0	-148 800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Dépenses de fonctionnement	148 800 000	0	-148 800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
75 - Ministère de l'Enseignement Supérieur, des Universités et des Cen	4 408 051 200	-1 264 458 294	441 659 710	0	3 585 252 616	2 524 435 497	1 060 817 119	2 524 435 497	70	1 544 377 783	1 549 410 536	43	1 549 410 536	1 549 410 536	0				
Dépenses de fonctionnement	1 441 051 200	0	441 659 710	0	1 882 710 910	866 327 469	1 016 383 441	866 327 469	46	860 028 566	865 061 319	46	865 061 319	865 061 319	0				
Investissements exécutés par l'état	2 967 000 000	-1 264 458 294	0	0	1 702 541 706	1 658 108 028	44 433 678	1 658 108 028	97	684 349 217	684 349 217	40	684 349 217	684 349 217	0				
Totaux (1)	424 053 095 201	-37 296 515 533	-20 705 458 294	16 170 400 540	382 221 529 386	259 297 185 114	122 924 344 272	287 461 515 649	68	249 795 687 409	262 469 775 319	69	262 469 775 319	262 469 775 319	0				